

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**LA CONSTRUCTION DE L'INDIVIDUALITÉ CHEZ LES JEUNES ADULTES
QUÉBÉCOIS CONTINUANT À HABITER AU DOMICILE FAMILIAL**

**MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE**

**PAR
MAXIME BÉLANGER**

FÉVRIER 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 -Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Anne Quéniart, professeure à l'UQAM et directrice de ce mémoire. Elle s'est acquittée de cette tâche d'une manière allant bien au-delà de mes attentes. Je m'en trouve ainsi privilégié. Elle a su me guider tout au long de cette recherche et m'a accordé un soutien important lors des étapes décisives du projet de mémoire et de la rédaction. Ses conseils judicieux, son appui indéfectible et sa vivacité d'esprit m'ont été précieux. Somme toute, je ne pouvais pas demander mieux et je lui en suis très reconnaissant.

D'autres individus remarquables m'ont aussi soutenu et aidé lors de cette épreuve académique. Mes amis Sylvain, Michel, Mélissa, Sébastien, Jean-François, Mathieu et d'autres encore ont été de toutes les étapes de mon parcours. Leur présence m'a assuré un soutien moral sans faille. Il en va de même pour ma famille, père, mère et sœur. Enfin, je tiens spécialement à remercier ma copine Karine, le début de notre relation coïncidant avec le commencement de mes études aux cycles supérieurs. Par ses encouragements et ses propos rassurants, elle a fait preuve d'un soutien hors pair.

Merci à vous tous !

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| LISTE DES TABLEAUX | v |
| RÉSUMÉ | vi |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I | |
| CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE | 5 |
| 1.1 Introduction | 5 |
| 1.2 La problématique : objectifs, questions et hypothèses | 5 |
| 1.3 Le cadre théorique | 10 |
| 1.3.1 L'allongement de la jeunesse | 10 |
| 1.3.2 Le développement de l'individualisme comme exigence contemporaine | 12 |
| 1.3.3 L'importance de la famille dans ce processus d'individualisation. | 13 |
| 1.3.4 L'égalité en dignité, l'autorité et la confiance dans le rapport à l'autre | 15 |
| 1.4 Conclusion | 18 |
| CHAPITRE II | |
| ÉTAT DES CONNAISSANCES | 20 |
| 2.1 Introduction | 20 |
| 2.2 Études françaises | 20 |
| 2.2.1 L'étude de Cicchelli (2001)..... | 21 |
| 2.2.2 L'étude de Ramos (2002) | 24 |
| 2.3 Études américaines | 28 |
| 2.4 Études canadiennes | 30 |
| 2.5 Conclusion | 32 |
| CHAPITRE III | |
| LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE | 34 |
| 3.1 Introduction | 34 |
| 3.2 Le choix de la méthode | 34 |
| 3.3 Échantillon : mode de recrutement et nombre de répondants | 35 |
| 3.4 La réalisation des entrevues | 36 |
| 3.5 Les méthodes d'analyse | 37 |
| 3.6 Présentation des répondants | 37 |

| | |
|--|----|
| CHAPITRE IV | |
| LES MOTIVATIONS À DEMEURER AU DOMICILE FAMILIAL | 41 |
| 4.1 Introduction | 41 |
| 4.2 L'incertitude ou l'instabilité professionnelle | 41 |
| 4.3 L'allongement du célibat et le report de la vie de couple | 43 |
| 4.4 La centralité des aspects monétaires et pratiques | 45 |
| 4.5 Une définition ambiguë de soi | 47 |
| 4.6 Conclusion | 50 |
| CHAPITRE V | |
| LA CONVIVIALITÉ FAMILIALE : À LA SOURCE D'UNE REFORMULATION DES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS | 52 |
| 5.1 Introduction | 52 |
| 5.2 Se sentir vivre «chez-nous» | 52 |
| 5.2.1 Respect de certaines exigences parentales pour un climat familial convivial | 57 |
| 5.2.2 Capacité de se construire un «chez-soi» chez ses parents | 60 |
| 5.3 Restructuration du rapport parents-enfant vers des relations plus égalitaires | 62 |
| 5.4 Conclusion | 66 |
| CHAPITRE VI | |
| LE MAINTIEN DE RELATIONS ASYMÉTRIQUES DANS LES RAPPORTS CONVIVIAUX | 68 |
| 6.1 Introduction | 68 |
| 6.2 Une culture de l'irresponsabilité entretenue par les parents et dans laquelle se complaisent les répondants | 68 |
| 6.2.1 Enfant-roi et société de consommation | 72 |
| 6.3 Une validation parentale insuffisante | 76 |
| 6.4 Se sentir vivre «chez ses parents» | 78 |
| 6.4.1 Incapacité à se construire un «chez-soi» | 79 |
| 6.4.2 Primauté de la volonté parentale sur les désirs des répondants ... | 82 |
| 6.5 Conclusion | 85 |
| CONCLUSION | 86 |
| APPENDICE A | |
| GUIDE D'ENTREVUE | 91 |
| BIBLIOGRAPHIE | 95 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| 3.1 Caractéristiques socio-économiques des répondants | 39 |
| 3.2 Caractéristiques socio-économiques des parents des répondants | 40 |

Résumé

Ce mémoire porte sur le phénomène des jeunes adultes (20-29 ans) ayant terminé les études, occupant un emploi mais continuant à vivre chez leurs parents. Les recherches sur la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents, qui viennent surtout d'Europe, se sont principalement intéressées aux jeunes étudiants. Elles tendent à soutenir que le contexte actuel serait caractérisé par une libéralisation des mœurs familiales et par une marge de liberté accrue des acteurs. Cela favoriserait des relations familiales plus ouvertes à la négociation et permettrait aux jeunes adultes de se construire eux-mêmes et ainsi, de disposer d'une plus grande autonomie au sein du domicile familial (Cicchelli, 2001; de Singly, 2000; Maunaye et Molgat, 2003c; Ramos, 2002). Contrairement à ces études, la nôtre se centre plus spécifiquement sur le cas des jeunes adultes qui ne sont plus étudiants, mais qui occupent plutôt un emploi, c'est-à-dire qui disposent théoriquement de moyens financiers nécessaires pour quitter le domicile familial. Le but de cette recherche qualitative est d'analyser, d'une part, comment ces jeunes adultes arrivent (ou non) à répondre aux exigences de cet impératif d'autonomie qui leur est assigné socialement, dans un rapport contraint par une certaine dépendance et l'observance de certaines normes parentales, et, d'autre part, d'étudier l'impact de cette cohabitation prolongée sur les relations intergénérationnelles.

Mots clés : Autonomie, Cohabitation, Jeune adulte, Relation entre générations.

INTRODUCTION

Durant la majeure partie du 20^e siècle et de façon plus marquée pendant les années 1960 et 1970, les étapes menant à l'âge adulte étaient généralement perçues comme étant synchronisées et irréversibles (Galland, 2001b). Aujourd'hui, nous constatons des transformations dans les comportements des jeunes en ce qui a trait au passage à l'âge adulte. Par exemple, certains décident de vivre avec un partenaire tout en poursuivant leurs études plutôt que de se marier après avoir obtenu un diplôme ou après avoir eu un enfant. D'autres choisissent de continuer de vivre chez leurs parents même s'ils occupent un emploi à temps plein ou ont terminé leurs études ou même d'y retourner après quelques temps passés en appartement.

Ce mémoire vise à analyser l'une de ces nouvelles modalités de vie de la jeunesse qu'est la poursuite de la cohabitation parentale chez les jeunes adultes âgés entre 20 et 29 ans. À partir des données recueillies lors des recensements canadiens, la proportion de jeunes adultes non mariés habitant avec leurs parents a diminué de 1971 à 1981, suivant ainsi la tendance générale du 20^e siècle où les jeunes Canadiens quittaient assez tôt le domicile familial pour fonder une famille (Boyd et Pryor, 1989). Toutefois, depuis les années 1980 au Québec, il y a une progression constante du nombre de jeunes dans la vingtaine et au début de la trentaine qui décident de cohabiter plus tardivement chez leurs parents. Cette tendance à la cohabitation prolongée s'observe dans d'autres pays industrialisés (Molgat, 2000) et a d'ailleurs été caricaturée en France au cinéma par le film à grand succès «Tanguy». Au Québec, elle est plus prononcée chez les hommes que chez les femmes et concerne davantage les personnes âgées de 20-24 ans que celles de 25-29 ans. De 1981 à 2001, la part des 20-24 ans vivant avec leurs parents est ainsi passée de 57 à 63 % chez les hommes et de 37 à 48 % chez les femmes. Chez les 25-29 ans, ces proportions ont augmenté de 17 à 25 % chez les hommes et de 9 à 13 % chez les femmes (Molgat et Charbonneau, 2003; Statistique Canada, 2002). Il faut toutefois souligner que même si les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à vivre au domicile familial, les augmentations ont été plus marquées chez les jeunes femmes au début de la vingtaine.

Par ailleurs, la part des jeunes vivant avec leurs parents connaît d'importantes variations selon la région de résidence. Ce phénomène est davantage l'apanage des jeunes vivant dans les grandes villes du Québec : à Montréal, 64 % des 20-24 ans vivent au domicile parental alors que dans les régions périphériques telles que l'Abitibi-Témiscamingue (22%) et le Saguenay-Lac Saint-Jean (35%), ce mode de vie est beaucoup moins présent (Molgat et Charbonneau, 2003). Ceci peut s'expliquer entre autres «par la possibilité qu'offre la grande ville de concilier le désir de vivre sa jeunesse au plan de l'expérimentation culturelle et sociale, et la vie au domicile des parents» (Maunaye et Molgat, 2003a, p. 225). Le taux de cohabitation varie aussi en fonction du niveau de scolarité et des revenus des jeunes adultes. Par exemple, chez les hommes âgés entre 20 et 29 ans, ce taux est de 70 % chez ceux ayant un revenu annuel se situant entre 5000 \$ et 9999 \$, comparativement à 43 % chez ceux gagnant entre 30 000 \$ et 39 999 \$ (Boyd et Norris, 1999). De plus, le taux de cohabitation diffère en fonction de la situation matrimoniale des parents. Ainsi, les jeunes adultes ont plus tendance à vivre au domicile familial si les parents sont encore ensemble que s'ils sont divorcés ou que l'un d'eux est décédé. Cependant, ce sont dans les familles reconstituées qu'on retrouve le taux de cohabitation parents/jeunes adultes le moins élevé (Boyd et Norris, 1995).

Au Québec et au Canada, les chercheurs expliquent principalement ce phénomène par les difficultés accrues que connaissent les jeunes au niveau de l'insertion professionnelle et résidentielle. Ils l'attribuent également à la montée de la fréquentation scolaire postsecondaire, à la plus grande autonomie dont disposent les jeunes au foyer familial, au rapprochement intergénérationnel, aux politiques sociales québécoises n'encourageant pas l'autonomie des jeunes, à l'allongement du célibat et conséquemment au report de la formation et de la mise en ménage du couple (Boyd et Norris, 1999; Molgat, 2000; Maunaye et Molgat, 2003c).

Ces explications varient selon le sexe : chez les jeunes femmes on invoque surtout les études, puisque qu'elles sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à poursuivre leur parcours scolaire au-delà des études secondaires, alors que chez les hommes on justifie davantage ce choix par les difficultés d'insertion en emploi et par la plus grande autonomie dont ils disposent au foyer familial par rapport à leurs consœurs.

Comme le souligne Molgat, un des facteurs pouvant expliquer ce phénomène du côté masculin

serait attribuable à la manière dont les parents traitent les jeunes hommes : ces derniers se considéreraient davantage satisfaits d'un milieu familial où la répartition des tâches domestiques joue en leur faveur, où leur liberté de mouvement est moins restreinte que celle de leurs sœurs où ils peuvent, en toute quiétude, attendre le « bon moment » pour partir (Molgat, 2003, p. 62).

Selon ce même auteur, les jeunes femmes ressentiraient un désir d'autonomie motivé principalement par l'expérience vécue chez les parents caractérisée, entre autres, par une division sexuelle des tâches que favoriseraient les parents au sein de la famille et par une surveillance plus étroite dont elle serait l'objet de la part de leur mère. Cette protection se fait sentir plus particulièrement au niveau de la sexualité, mais elle paraît aussi être liée à un plus grand souci pour l'avenir socioprofessionnel des jeunes femmes. À l'inverse, les parents entretiendraient une attitude plus laxiste à l'égard des jeunes hommes à l'intérieur du foyer familial.

Si toutes ces explications sont fort pertinentes, il nous semblait cependant intéressant d'aller rencontrer des jeunes, hommes et femmes, afin qu'eux-mêmes nous fassent part de leurs motivations à demeurer chez leurs parents bien qu'ils aient fini leurs études, travaillent et soient donc relativement indépendants financièrement et nous parlent des apports et des difficultés de la cohabitation avec leurs parents au quotidien.

Ce mémoire se divise en six chapitres. Le premier est consacré au contexte théorique de la recherche et présentera notre objet de recherche, la problématique, les objectifs poursuivis, les questions de recherche qui orienteront notre démarche et le contexte théorique qui précisera le point de vue théorique choisi pour ce mémoire. Dans le chapitre II, nous ferons une brève recension des écrits concernant les jeunes adultes qui cohabitent chez leurs parents dans certains pays comme la France, les États-Unis et le Canada. Nous verrons que notre objet de recherche est pertinent car les études se font rares et même inexistantes quand il s'agit d'appréhender ce phénomène en privilégiant une perspective analytique centrée sur des jeunes adultes occupant un emploi et ne faisant plus partie de la population étudiante au Québec. Dans le chapitre

III sera détaillée la démarche méthodologique adoptée pour la réalisation de cette recherche, c'est-à-dire la méthode qualitative privilégiée, les critères de sélection des répondants, le déroulement des entrevues et leur analyse et, enfin, une brève présentation des répondants et de leurs parents. Les trois derniers chapitres concernent les résultats de cette recherche. Le chapitre IV présente notamment les diverses motivations des répondants à demeurer au domicile familial, mais aussi l'impact de ce mode de vie sur leur identité (définition de soi) et sur la manière de se percevoir comme autonome ou non. Le chapitre V est davantage centré sur les éléments favorisant l'émergence de relations intergénérationnelles plus égalitaires qui permettent aux répondants d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour se construire eux-mêmes comme adultes autonomes au sein du domicile familial. Le chapitre VI montre, à l'inverse, que des rapports intergénérationnels conviviaux peuvent tout de même freiner la construction de leur autonomie et les replacer alors dans un rapport parents-enfant au sens d'une relation de filiation.

CHAPITRE I

CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 Introduction

Ce chapitre vise à définir notre objet de recherche, c'est-à-dire à présenter les objectifs de la recherche, les hypothèses qui nous ont guidé, ainsi que les questions qui l'encadrent et auxquelles nous tenterons de répondre. Par la suite, nous situerons ces questions au sein de théories empruntées à divers champs dont la sociologie de la jeunesse, la sociologie de la famille et la philosophie politique. Ce cadre théorique nous permettra ainsi de délimiter davantage notre objet de recherche en précisant le point de vue théorique choisi pour ce mémoire.

1.2 La problématique : objectifs, questions et hypothèses

Notre objet de recherche porte sur le phénomène des jeunes adultes québécois (20 à 29 ans) habitant chez leurs parents. Nous analysons ce phénomène en nous penchant sur le cas des jeunes adultes qui ne sont plus étudiants, mais qui occupent plutôt un emploi et qui ont donc théoriquement les moyens financiers nécessaires pour quitter le domicile familial.

Notre réflexion se centrera plus particulièrement sur la manière dont le jeune adulte arrive à devenir ou non une personne autonome dans un contexte de prolongement de la cohabitation au domicile parental et sur les nouvelles dynamiques intergénérationnelles mises en place pour favoriser ce processus. Selon les auteurs qui se sont penchés sur ce phénomène, il semble que dans cette nouvelle situation, les jeunes adultes ont à vivre plusieurs années dans la tension entre un besoin d'autonomie élevé et un faible degré d'indépendance (résidentielle, matérielle) pouvant mener à une «décristallisation identitaire» (de Singly, 2001) ou à vivre sous le «mode de la dissociation» (Chaland, 2001). Les proches, les autrui significatifs (Berger et Luckmann, 1986) jouent un rôle ambivalent dans ce processus de construction de leur identité au sein de la famille : ils peuvent aider les jeunes adultes à s'accomplir comme «être

original» en les considérant comme des personnes ayant une égale dignité (Taylor, 1992; Cicchelli, 2001) ou les étouffer en les enfermant dans un rôle et un statut ne correspondant pas à l'identité revendiquée.

Par ce prolongement de la cohabitation et par un climat plus favorable à la discussion, la famille peut alors continuer à aider le jeune adulte dans ce processus identitaire. Néanmoins, le lien de filiation apparaît ambivalent car il peut être

considéré à la fois comme une liaison et une contrainte, marqué aussi bien par le désir que par le rejet, par l'électif et l'inconditionnel, il retient les partenaires dans la dépendance tout en leur dégageant de nouvelles opportunités. Rien d'étonnant à ce qu'il se nourrisse d'injonctions paradoxales, plaçant les destinataires de la communication dans une situation inconfortable de porte-à-faux (Cicchelli, 2001, p. 15).

D'un côté, les parents souhaitent que leur enfant devienne autonome et responsable en continuant tout de même à le prendre en charge, à le surveiller et à contrôler dans une moindre mesure ses comportements. De l'autre, le jeune adulte désire devenir une personne autonome en demandant à ses parents de l'aider à accomplir cette transition à la maturité. D'où le paradoxe de la famille : elle est un lieu de dépendance mais elle peut aussi favoriser la construction de l'autonomie et de l'identité personnelle du jeune adulte. Dans ce contexte, les rapports intergénérationnels doivent évoluer vers des relations plus satisfaisantes pour les deux générations. Comme le montre Giraud en s'appuyant sur les écrits de Cicchelli :

le lien de filiation s'est transformé pour renvoyer aujourd'hui à une demande de reconnaissance mutuelle à la fois de droits personnels des enfants et de leur humanité profonde. L'asymétrie des statuts entre parents et enfants perdure et est acceptée tant qu'elle ne remet pas en cause la reconnaissance de l'égalité en dignité des personnes qui les occupent. Le lien de filiation est donc modifié par l'individualisation dans la mesure où parents comme enfant recherchent dans ce lieu une reconnaissance en tant que personne (Giraud, 2001, p. 117).

À partir de ces constats, nous nous proposons d'analyser, d'une part, les effets que cet étirement de la socialisation familiale engendre sur l'acquisition de l'autonomie du jeune adulte et sur la réalisation d'une «identité individualisée» irréductible à la socialisation familiale et, d'autre part, d'étudier les modifications survenues dans les

rappports intergénérationnels pour satisfaire ces exigences de l'individualisme contemporain. En ce sens, le premier objectif de cette recherche est d'appréhender comment le jeune adulte se construit progressivement comme personne autonome et comme «être original» tout en prolongeant la cohabitation avec ses parents. Le deuxième objectif de cette recherche est de rendre compte des nouveaux liens de filiation qui se tissent entre parents et jeunes adultes en regard de cette dynamique d'individualisation. Nous utiliserons la définition que donne de Singly du processus d'individualisation dont la finalité est d'en arriver finalement à «un individu doté d'une identité personnelle et disposant de ressources lui permettant de mettre en œuvre cette identité et d'élaborer un monde personnel grâce notamment à une indépendance relative vis-à-vis de ses proches» (de Singly, 2002, p. 9).

Dans ce contexte, cette individualisation se réfère au statut d'adulte et peut se décomposer en deux dimensions qui sont l'impératif d'autonomie et l'acquisition de l'indépendance, notamment financière et résidentielle. Il est toutefois évident que cette dernière dimension ne pourra se réaliser entièrement par un prolongement de la cohabitation intergénérationnelle. Nous pensons tout de même que le jeune adulte peut se considérer comme adulte en faisant référence à l'autonomie relative dont il dispose au foyer familial. En ce sens, ces jeunes adultes vivent sous le «mode de la dissociation» (Chaland, 2001) en pouvant devenir autonomes sans être indépendants. Comme l'a montré Chaland, «on conçoit mieux que l'indépendance économique ne constitue pas le seul chemin pour accéder à l'autonomie, que l'indépendance ou l'autonomie peuvent être vécues différemment selon que l'individu maîtrise ou non son monde, qu'il est avec ou seul» (Chaland, 2001, p. 42-43).

À cet égard, notre recherche étudiera l'adulte non pas comme une personne qui essaie d'acquérir à tout prix l'indépendance en s'affranchissant des dépendances objectives, mais plutôt comme un acteur qui veut devenir autonome, responsable et se réaliser comme personne authentique sans forcément couper tous ses liens de dépendance. L'autonomie sera considérée ici comme le résultat «de la capacité que lui donne sa raison de pouvoir vivre et agir par soi. Le propre de l'individu humain est en effet de pouvoir se décider par lui-même à partir de représentations et de normes émanant de sa réflexion critique, qu'il est apte à traduire en stratégies et en

actes (pouvoir sur soi)» (Laurent, 1993, p. 4-5). Autrement dit, ces jeunes doivent en arriver à être maîtres de leur destin afin d'expérimenter la vie selon leurs aspirations plutôt que d'être maintenus dans la dépendance et la surprotection, sans qu'ils puissent gérer eux-mêmes leur vie. Cela peut se traduire soit par l'élaboration de règles personnelles quand ils vivent seuls ou soit, dans le cas de la cohabitation intergénérationnelle, par des règles construites dans la négociation.

Nous pouvons à cet égard faire l'hypothèse que le jeune adulte tentera de se construire soi-même en déployant des stratégies pour modifier certaines contraintes engendrées par la dépendance de la cohabitation afin d'accroître sa marge d'autonomie et de pouvoir se penser finalement comme un adulte. Être autonome, c'est aussi faire de bons ou de mauvais choix et être en mesure de les assumer. Cette autonomie se vérifiera par la capacité ou non du jeune adulte à pouvoir négocier, définir et accomplir ses propres projets au sein du nid familial, mais aussi d'arriver à les faire accepter et légitimer par ses parents. Elle peut également se vérifier par sa participation ou non dans l'élaboration des règles communes et par sa «soumission» ou son «adhésion» à ces dernières (Chaland, 2001).

Deux grandes questions, auxquelles nous tenterons de répondre, encadrent notre objet de recherche :

1. Les jeunes adultes au Québec peuvent-ils aujourd'hui acquérir leur autonomie et se réaliser pleinement par un prolongement de la cohabitation avec leur famille d'origine ?
2. Si oui, de quelles manières peuvent-ils s'y prendre pour satisfaire les exigences de cette individualisation dans un rapport contraint par une certaine dépendance et l'observance de certaines normes parentales ? Si non, comment vivent-ils cette situation ?

Cet objet de recherche nous semble pertinent tant d'un point de vue social que théorique car les problématiques qui l'animent semblent générer plusieurs débats sociologiques fort intéressants à analyser. À titre d'exemple, il remet en question le constat sociologique affirmant que les parcours de vie s'individualisent de plus en plus et

que, ce faisant, les origines sociales et familiales orienteraient de moins en moins les conduites au profit de l'expression d'une autonomie des acteurs (Beck, 1998). En outre, ce phénomène montre, à l'inverse, que le désengagement parental et l'accès à l'autonomie des jeunes semblent se produire plus tardivement. Par conséquent, cet étirement de la socialisation familiale mènerait davantage au renforcement des mécanismes de transmission des pratiques et des valeurs du milieu d'origine plutôt qu'à une prétendue crise de l'institution familiale (Cicchelli, 2001; Molgat, 2000). Il s'agit donc de bien cerner comment le rapport intergénérationnel reflète tout de même des tendances vers l'individualisation en montrant que les valeurs de la culture holiste subsistent et sont remaniées pour rendre opérationnel ce processus. Comme le fait remarquer très pertinemment Cicchelli :

Si les valeurs holistes demeurent, elles ne peuvent être invoquées par les acteurs sociaux que si elles font appel aux valeurs individualistes. L'appartenance au groupe, la logique inconditionnelle de l'entraide, la responsabilité à l'égard des proches se justifient, aux yeux des parents et des jeunes adultes, au nom du respect de leurs personnes concrètes (dans la version immanente de l'authenticité) ou de leur dignité humaine (dans la version transcendante de l'authenticité) (Cicchelli, 2001a, p. 121).

Bref, ce phénomène pose plusieurs questions pertinentes touchant au domaine de la sociologie de la famille et de la jeunesse. Il importe donc d'expliquer ce phénomène et ses conséquences pour être en mesure de comprendre l'évolution des comportements de la jeunesse et de ses rapports avec la famille d'origine. La finalité de ce projet est donc de montrer comment le processus d'individualisation peut se déployer chez les jeunes Québécois à travers le prolongement de la cohabitation avec leurs parents. Autrement dit, comment en arriver, dans un contexte marqué par une certaine dépendance (matérielle, résidentielle), à concilier un désir de reconnaissance identitaire et d'autonomie avec les exigences du groupe familial ? Et quels doivent être les éléments à considérer pour établir de nouveaux rapports intergénérationnels permettant d'atteindre cette finalité ?

1.3 Le cadre théorique

Pour ce faire, il nous semble important d'aborder ces questions en nous servant de certaines théories empruntées à la sociologie de la jeunesse (Galland), la sociologie de la famille (Cicchelli, de Singly) et la philosophie politique (Taylor).

1.3.1 L'allongement de la jeunesse

La théorie de Galland nous est utile pour montrer ce qui caractérise la jeunesse d'aujourd'hui et quelles sont les transformations qui sont survenues dans les comportements des jeunes en ce qui a trait au passage à l'âge adulte. Il montre en effet que les étapes qui marquent cette entrée dans la vie adulte (fin des études, entrée dans la vie professionnelle, départ du domicile parental et formation d'un couple) sont de plus en plus retardées dans le temps et désynchronisées à partir des années 1980 (Galland, 2001b). En analysant séparément les parcours professionnels et familiaux, Galland remarque ainsi qu'il y a une transition souvent longue entre la fin des études et l'insertion professionnelle, de même qu'entre la décohabitation familiale et la formation d'un couple. Cette période, qu'il définit comme un «allongement de la jeunesse», est caractérisée par le développement

d'un ensemble de situations intermédiaires dont la principale caractéristique est d'être socialement ambiguës, d'être des situations frontières, mais qui peuvent se prolonger plusieurs années, des situations dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes ni tout à fait des rôles adolescents. C'est sans doute cette situation intermédiaire entre la dépendance adolescente et l'autonomie adulte qui caractérise le mieux la jeunesse européenne aujourd'hui (Galland, 1993b, p. 16).

Ensuite, il faut comprendre que ces modalités de vie ne sont pas des périodes d'attente, mais doivent plutôt être considérées comme des phases d'expérimentation. Pour Galland, nous sommes passés d'un mode de socialisation à un autre, d'un modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation. Le modèle de l'identification se caractérisait notamment par «la transmission sans altération», d'une génération à l'autre de l'identité et du statut adulte qui lui correspondait où la figure du père était centrale. Puis ce modèle laisse progressivement la place à un modèle de l'expérimentation

où la définition de soi comme le statut auquel cette définition doit correspondre se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi qui soit à la fois satisfaisante sur le plan de la *selfesteem* et crédible aux yeux des acteurs institutionnels (Galland, 1993a, p. 36-37).

En nous appuyant sur la théorie de Galland pour étudier la cohabitation intergénérationnelle à l'âge adulte, il nous apparaît important de comprendre à travers cet «allongement de la jeunesse» comment deux statuts contradictoires (adolescents/adultes) et deux situations opposées (dépendance/autonomie) peuvent arriver à se conjuguer. Dans cette perspective, la cohabitation intergénérationnelle à l'âge adulte se manifeste davantage comme un contexte d'expérimentation contraint par une certaine dépendance. Nous pensons que le jeune adulte tentera tout de même de se construire soi-même en déployant des stratégies pour modifier ces contraintes et accroître sa marge d'autonomie. C'est ce que Ramos nomme par exemple des stratégies de «grignotage», c'est-à-dire que les jeunes

vont développer des stratégies pour affirmer leur réalité personnelle, tout en restant dans les limites acceptables par les parents, en construisant la «bonne distance» : ils doivent respecter ces règles en partie afin de ne pas entrer dans des situations de conflits et ils les «grignotent» aussi afin de continuer à accroître leur marge d'autonomie (Ramos, 2003, p. 31).

À travers ce phénomène, la construction de l'autonomie individuelle devient alors un processus progressif, mais non synchronisé où se jouent des reformulations identitaires devant être négociées et reconnues par les parents. Dans ce contexte, cette individualisation peut-elle se réaliser chez le jeune adulte sans une indépendance résidentielle et si oui, de quelles manières ? Pour essayer de répondre à cette question, il est donc préalablement nécessaire de montrer en quoi l'individualisation est devenue un processus essentiel pour la définition de l'individu dans les sociétés occidentales contemporaines et en quoi la famille peut continuer à aider le jeune adulte dans ce «processus de révélation de soi». Les théories de Taylor et de Singly nous semblent à cet effet appropriées pour éclaircir plusieurs points relatifs à cette interrogation.

1.3.2 Le développement de l'individualisme comme exigence contemporaine

Pour Taylor, l'individualisme contemporain est apparu par un changement de perspective identitaire. Auparavant, l'être humain se définissait par le contact avec certaines sources (Dieu ou l'idée du Bien) et à travers le statut qu'il occupait dans une société hiérarchisée. Aujourd'hui, nous sommes passés à une conception morale où l'individu doit chercher au fond de lui-même pour pouvoir s'accomplir pleinement. Les sociétés contemporaines ont ainsi imposé un impératif qui est devenu rapidement une évidence normative pour chaque individu : celui de devenir un «être original», mais aussi autonome et responsable. Pour ce faire, une conversion au subjectivisme et à l'introversion est exigée afin que l'individu puisse se penser comme un «être doté de profondeur intérieure» (Taylor, 1998). L'objectif de chacun revient à découvrir cette identité latente où «être sincère envers moi-même signifie être fidèle à ma propre originalité, et c'est ce que je suis seul à pouvoir dire et découvrir. En le faisant, je me définis du même coup. Je réalise une potentialité qui est proprement mienne (Taylor, 1992, p. 44). Dans ce contexte, cette conception moderne de l'individualisme dévalorise les rôles et les statuts et encourage, du même coup, l'originalité et l'authenticité.

Toutefois, pour Taylor, cette identité personnelle ne peut se concevoir qu'en entretenant des rapports étroits avec des «autres qui comptent». Comme il le souligne :

Ma découverte de ma propre identité ne signifie pas que je l'élabore dans l'isolement, mais que je négocie par le dialogue, partiellement extérieur, partiellement intérieur, avec d'autres. Ma propre identité dépend vitalemment de mes relations dialogiques avec les autres (Taylor, 1989, cité par de Singly, 2000, p. 13).

Son analyse insiste sur l'importance du «dialogisme» où il utilise ce terme pour montrer comment l'identité de l'individu se constitue par le contact et l'échange continu avec autrui. Ce qui amène l'acteur à se définir par comparaison et à chercher en quoi sa différence est significative des autres. C'est ainsi qu'il peut se construire une identité originale car d'autres la reconnaissent comme telle. La reconnaissance par l'entremise de relations avec les autres devient ainsi la condition *sine qua non* permettant à l'individu de se réaliser. Bref, «nous pouvons constater à quel point une identité originale

a besoin de cette reconnaissance que consentent ou refusent les «autres qui comptent» et à quel point elle est aussi vulnérable» (Taylor, 1992, p. 67).

La théorie de Taylor nous montre l'importance et la nécessité de ce processus d'individualisation sur lequel repose l'identité moderne. Être soi-même, être authentique et ne plus jouer «le rôle de» ou ne pas s'enfermer dans un carcan statutaire deviennent les objectifs à atteindre. Exigence contemporaine se réalisant notamment par l'acquisition de l'autonomie et l'accession à l'indépendance financière et résidentielle. Il faut tout de même garder à l'esprit que cet impératif à devenir soi-même est le résultat d'une socialisation à long terme qui n'est pas seulement présente pendant l'enfance, mais qui se poursuit tout au long de la vie. Il est donc capital d'insister sur le caractère d'inachèvement de la construction identitaire car

l'identité humaine n'est pas donnée une fois pour toutes à la naissance, elle se construit dans l'enfance et, désormais, doit se reconstruire tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. L'identité est un produit de socialisations successives (Dubar, 2000, p. 15).

L'importance accordée aux relations avec des «autres qui comptent» pour le développement identitaire du jeune adulte nous permet ainsi de constater que la famille joue un rôle fondamental dans ce processus d'individualisation. C'est ce qui permet à certains chercheurs comme de Singly et Cicchelli de soutenir que les relations parentales peuvent continuer à être bénéfiques pour l'individualisation du jeune adulte vivant au domicile familial. Pour de Singly, ce n'est pas avec n'importe quels autres que l'individu peut se découvrir et s'accomplir, mais en entretenant en permanence des relations avec des très proches (parents, conjoints, amis intimes). Toutefois, ces relations intergénérationnelles doivent évoluer et revêtir un autre sens dans le rapport à l'autre.

1.3.3 L'importance de la famille dans ce processus d'individualisation

Ce qui nous amène à présenter la théorie élaborée par de Singly afin de montrer comment la famille contemporaine demeure un lieu essentiel pour la construction de

l'identité personnelle chez le jeune adulte. En reprenant Taylor, de Singly soutient que la réalisation de soi est un processus s'échelonnant tout au long de la vie et demandant conséquemment des liens avec des très proches. La famille devient donc pour lui :

le lieu dans lequel les adultes et les jeunes, les hommes et les femmes élaborent cette forme d'intériorité qui nous amène à nous concevoir comme des êtres doués de profondeurs intimes (Taylor, 1992), et qui crée le sentiment d'authenticité, c'est-à-dire «une certaine façon qui est la *mienne*», sans imiter celle des autres (de Singly, 2000, p. 15).

De Singly n'associe donc pas la montée de l'individualisme contemporain à des conséquences néfastes sur la structuration des liens familiaux. Il pense plutôt que les liens de filiation se retrouvent transformés par l'individualisation dans la mesure où chaque membre de la famille cherche, dans ces relations familiales, à être reconnu davantage en tant que personne authentique plutôt qu'à travers son statut familial. Ainsi, les relations familiales seraient davantage orientées aujourd'hui vers la satisfaction des besoins individuels et l'épanouissement personnel de chacun des membres plutôt que vers les intérêts du groupe. Autrement dit, la socialisation familiale mettrait plus l'accent sur le «processus de révélation de soi» que sur la «transmission sans altération». Bref, pour de Singly, la formation d'une identité personnelle ne peut passer que par des rapports avec des très proches où la famille devient, ce faisant, le lieu privilégié dans cette quête de soi.

Dans cette perspective analytique, cet «individualisme positif» ne se réduit aucunement à une montée de l'égoïsme pouvant à terme briser toute solidarité et transmission intergénérationnelle. Les liens de filiation sont seulement modifiés en ce sens où les acteurs souhaitent une forme d'héritage qui laisse une plus grande initiative aux héritiers. À cet égard, ce changement de perspective identitaire reflète cette logique d'expérimentation développée par Galland où les jeunes adultes habitant chez leurs parents doivent avoir la possibilité de trier et de choisir ce qui leur est transmis en fonction de la compatibilité avec leur identité. Comme le souligne de Singly :

l'individu accepte un héritage à la condition d'avoir le droit d'inventaire, c'est-à-dire la liberté de pouvoir choisir ce qu'il conserve de cette transmission (de Singly, 1996b). L'équilibre se situe donc entre l'excès de racines, ou en d'autres termes d'identité statutaire, et l'ambition d'une identité personnelle, exclusivement détachée de toute contingence (de Singly, 1998, p. 40).

Pour de Singly, l'accès à l'autonomie est donc une condition nécessaire pour devenir soi-même et peut se réaliser, à certaines conditions, par un prolongement de la cohabitation familiale. Comme nous l'avons entrevu antérieurement dans ce texte, l'asymétrie des statuts entre parents et jeunes adultes peut perdurer dans ce genre de situation tant qu'elle ne nie pas la reconnaissance de l'identité revendiquée et n'enferme pas le jeune adulte dans un rôle ou un statut qu'il ne lui convient pas. Pour que le jeune adulte puisse s'accomplir comme «être original», les relations intergénérationnelles doivent donc évoluer et être marquées par le sceau de la négociation afin d'être plus satisfaisantes pour tous. La finalité est bien d'en arriver à ce que le jeune ne soit plus défini par son statut de «fils de» ou «fille de», mais plutôt reconnu comme une personne en relation avec une autre personne. Autrement dit, «la dimension statutaire n'est pas niée, elle devient seconde» (de Singly, 2001, p. 10). À l'inverse, si l'identité revendiquée n'est pas reconnue par les parents, il peut se créer un climat de tensions et de conflits pouvant mener à terme à la décohabitation du jeune adulte. De nouveaux rapports intergénérationnels se mettent ainsi en branle et sont orientés vers une reconnaissance mutuelle permettant aux parents de se rapprocher des aspirations des jeunes adultes et à ces derniers de se rapprocher des exigences de leurs éducateurs.

1.3.4 L'égalité en dignité, l'autorité et la confiance dans le rapport à l'autre

Afin d'appréhender comment s'établissent ces nouveaux rapports, nous nous servirons d'une notion introduite par Cicchelli. À cet égard, «l'égalité en dignité» nous permet de saisir que

l'objectif des parents et des enfants n'est pas de parvenir à une égalité juridico-formelle qui serait le prolongement d'une égalité des statuts, mais à une égalité dans l'estime que chacun doit à l'autre en vertu de son humanité profonde, de son soi humanitaire (Cicchelli, 2001, p. 190).

Cette façon d'envisager l'égalité permet aux jeunes adultes de renégocier leur place au sein de la famille afin d'en arriver à une nouvelle reconnaissance identitaire et à fonder de nouveaux rapports intergénérationnels prenant en compte le respect de la dignité de chacun des membres. C'est «à la fois une tentative pour voir de nouveaux droits promus

et pour accepter les exigences de ceux qui les reconnaissent en s'attribuant de nouveaux devoirs» (Idem, p. 190). Une dynamique de différenciation s'instaure ainsi à l'égard des identités des autres membres de la famille pour que chacun puisse en arriver à une reconnaissance de leur altérité. Pour Cicchelli, percevoir et revendiquer sa différence au sein de la famille sont deux éléments permettant d'atteindre cette «égalité en dignité» tant convoitée par le jeune adulte. Ce que Ramos ramène à un processus de subjectivation, «*c'est-à-dire un processus par lequel ce qui était initialement vécu comme réalité imposée de l'extérieur devient peu à peu une réalité à caractère subjectif*» (Ramos, 2002, p. 224). Ce processus permet au jeune adulte de distinguer la réalité commune de la réalité subjective et de prendre conscience qu'il peut agir désormais sur cette réalité autrefois imposée. À travers la négociation dans divers domaines de la vie quotidienne, il peut ainsi influencer sur cette réalité commune et mettre en avant une réalité plus personnelle pour en arriver finalement à redéfinir sa place au sein de la famille.

Par conséquent, comme le souligne Cicchelli, cette reformulation des liens de filiation implique aussi une recomposition du sens qu'on attribuait auparavant à l'autorité et à la confiance. D'une part, l'autorité parentale ne se justifie plus par une autorité qu'on peut qualifier d'hégémonique ou de tyrannique, mais plutôt par une autorité qui tend à prendre en compte le point de vue d'autrui. Dans ce contexte, le jeune adulte ne peut accepter cette autorité qu'à la condition qu'elle devienne légitime à ses yeux et ne l'étouffe pas. Elle est donc reconnue de façon positive lorsque le jeune adulte juge et approuve les attitudes des parents. À l'inverse, elle devient négative si l'autorité parentale inhibe ses aspirations à l'altérité et, ce faisant, à devenir une personne autonome. D'autre part, le jeune veut avoir la confiance de ses parents, preuve qu'ils reconnaissent son «humanité». Dans ces nouveaux rapports orientés vers l'attention portée à autrui, le jeune adulte aspire à montrer à ses parents qu'il est «digne de confiance» en se pliant à de nouveaux devoirs ou de nouvelles obligations, alors que les parents veulent lui montrer qu'ils sont «dignes de l'autorité» en reconsidérant leurs positions sur certains points, preuve d'une ouverture aux raisons de l'autre et d'une reconnaissance de sa dignité. Comme le résume Cicchelli :

si l'attention à autrui, consistant dans le sentiment de porter en soi une part importante d'humanité (de Singly, 1998b), s'apprend en famille, l'autorité et la confiance ne saurait être seulement la résultante d'une attitude stratégique. Elles engagent des valeurs profondes, orientant chacun des acteurs vers l'autre dans le but de lui montrer l'attachement à sa personne (Cicchelli, 2001, p. 191).

Dans cette perspective, Cicchelli, à la suite de de Singly, soutient que l'avènement de la culture individualiste (le souci de soi, l'exigence d'autonomie) n'a pas effacé les valeurs associées à la culture holiste (le souci des autres, le sentiment d'appartenance aux groupes). Ces dernières ont seulement été remaniées pour rendre opérationnels les éléments de la culture individualiste. Par exemple, pour atteindre son identité intime et se réaliser pleinement, l'individu a besoin de relations dialogiques avec les autres. La quête de soi implique donc des rapports permanents avec les «autres qui comptent» ou des très proches. C'est ce qui permet à Cicchelli et à de Singly d'affirmer finalement que l'avènement de l'individualisme ne crée pas une rupture des liens entre l'individu et l'institution familiale. Il y a plutôt une recomposition du sens de ce rapport qui tend à s'orienter aujourd'hui vers une reconnaissance mutuelle et une ouverture à l'autre contribuant à l'épanouissement individuel de chacun des membres de la famille. Cet étirement de la socialisation familiale permet donc de se dérouler selon de nouvelles modalités qui semblent pouvoir satisfaire autant les exigences des parents que les aspirations du jeune adulte continuant à habiter au domicile familial.

L'attitude de Cicchelli et de de Singly entretenue à l'égard de la famille se situe donc à l'opposé des observateurs de la famille et de la parenté qui pensent que l'institution familiale est en crise en n'assurant plus ses fonctions d'intégration et de régulations sociales. Ils se positionnent plutôt en faveur de la thèse faisant la promotion d'une démocratisation des relations familiales. Pour eux, «on serait ainsi passé d'un modèle de fonctionnement familial autoritaire et conflictuel à un modèle éducatif libéral ou démocratique, dans tous les cas plus favorable à l'émancipation des relations entre générations» (Blöss, 1997, p. 48). Le climat familial serait aujourd'hui moins axé sur les relations d'autorité et d'obéissance sans discussions que sur la «communauté d'opinions» ou «l'espace de droits» privilégiant l'épanouissement personnel de chacun des membres par l'entremise de la négociation et de l'argumentation. Bref, selon eux, l'institution familiale s'est profondément modifiée au cours du siècle sans que l'on puisse

en arriver à parler d'une crise de l'autorité parentale et d'une diminution de ses capacités intégratives :

Dans cette perspective, la socialisation familiale ne saurait être caractérisée par la négative, en termes de perte de fonctions, car elle construit des identités individuelles *et* des identités partagées, collectives : elle fabrique du lien (Cicchelli, 2001, p. 197).

1.4 Conclusion

Les théories présentées dans ce chapitre éclairent plusieurs points relatifs à nos questions de recherche. Il semblerait ainsi possible pour le jeune adulte continuant à habiter chez ses parents de se construire, à certaines conditions, comme personne autonome et comme adulte. Cette injonction à devenir soi-même serait réalisable de nos jours par des rapports intergénérationnels qui s'inscriraient davantage dans une dynamique d'individualisation que de dépendance en s'ouvrant fortement à l'action des jeunes adultes. Des relations familiales plus ouvertes à la négociation et à la discussion entre les jeunes et leurs parents déboucheraient ainsi sur une reconnaissance accrue de l'autonomie personnelle des premiers.

Les rapports intergénérationnels doivent tout de même évoluer vers une ouverture à l'autre et vers une reconnaissance mutuelle satisfaisante pour les deux parties, une situation qui n'est pas évidente à gérer et qui peut être à l'origine de plusieurs conflits pouvant mener au départ prématuré du jeune adulte (Molgat, 2003). Pour Kaufmann (1999), en n'ayant pas à gérer de contingences matérielles, le prolongement de la cohabitation au domicile familial permet au jeune adulte d'avoir le temps de travailler sur lui-même et ainsi de se réaliser pleinement. À l'inverse, un départ précipité du domicile familial et une installation trop précoce dans la vie adulte est perçu par lui «comme une fermeture définitive de l'identité. La jeunesse est les temps où le pouvoir d'invention de soi par soi est maximum : l'avenir reste ouvert» (Kaufmann, 1999, p. 128). Dans le cas des jeunes ayant terminé les études, occupant un emploi et décidant de prolonger leur séjour au domicile familial, nous pensons qu'ils sont plus en mesure d'en arriver avec leurs parents à des rapports orientés vers un respect mutuel de leur dignité et, ce faisant, vers une reconnaissance accrue de leur autonomie personnelle. En choisissant

de demeurer au foyer familial, nous pouvons supposer que ces jeunes ont réussi à obtenir de leurs parents la validation de l'évolution de leur identité et ont davantage la possibilité de se construire comme personne autonome et d'être perçu comme tel par leurs parents. Autrement, si le climat familial ne donne pas la possibilité d'établir ce type de relations et, de surcroît, devient une entrave à leur épanouissement personnel et les empêche de se sentir l'égal de leurs parents, ils ont maintenant les moyens financiers pour quitter le domicile familial et mener alors leur vie selon leurs propres aspirations.

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Introduction

Nous orienterons notre recherche en considérant les perspectives théoriques du chapitre précédent, mais en les confrontant avec de nouvelles données récoltées lors d'entrevues individuelles effectuées dans la grande région de Montréal auprès de jeunes adultes vivant chez leurs parents. Or, cette situation des jeunes Québécois ayant terminé les études, occupant un emploi et décidant de prolonger la cohabitation avec leurs parents a très peu été étudiée sous l'angle de l'acquisition de l'autonomie, de la construction identitaire et des liens familiaux au Québec. Quelques études ont été produites en France sous cet angle d'approche (Cicchelli, 2001; Ramos, 2002) en se penchant toutefois exclusivement sur la population étudiante. Or, il s'agit d'un rapport à l'autre pouvant différer (instrumental/affectif) car les étudiants ont à rendre des comptes à leurs parents et sont plus dépendants financièrement de ceux-ci (Cicchelli, 2000), contrairement aux jeunes adultes ayant un emploi et un revenu stable. Voyons néanmoins les recherches qui ont été produites sur ce phénomène et les résultats auxquels elles sont arrivées dans certains pays comme la France, les États-Unis et le Canada.

2.2 Études françaises

Il faut d'abord souligner que les études françaises étudient les nouvelles formes que prennent les relations intergénérationnelles dans un contexte marqué par l'allongement des interdépendances entre parents et étudiants. Le but des deux protagonistes est de permettre aux jeunes de se dégager de l'emprise de leurs parents et de construire avec eux des relations plus égalitaires, davantage marquée par une reconnaissance mutuelle de leur autonomie personnelle. Dans cet optique, l'acquisition de l'autonomie est comprise comme un processus, l'enfant devenant progressivement lui-même par l'aide de ses proches.

2.2.1 L'étude de Cicchelli (2001)

Cette étude se penche sur les relations intergénérationnelles qu'entretiennent les étudiants continuant à cohabiter avec leurs parents. Plus spécifiquement, Cicchelli analyse comment se déconstruisent et se reconstruisent les liens de filiation à l'âge des études supérieures. Il faut ainsi comprendre que cette situation est de plus en plus fréquente et engendre des relations qui sont caractérisées le plus souvent par un étirement de la dépendance des étudiants à l'égard de leurs parents pouvant conséquemment freiner et restreindre la construction de leur autonomie et de leur altérité. Dans la majeure partie des cas, ces étudiants doivent rendre des comptes à leurs parents afin de leur montrer qu'ils méritent la prise en charge de leurs études.

Dans ce contexte, Cicchelli examine comment réagissent et se positionnent les parents et les étudiants dans cette situation en adoptant une approche monographique lui permettant d'analyser les flux monétaires et verbaux échangés entre ceux-ci et d'insister finalement sur la nécessité d'une reformulation des liens entre les deux générations. Il montre ainsi comment les parents peuvent être des ressources autant que des obstacles dans le processus identitaire du jeune adulte car devoir rendre des comptes débouche le plus souvent sur une situation ambivalente :

Ils peuvent vivre de façon confortable ou inconfortable le prolongement de la dépendance financière, considérer tantôt qu'il est à l'origine de leur hétéronomie, tantôt qu'il est nécessaire pour parachever l'acquisition des titres scolaires. Ainsi, certains étudiants accentuent le manquement à leurs propres obligations, alors que d'autres soulignent les fautes de leurs parents (Cicchelli, 2001, p. 92).

Des tensions identitaires peuvent se développer chez les jeunes adultes dépendamment des portraits de la gêne ou de l'aisance qu'esquisse Cicchelli pour examiner comment les étudiants vivent leur prise en charge et construisent leur individualité à travers l'approbation ou la désapprobation exprimée dans le regard parental et le contrôle des sommes allouées pour leur étude. Autrement dit :

Mettre à jour la réception enfantine du regard parental et le jeu d'implication ou de distanciation à son égard signifie suivre et regrouper les traces verbales se référant à la gêne ou à l'aisance exprimées par les étudiants. Pour comprendre donc l'hétéronomie objective, mesurée par le montant de l'argent provenant de ses parents et par le coût total que l'étudiant représente [fig. 1 et 3], se combine avec le souci de parvenir à un sentiment d'autonomie subjective, des portraits multidimensionnels ont été proposés (Idem, p. 99).

Il trace trois portraits représentés d'abord par la «gêne subie», où les étudiants accordent une grande importance à l'estime parentale. Par conséquent, quand leurs comportements ou leurs dépenses sont désapprouvés par le jugement des parents, ces jeunes adultes ne s'estiment pas à la hauteur de la prise en charge et estiment devoir rendre des comptes à leurs parents. Dans ce cas de figure, l'hétéronomie est très marquée et les étudiants ne se considèrent pas comme des personnes très autonomes, mais plutôt dépendantes. À l'autre extrémité, on retrouve les étudiants qui «se targuent de l'aisance» en s'estimant plus fortement créditeurs et en considérant, du même coup, leurs parents comme des débiteurs. Dans cette situation, la prise en charge et l'autonomie ne sont pas vécues à travers le regard parental, mais tendent plutôt à s'y soustraire pour épouser le point de vue des étudiants. Ce sont eux qui élaborent les critères qui vont justifier la gestion de leurs ressources et le déroulement de leurs études. Par conséquent, ils n'estiment pas devoir rendre des comptes à leurs parents et aucun reproche ne peut être adressé sur leurs conduites. Alors qu'entre les deux, on retrouve la «gêne maîtrisée» renvoyant aux étudiants qui manifestent une certaine aisance à être pris en charge en ressentant tout de même un certain malaise. Ils expriment un attachement au jugement parental (gêne), mais ils légitiment leur prise en charge par leurs mérites respectifs (aisance). Ces étudiants adoptent ainsi des comportements qui répondent aux attentes parentales et peuvent, ce faisant, vivre plus aisément leur prise en charge. C'est dans ce cas de figure où les aspirations des étudiants se conjuguent le mieux aux exigences parentales.

À partir de ces portraits dans lesquels les liens de filiations sont davantage considérés comme pédagogiques, instrumentaux et utilitaires, Cicchelli soutient que de nouveaux rapports intergénérationnels doivent se développer et se fonder notamment sur une reconnaissance mutuelle de chacun des membres de la famille en tant que personnes ayant une égale dignité. Cette notion est centrale dans l'ouvrage de Cicchelli

et lui permet de se positionner contre la thèse promouvant la fin des échanges au sein de la famille. Selon lui, quatre conditions structurelles et culturelles ont permis l'essor de relations familiales plus ouvertes à la négociation laissant ainsi plus de place au développement de l'autonomie et de la construction identitaire du jeune adulte au sein de l'institution familiale. Résumons-les brièvement.

- 1- «Le passage d'un mode de reproduction sociale par le capital économique à un mode de reproduction sociale par le capital scolaire implique la possibilité pour les jeunes d'accéder à une position sociale sans passer par les biens transmis par les parents» (Idem, p. 202).
- 2- L'injonction à devenir soi-même a changé la conception que l'individu se faisait de la famille. Les relations familiales sont davantage axées sur l'épanouissement personnel que sur les intérêts du groupe.
- 3- L'institution familiale est de plus en plus traversée par des principes et des mécanismes de fonctionnement émanant de la société civile. Par exemple, des notions comme la reconnaissance des différences et l'égalité en droit se retrouve maintenant au sein de la vie familiale.
- 4- L'évolution des modèles de gestion des rapports familiaux en psychologie a permis l'émergence de «l'idée que l'espace privée puisse représenter un lieu d'achèvement de son identité [et] s'est substituée à celle, en vogue dans les années 1960 et 1970, qui décriait les effets castrateurs de l'institution familiale – que l'on songe à l'antipsychiatrie anglaise [...]» (Idem, p. 202).

Bref, pour Cicchelli, la réalisation d'une certaine autonomie chez les étudiants continuant à vivre au domicile familial semble être tout à fait possible au sein d'une relation de dépendance en respectant toutefois certains principes pour que les rapports intergénérationnels puissent évoluer et s'orienter dans cette direction. À cet égard, l'étude de Ramos en arrive sensiblement aux mêmes conclusions en reprenant elle aussi les étudiants comme population étudiée.

2.2.2 L'étude de Ramos (2002)

L'enquête réalisée par Ramos se distingue toutefois de celle de Cicchelli en ce sens où elle fait appel à la sociologie compréhensive pour aborder la construction de l'autonomie et la reformulation des liens de filiation à l'âge des études supérieures alors que Cicchelli a opté pour une approche monographique. Dans ce contexte, Ramos entretient les mêmes préoccupations que Cicchelli à l'égard des jeunes étudiants continuant à cohabiter avec leurs parents en essayant de comprendre à quelles conditions ils peuvent se sentir exister comme adulte et comme personne autonome dans une situation caractérisée par de multiples dépendances objectives : résidentielle, financière et matérielle. Cet objectif se décompose en deux questions :

la première étant de savoir comment le jeune adulte construit un «chez-soi, chez ses parents» et quels moyens il met en œuvre pour assumer ses désirs et répondre à ses aspirations personnelles tout en tenant compte des obligations qu'implique la cohabitation. La deuxième interrogation étant de comprendre comment le jeune adulte qui se maintient chez ses parents, se construit au sein de ce «chez-soi, chez ses parents» et comment cet espace au sens large participe à sa construction identitaire (Ramos, 2002, p. 233).

Pour ce faire, elle a décidé de focaliser son attention sur les interactions de la vie quotidienne entre parents et jeunes adultes en effectuant des entrevues lui permettant de recueillir les discours des étudiants sur le partage quotidien de l'espace. Sa recherche se concentre sur ce dernier point. Le partage de l'espace se retrouve à travers l'interaction ou la combinaison de trois dimensions : spatiale, temporelle et relationnelle. Pour elle, la dimension spatiale renvoie à l'action de l'occupant sur son environnement physique pouvant concerner aussi bien les espaces communs (salon, cuisine, chambre de bain) que les espaces plus intimes (chambre de l'étudiant). En ce qui a trait à la dimension temporelle, le rapport à l'espace varie en fonction de différents moments dans la journée par la présence ou l'absence de certains occupants dans ces territoires. Finalement, la dimension relationnelle est la résultante des deux autres dimensions où partager les espaces et les temps avec les autres habitants de la famille signifie de devoir négocier. Bref, pour Ramos citant Kellerhals :

l'espace est tout à la fois symbole (exprimant les valeurs et la genèse du groupe), enjeu (de luttes de statuts et de compétences, de définitions des orthodoxies relationnelles), mais aussi modèle (contraignant à certains partages, interdisant ou permettant divers genres de communication, cachant ou exhibant certaines activités) (Kellerhals, 1995, cité par Ramos, 2002, p. 23).

En prenant en compte ces trois dimensions dans le rapport que le jeune adulte entretient à l'égard de l'espace, Ramos en arrive à distinguer trois dimensions du «chez-soi, chez ses parents», soit : «chez-soi», «chez ses parents» et «chez-nous». La première dimension renvoie à la manière dont le jeune adulte se construit un «chez-soi» chez ses parents, c'est-à-dire aux moyens par lesquels il parvient à répondre à ses aspirations personnelles tout en tenant compte des exigences parentales qu'impliquent justement la cohabitation. À cet égard, des processus de séparation sont mis en œuvre afin de parvenir à une distinction entre le «je individuel» et le «je familial». Les stratégies utilisées sont le plus souvent l'expérimentation et la négociation. Par exemple, Ramos considère la chambre de l'étudiant comme un territoire personnel faisant l'objet de multiples négociations et devenant conséquemment un lieu d'expérimentation pour l'élaboration de nouvelles règles de cohabitation et pour une nouvelle définition de soi.

Dans ce contexte, l'expérimentation devient une notion-clé dans l'œuvre de Ramos pour comprendre quelles procédures le jeune adulte met en œuvre pour s'approprier sa chambre comme espace personnelle et comment celles-ci l'individualise et le rend acteur du «chez-soi» dans sa chambre. Ainsi, le jeune adulte met en place différentes stratégies permettant à des territoires personnels comme sa chambre de se construire par à-coup successifs pour en arriver finalement à la distinguer des autres parties familiales du domicile. Ce que Ramos nomme un «grignotage» des règles qui

se fait le plus souvent dans un rapport de force : d'un côté les parents réaffirment régulièrement l'espace de la cohabitation comme parental par des rappels à l'ordre ; de l'autre, les enfants tentent d'agrandir progressivement leur place de manœuvre personnelle au sein de l'espace familial. Ceci dans une situation de connaissance réciproque, d'observation de l'autre et d'ajustement en fonction des limites connues [...] (Ramos, 2003, p. 35).

Par ailleurs, ce sentiment du «chez-soi» ne se construit pas et ne se vit pas seulement à travers la dimension spatiale. Nous le retrouvons aussi dans le cadre relationnel où les jeunes adultes tentent d'établir des séparations entre les domaines parentaux et des domaines qu'ils considèrent comme personnels en pratiquant par exemple le mensonge ou bien l'omission. Dans ce cas, ces moyens servent à protéger certaines zones personnelles du jeune adulte contre le contrôle et le jugement des parents.

D'autre part, dans la cohabitation intergénérationnelle, le jeune adulte ne vit pas seulement au sein d'un «chez-soi» chez ses parents, mais il peut aussi se sentir vivre au sein d'un «chez-nous» ou d'un «chez ses parents». Dans ce contexte, ces deux dimensions s'opposent et peuvent se vérifier par la participation ou non du jeune adulte dans l'élaboration des règles communes et sur les décisions prises dans la transformation de l'espace. Selon les cas, il pourra à l'avenir considérer certains territoires comme espace familial plutôt que parental. Ramos donne ainsi l'exemple où l'étudiant participe et donne son opinion sur la décoration de certaines pièces de la maison contribuant de ce fait à la construction du sentiment de «chez-nous». En se sentant ainsi impliqué dans certains projets familiaux et écouté par ses parents, le jeune adulte peut se percevoir et être validé par ses ces derniers comme une personne entretenant des relations égalitaires avec une autre personne. Les interactions ne s'inscrivent plus dans une relation asymétrique et contraignante où les identités et les rôles étaient imposés par le statut des membres, mais tendent plutôt à évoluer vers une coopération entre les différents membres de la famille. Pour Ramos, c'est à cette condition, en passant d'un «chez ses parents» à un «chez-nous», que les relations intergénérationnelles laissent plus de place à l'autonomie du jeune adulte et favorisent, du même coup, sa réalisation personnelle.

Ce sentiment du «chez-nous» est à mettre en relation directe avec la convivialité familiale. En effet, pour elle :

une forte convivialité familiale constitue une des conditions de la reformulation des relations parent/enfant et aussi de la reformulation à soi-même dans la cohabitation intergénérationnelle. Ces reformulations permettent la construction d'une certaine autonomie, la réalisation de soi. Dans la convivialité familiale, le jeune adulte se vit comme l'égal de ses parents, et ses parents lui reconnaissent ce statut. Quand la reconnaissance parentale n'est pas suffisante, cela risque d'entraver la construction de l'identité parce qu'elle replace davantage le jeune adulte dans une relation de parents/enfants au sens d'une relation de filiation : quand les parents associent trop souvent enfant et enfance, ils entravent la construction de l'autonomie (Ramos, 2002, p. 245).

Par conséquent, lorsque le sentiment de «chez nous» est fort, le jeune adulte se considère surtout comme un acteur qui peut agir sur l'espace de la maison et transformer son environnement au cours duquel le lien de dépendance se trouve modifié et est vécu plus positivement. À cet effet, la chambre devient plutôt un espace de réalisation personnelle qu'un moyen de séparation d'avec les parents. Ramos soutient ainsi que c'est la présence de ce sentiment de «chez-nous» qui rend réalisable la construction de l'autonomie du jeune adulte au sein du domicile familial tant qu'il continue à être un «espace de réassurance identitaire» à l'intérieur duquel ses projets sont acceptés et validés par ses parents.

Pour Ramos comme pour Cicchelli d'ailleurs, tout dépend :

dans quelle mesure devenir soi chez ses parents suppose l'évolution ou l'invention de nouvelles relations familiales et à quelles conditions la famille relationnelle exerce une fonction de «réassurance identitaire» qui permet au jeune adulte de se construire soi-même dans la cohabitation générationnelle (Idem, p. 31).

Bref, ces deux chercheurs français affirment que l'acquisition de l'autonomie et la réalisation plus ou moins achevée d'une identité personnelle chez le jeune adulte sont possibles par un prolongement de la cohabitation avec ses parents. Il doit y avoir tout de même reformulation des liens de filiation qui passe, pour Cicchelli, par des relations fondées sur la reconnaissance mutuelle de chacun des membres de la famille en tant que personnes ayant une égale dignité alors que, pour Ramos, les relations familiales doivent se rapprocher vers des rapports égaux caractérisés par une forte convivialité familiale pour que le jeune adulte puisse se sentir vivre au sein d'un «chez-nous» plutôt que «chez ses parents». Cependant, comme le souligne Ramos, même si

les relations familiales s'orientent davantage vers l'épanouissement personnel et la reconnaissance accrue de l'autonomie des jeunes adultes au sein du domicile familial, cette autonomie est toujours concédée par les parents tant que l'enfant n'aura pas acquis une indépendance financière et résidentielle. Par conséquent, «même si les normes et les règles s'ouvrent à l'action des jeunes, le tracé final de la frontière de l'autonomie dans le nid familial est établi par les parents» (Maunaye et Molgat, 2003b, p. 18).

2.3 Études américaines

Aux États-Unis, plusieurs études se sont penchées sur la description, les causes et les conséquences de ce phénomène sur la vie familiale. Ces enquêtes s'appuient principalement sur des méthodes quantitatives privilégiant les analyses multivariées. À cet égard, plusieurs variables sont utilisées dans ces analyses comme le genre, l'âge, le statut matrimonial du jeune adulte, la structure familiale, les revenus familiaux, l'éducation et l'origine ethnique. En adoptant cette méthode quantitative pour aborder ce phénomène, il devient ardu de vérifier comment peut se déployer le processus d'individualisation chez le jeune adulte continuant à vivre chez ses parents et les effets de ce processus sur les rapports intergénérationnels. En effet, ce type de recherche indique seulement, d'une part, quelles sont les variables pouvant expliquer ce phénomène et, par conséquent, quelles sont les personnes les plus enclines à rester au domicile familial et, d'autre part, l'impact de ce phénomène sur la qualité des relations familiales et sur le bien-être des parents et des jeunes adultes.

Tout d'abord, ces études démontrent que l'âge, le statut matrimonial du jeune adulte, la structure familiale et, dans une moindre mesure, le sexe influent fortement sur le taux de cohabitation. Ainsi, les plus hauts taux de cohabitation se retrouvent chez les hommes célibataires au début de la vingtaine vivant dans une famille où les deux parents sont encore ensemble. Ils ont aussi remarqué que le niveau d'éducation et le revenu du jeune adulte peuvent avoir un effet sur le choix de cohabiter ou non avec ses parents. En ce sens, les jeunes ayant un faible revenu et/ou n'ayant pas d'emploi et, de surcroît, étant moins éduqués auront plus tendance à prolonger leur séjour au domicile familial (Aquilino, 1990; Aquilino et Supple, 1991; Glick et Lin, 1986). Finalement, certaines

recherches démontrent que le taux de cohabitation varie en fonction de l'origine ethnique où les Afro-Américains et les Latino-Américains sont plus enclins à prolonger la cohabitation avec leurs parents que les Blancs (Beck et Beck 1984, 1989; Glick et Lin, 1986). Toutefois, d'autres chercheurs soutiennent que ce ne sont pas les particularités culturelles associées à ces origines ethniques qui déterminent ce mode de vie, mais plutôt le statut socio-économique et le niveau d'éducation liés à celles-ci (Aquilino, 1990).

Par ailleurs, certaines études analysent l'impact de ce phénomène sur les relations familiales et, plus particulièrement, les conséquences qu'il engendre sur le bien-être des parents et des jeunes adultes. À cet égard, des chercheurs soutiennent que le prolongement de la cohabitation parents/jeunes adultes génère plusieurs désagréments et affecte conséquemment la qualité de vie des parents. Les jeunes profiteraient davantage de ce mode de vie au détriment du bien-être des parents (Glenn et McLanahan, 1981, 1982; Umberson, 1992; Ward et Spitze, 1992) où cette expérience serait vécue différemment selon le sexe des enfants (Ward et Spitze, 1996). D'autres y remarquent au contraire des relations positives dans lesquelles des conflits peuvent tout de même survenir dans certains cas. En effet :

children's financial dependency and unemployment were associated with increased parent-child conflict. The return home of divorced or separated children and the presence of grandchildren in the home decreased parent's satisfaction with the coresident living arrangement. Overall, however, the majority of parents were highly satisfied with the coresident living arrangement and described mostly positive relationships with their adult children (Aquilino et Supple, 1991, p. 13).

Aquilino et Supple soulignent ainsi que la satisfaction parentale est plus grande lorsque les enfants s'engagent dans une relation d'entraide, lorsqu'ils démontrent plus d'autonomie et qu'ils sont sur le point de remplir pleinement leur rôle d'adulte. Pour eux, la présence de conflits peut tout de même être bénéfique pour favoriser le développement de l'autonomie du jeune adulte en contribuant à renégocier la place respective de chacun des membres à l'intérieur de la famille.

Dans l'ensemble, nous constatons que ces études quantitatives limitent la compréhension de ce phénomène à quelques dimensions car leur approche

méthodologique permet seulement d'analyser les dimensions construites à partir de variables objectives. En ce sens, des thèmes aussi importants que la construction de l'autonomie, la réalisation d'une identité personnelle et la reformulation des liens de filiation peut difficilement s'analyser avec cet outil méthodologique. Comme le souligne White en recensant les études qui ont été produites sur ce phénomène aux États-Unis :

some of the unanswered questions noted in this review can be answered using secondary data sets already available, but others require more detail and probing questions than are likely to appear on an omnibus social survey. Qualitative and social-psychological studies that probe meanings and interpretations would be useful complements to the structural data already existing (White, 1994, p. 81).

Cette recension des études américaines nous permet ainsi de montrer à quel point une analyse qualitative s'impose pour comprendre plus en profondeur les dynamiques identitaires et les nouveaux rapports intergénérationnels inhérents à ce phénomène.

2.4 Études canadiennes

Au Canada, quelques études analysent ce phénomène en optant pour une approche orientée vers les analyses multivariées, et notamment des enquêtes longitudinales (1981 à 1996) très détaillées sur ce phénomène. En effet, il est analysé en fonction de variables socio-économiques telles que l'âge, le sexe, la fréquentation scolaire, la situation d'activité, le revenu, la région et la structure familiale (Boyd et Pryor, 1989; Boyd et Norris, 1995, 1999; Mitchell, 1998, Statistique Canada, 2002). Ces études en arrivent sensiblement aux mêmes conclusions que les études américaines : le choix de cohabiter plus tardivement chez les parents est le fait des hommes célibataires au début de la vingtaine, avec un niveau de scolarité peu élevé, qui sont en chômage ou inactif, qui disposent d'un faible revenu et qui sont au sein d'une famille dont les deux parents sont encore ensemble. La fréquentation scolaire à temps plein et vivre en zone urbaine sont d'autres facteurs importants pour expliquer ce phénomène. À cet égard, ces études canadiennes diffèrent très peu des études américaines et n'apportent aucun éclaircissement sur les façons dont peut se construire l'autonomie du jeune adulte et comment se vivent les rapports intergénérationnels par un prolongement de la cohabitation.

Au niveau québécois, on dénote et on décrit ce phénomène en le considérant comme un nouveau mode de vie des jeunes Québécois (Duval et Molgat, 2001; Gauhier, 1994, 2003) ou on l'analyse sous l'angle que nous allons privilégier, mais en faisant appel à des études provenant de d'autres pays (Maunaye et Molgat, 2003c). À cet effet, le collectif de Maunaye et Molgat est très intéressant car il s'attarde à montrer, d'une part, comment s'élaborent les rapports entre les jeunes adultes et leurs parents à travers différentes étapes qui marquent le passage à la vie adulte et, d'autre part, comment l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance des premiers devient un processus non synchronisé et très souvent ardu à accomplir sans l'aide des parents. Comme ils le soulignent :

La vie quotidienne au sein du domicile parental, la décohabitation, l'insertion professionnelle, la mise en couple, la naissance du premier enfant, les périodes saillantes de la transmission des savoirs, des valeurs et des biens matériels constituent autant de matrices sur lesquelles s'échafaude ce rapport et donc autant de lieux où doit se poser le regard analytique (Maunaye et Molgat, 2003b, p. 5).

Ce collectif s'est ainsi penché sur diverses dimensions de la sphère privée des jeunes adultes pour montrer qu'aujourd'hui les relations familiales paraissent davantage favoriser le développement de l'autonomie des jeunes adultes même si, dans plusieurs cas, ces derniers peuvent quitter le domicile familial dans un climat de tensions et parfois de rupture avec les parents. Comme le font remarquer ces auteurs :

si l'attachement prolongé des jeunes adultes avec leurs parents est permis grâce à une transformation de leurs rapports permettant aux premiers de construire leur autonomie même dans des situations de dépendance, il révèle en même temps les difficultés actuelles qu'ont de nombreux jeunes à acquérir leur indépendance, notamment économique (Idem, p. 5).

Deux études qualitatives retiennent ainsi l'attention dans ce livre se rapportant à celle de Ramos en France et à celle de Rebughini et Santoro pour l'Italie. Nous ne nous attarderons pas toutefois sur l'enquête de Ramos car elle a déjà été décrite précédemment dans ce chapitre. Quant à l'étude de Rebughini et Santoro, ces auteurs se demandent pourquoi de nombreux jeunes Italiens prolongent leur séjour au domicile parental à un âge avancé (après 25 ans et 30 ans) même s'ils ont souvent déjà un travail salarié. Les auteurs associent ce maintien prolongé de la cohabitation à certaines

spécificités culturelles et socio-économiques typiquement italiennes. Cette enquête nous montre ainsi que la cohabitation intergénérationnelle et les relations qui en découlent peuvent être les résultats de plusieurs facteurs structurels (politiques étatiques en emploi, au logement et au revenu très peu présentes ou même absentes) et d'un contexte culturel (familialisme) où la famille est considérée comme le seul lieu pour accéder un jour à l'indépendance. Ils en concluent donc que :

Tout en Italie semble pousser vers une faible, ou tardive, autonomie des jeunes : des parents trop protecteurs, un État qui ne dispose pas d'instruments pour favoriser l'action indépendante des jeunes générations, une habitude culturelle à considérer sa propre famille comme le seul interlocuteur digne de confiance. Le maintien prolongé des enfants au sein de la famille présente, cependant, des aspects ambivalents : il est à la fois une limite (à la responsabilisation) et une ressource (contre toute forme d'isolement) (Rebughini et Santoro, 2003, p. 119).

Par cette étude, nous pouvons constater qu'au-delà de la qualité des relations entretenues entre les parents et les enfants, d'autres facteurs au niveau institutionnel et culturel peuvent influencer sur les comportements des jeunes Italiens à cohabiter plus tardivement avec leurs parents. Dans ce pays, le contexte social exercerait ainsi une forte pression sur les processus d'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance chez les jeunes.

2.5 Conclusion

En conclusion, en regard de toutes les études présentées dans cette recension des écrits, notre objet de recherche paraît d'autant plus pertinent qu'il a été peu étudié au Canada et au Québec. Les études se font encore plus rares et même inexistantes quand il s'agit d'appréhender ce phénomène en privilégiant une perspective analytique centrée sur des jeunes adultes occupant un emploi et ne faisant plus partie de la population étudiante au Québec. Il n'en demeure pas moins que les études de Cicchelli (2001) et de Ramos (2002) sont essentielles pour la compréhension de notre objet de recherche et apportent différentes perspectives analytiques, outils méthodologiques et conceptuels à partir desquels il peut être abordé. À cet égard, ces deux enquêtes françaises se démarquent des autres travaux produits en Amérique du Nord sur ce

phénomène car elles adoptent une approche analytique rejoignant sensiblement celle que nous allons privilégier pour répondre à nos questions de recherche.

CHAPITRE III

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

3.1 Introduction

Ce chapitre détaille la démarche méthodologique adoptée pour la réalisation de cette recherche. Nous présenterons d'abord les raisons de notre choix pour l'approche qualitative retenue et, par la suite, la manière dont s'est déroulée le recrutement des répondants. Nous exposerons aussi de quelle façon ont été réalisées les entrevues, ainsi que les méthodes d'analyse et les diverses étapes qui lui sont rattachées. Finalement, nous ferons une brève présentation des répondants.

3.2 Le choix de la méthode

Afin de répondre adéquatement à nos questions de recherche, nous avons opté pour une méthode qualitative, celle de la théorisation ancrée (Paillé, 1994). Il faut d'abord souligner que la spécificité des méthodes qualitatives vient de leur inscription dans le paradigme compréhensif selon lequel l'on se doit

de considérer les phénomènes humains comme des phénomènes de sens (concernant des significations issues ou touchant les autres hommes) qui peuvent être «compris» par un effort spécifique tenant à la fois à la nature humaine du chercheur et à la nature de ces phénomènes de sens. Cet effort est appelé l'empathie (Mucchielli, 1996, p. 183).

À cet égard, la tâche du chercheur est d'interpréter le monde qui l'entoure, de lui donner un sens en se basant sur les significations que les acteurs (les répondants) accordent à ce phénomène. Dans cette recherche, il s'agit ainsi d'étudier l'expérience subjective de jeunes adultes cohabitant avec leurs parents en essayant d'appréhender le sens qu'ils accordent à ce mode de vie. Nous voulons donc comprendre leurs actions, leurs intentions, leurs motivations, les relations qu'ils tissent avec autrui, et notamment avec leurs parents.

La méthode de la théorisation ancrée (Laperrière 1998; Paillé, 1994) nous a semblé à cet effet le meilleur choix méthodologique puisqu'elle consiste «à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène culturel, social ou psychosociologique, en procédant à la conceptualisation et la mise en relation progressives et valides de données empiriques qualitatives» (Paillé, 1996, p. 184). Autrement dit, la recherche doit toujours être ancrée dans des données empiriques. Elle s'édifie en dégagant les thèmes récurrents de ces données puis en les regroupant en catégories conceptuelles pour en arriver à construire une interprétation nouvelle du phénomène à l'étude.

3.3 Échantillon : mode de recrutement et nombre de répondants

Les répondants ont été recrutés sur une base volontaire selon quatre critères : être âgé entre 20 et 29 ans, avoir terminé les études, occuper un emploi et habiter chez ses parents. En tout, 11 répondants ont ainsi été recrutés dont 7 hommes et 4 femmes. Ces dernières étant moins nombreuses à demeurer au domicile familial et partant plus tôt que les garçons de chez leurs parents (Molgat et Charboneau, 2003), nous voulions savoir s'il était plus difficile pour une jeune femme de se construire comme personne autonome au sein du nid familial et, dans tous les cas, de savoir si les procédures utilisées par les jeunes femmes étaient différentes de celles des jeunes hommes.

Par ailleurs, au lieu de choisir la population étudiante, notre recherche s'est plutôt portée sur des jeunes adultes qui ont terminé les études et qui occupent un emploi, c'est-à-dire qui disposent théoriquement de moyens financiers nécessaires pour quitter le domicile familial. À cet effet, en étant moins dépendants financièrement de leurs parents que peuvent l'être les étudiants, nous voulions savoir si de nouvelles dynamiques liées au processus d'individualisation et au rapport intergénérationnel s'instaurent entre parents et jeunes adultes ou si, au contraire, s'apparentent à celles décrites dans les études de Cicchelli (2001) et de Ramos (2002). Par exemple, nous voulions savoir s'ils doivent continuer, comme les étudiants, à «rendre des comptes» à leurs parents afin de justifier et de légitimer leur présence au domicile familial.

3.4 La réalisation des entretiens

Pour atteindre nos objectifs, nous avons opté, sur le plan des outils de cueillette de données, pour des entretiens en profondeur de type semi-directif. L'entretien est considérée comme un moyen pour rendre compte justement du point de vue des acteurs sociaux et d'en tenir compte pour appréhender, comprendre et interpréter leurs réalités :

L'entretien serait ainsi indispensable, non seulement comme méthode pour appréhender l'expérience des autres, mais également comme outil permettant d'éclairer leurs conduites dans la mesure où ces conduites ne peuvent s'interpréter qu'en considération de la perspective même des acteurs, c'est-à-dire du sens qu'eux-mêmes confèrent à leurs actions (Poupart, 1998, p. 175).

Après avoir laissé les répondants répondre à une première question ouverte : «J'aimerais que tu me racontes comment cela est arrivé et pourquoi continues-tu à vivre chez tes parents ?», divers thèmes étaient abordés systématiquement pour fins de comparaison¹. Ce sont : 1) l'expérience vécue chez les parents. Ce thème cherchait à dégager comment se vit la cohabitation avec les parents, la participation et la contribution des répondants à la vie familiale (travaux ménagers, repas, pension) et leurs façons d'agir dans diverses situations (invitation d'amis, le partage de moments intimes); 2) la perception de ce mode de vie. Ce thème abordait comment les répondants percevaient leur situation (avantage, privilège ou inconvénient), la réaction de leurs parents et de leur entourage face à cela, les conditions favorables à leur départ, l'âge auquel ils pensaient quitter le foyer familial et leurs intentions futures; 3) la réalisation de leur autonomie. Ici, nous cherchions à savoir de quelles manières les répondants parvenaient à se réaliser ou à s'accomplir en vivant chez leurs parents, l'importance ou non des parents dans ce processus, les moyens qu'ils mettaient en œuvre pour gérer leur vie selon leurs aspirations (respect de leur vie privée, de leur choix) et, finalement, l'impact de ce mode de vie sur leur identité (définition de soi) et sur la manière de se percevoir comme autonome ou non; 4) enfin, le sens accordé aux relations intergénérationnelles. Ce thème permettait notamment de dégager le type de relation que les répondants entretenaient avec leurs parents, la perception des premiers

¹ Voir le guide d'entretien utilisé en annexe.

à l'égard des seconds, les aspects sur lesquels les répondants s'identifiaient à leurs parents, les valeurs partagés avec ceux-ci, les sujets de discorde et, s'il y avait lieu, l'issue que prenait un conflit ou une mésentente.

À la fin de l'entrevue, nous demandions aux répondants de répondre à quelques questions visant à recueillir des données de type socio-démographiques. Les entrevues ont été réalisées entre les mois de janvier et septembre 2005 et ont une durée qui varie entre 50 et 75 minutes. Elles se sont déroulées au domicile familial des répondants.

3.5 Les méthodes d'analyse

Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites intégralement (*verbatim*) pour être soumises à une analyse qualitative comportant plusieurs étapes. La première, l'analyse verticale (ou analyse de contenu d'une entrevue) visait à repérer et coder les thèmes. Par la suite, les regrouper en catégories conceptuelles pour en arriver à les confronter à des théories explicatives globales. Suite à l'analyse verticale de chacune des entrevues, nous avons procédé à une analyse transversale, c'est-à-dire à une analyse comparative des entrevues visant à déterminer la récurrence ou non des contenus des discours, à vérifier les hypothèses et à raffiner les contenus des catégories créées. À cet égard, il nous est apparu que pour la plupart des catégories, nous avons atteint une saturation théorique des données. La saturation désigne le moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié. Cela constitue un signe qu'il peut cesser la collecte des données ou leur analyse ou les deux actions vécues simultanément (Mucchielli, 1991).

3.6 Présentation des répondants

Tout d'abord, il faut mentionner que des pseudonymes sont utilisés pour respecter l'anonymat des répondants. Le tableau 3.1, situé plus loin, résume les caractéristiques socio-économiques des répondants, en terme d'âge, de statut matrimonial, de scolarité, d'emploi, de revenu et de structure familiale. En résumé, ils sont âgés de 21 à 28 ans,

pour une moyenne d'âge de 24 ans. La plupart sont célibataires et leur dernier diplôme obtenu est, pour la majorité, le DES. Seulement deux répondants ont obtenu un DEC (18 %), pourcentage qui est largement en deçà du taux de diplomation au niveau collégial (38 %) pour la population québécoise en général (Trottier et Turcotte, 2003). Comme le montre d'ailleurs certaines études (Boyd et Pryor, 1989; Boyd et Norris, 1999), plus les niveaux de revenu et de scolarité des jeunes adultes sont élevés, moins ils auront tendance à demeurer au domicile familial et, vice-versa. Par conséquent, nombreux sont les répondants qui occupent un emploi de type «ouvrier» demandant peu de spécialisation : opérateur, journalier dans une usine, ébéniste, menuisier. Leurs revenus annuels variant de 15 000 à 40 000 dollars, la moyenne se situant à 29 000 dollars.

Outre des données sur leur statut socio-économique, nous avons voulu aussi recueillir des informations sur leur famille (situation matrimoniale des parents, âge des parents, occupation et revenu familial). C'est ce qu'illustre le tableau 3.2² qui montre que plus de la moitié des parents sont mariés alors que les autres sont divorcés ou, dans un cas, que l'un d'eux est décédé. Dans le cas des répondants vivant dans une famille reconstituée, il sera intéressant d'analyser si ces jeunes vivent différemment leur situation par rapport à ceux habitant avec leurs parents biologiques. Bien souvent les familles marquées par des séparations ou des recompositions dans le couple parental sont présentées dans la littérature comme des «familles repoussoirs». Par exemple, dans ce type de famille, l'étude de Mitchell, Wister et Burch, (1989) montre que les relations entre beaux-parents et beaux-enfants risquent de distancer les générations, d'émousser les sentiments favorables quant au maintien de l'aide aux enfants adultes et d'entraîner conséquemment des conflits relatifs au prolongement de leur séjour au domicile.

Nous reviendrons parfois, au cours des chapitres suivants, sur certaines de ces données socio-économiques afin de mieux interpréter les conduites, les motivations et les intentions de nos répondants.

² Notons que le revenu des parents provient de l'estimation qu'en ont faite les répondants. En ce sens, il se peut que certains revenus aient été estimés soit à la hausse ou à la baisse.

Tableau 3.1 Caractéristiques socio-économiques des répondants

| Nom des répondants | Âge | Statut | Demeure | Dernier diplôme obtenu | Emploi | Revenu annuel |
|--------------------|-----|--------------|--|--|-----------------------------------|---------------|
| Amélie | 23 | A un copain | Avec ses parents | DES | Trieuse de courrier | 30 000\$ |
| Charles | 21 | Célibataire | Avec ses parents et sa sœur | DES | Service à la clientèle et serveur | 40 000\$ |
| Jean | 23 | Célibataire | Avec ses parents et sa sœur | Sec. IV | Ébéniste | 17 500\$ |
| Karine | 27 | Célibataire | Avec ses parents | DES | Journalière | 25 000\$ |
| Michel | 25 | A une copine | Avec sa mère, son beau-père et sa copine | Équivalence Sec. V | Opérateur | 35 000\$ |
| Olivier | 28 | Célibataire | Avec sa mère et un ami | DES | Ouvrier | 26 000\$ |
| Patrick | 25 | A une copine | Avec ses parents et ses deux sœurs | DEC Sciences humaines (profil gestion) | Journalier | 25 000\$ |
| Robert | 24 | Célibataire | Avec sa mère, son beau-père et son frère | DES | Journalier | 35 000\$ |
| Sandra | 23 | Célibataire | Avec sa mère, sa grand-mère et son frère | DES | Agente de location | 15 000\$ |
| Sébastien | 25 | Célibataire | Avec son père | DEP Menuiserie | Menuisier | 37 500\$ |
| Valérie | 21 | Célibataire | Avec ses parents et ses deux frères | DEC Inhalothérapie | Inhalothérapeute | 35 000\$ |

Tableau 3.2 Caractéristiques socio-économiques des parents des répondants

| Répondants | Situation matrimoniale des parents | Âge mère | Emploi | Âge père | Emploi | Revenu familial |
|------------------|------------------------------------|----------|-------------------------|----------|----------------------------|-----------------|
| Amélie | Mariés | 45 | Secrétaire de direction | 51 | Commis-comptable | 90 000\$ |
| Charles | Mariés | 51 | Secrétaire | 54 | Professeur | (inconnu) |
| Jean | Mariés | 47 | Vendeuse | 49 | Ébéniste | (inconnu) |
| Karine | Mariés | 48 | Manœuvre | 50 | Technicien | (inconnu) |
| Michel | Divorcés | 52 | Traiteur | 51 | Technicien en informatique | 60 000\$* |
| Olivier | Divorcés | 65 | Retraitée | 56 | Journalier | 26 000\$* |
| Patrick | Mariés | 42 | Caissière | 45 | Charpentier-menuisier | 65 000\$ |
| Robert | Divorcés | 50 | Cuisinière | 52 | Vendeur | 60 000\$* |
| Sandra | Divorcés | 43 | Directrice de location | 42 | Représentant | 50 000\$* |
| Sébastien | Père veuf | - | - | 51 | Agriculteur | 30 000\$* |
| Valérie | Mariés | 53 | Femme au foyer | 52 | Opérateur | 45 000\$ |

Note : L'astérisque (*) indique le revenu de la mère et de son conjoint ou d'un seul revenu dans les cas de parents divorcés ou décédés.

CHAPITRE IV

LES MOTIVATIONS À DEMEURER AU DOMICILE FAMILIAL

4.1 Introduction

La première question posée aux répondants, lors des entrevues, se rapportait aux raisons qui font en sorte que ceux-ci continuent d'habiter chez leurs parents. Plusieurs ont été évoquées et se rapportent essentiellement à des considérations d'ordre professionnel, affectif, monétaire et/ou pratique. Comme son titre l'indique, ce chapitre vise donc à présenter les raisons motivant les répondants à demeurer au domicile familial, mais aussi l'impact de ce mode de vie sur leur identité (définition de soi) et sur la manière de se percevoir comme autonome ou non.

4.2 L'incertitude ou l'instabilité professionnelle

Tout d'abord, il est important de mentionner que la plupart des répondants ont déjà connu ou connaissent encore une instabilité sur le plan professionnel et, par conséquent, sur le plan financier. Pour certains, la décision de prolonger leur séjour au domicile familial ou de retourner vivre chez leurs parents après un bref séjour en appartement relevait d'une situation professionnellement précaire, telle une perte d'emploi ou une incapacité à obtenir un emploi stable :

Premièrement, je pense que mon secondaire était difficile. Il y a eu des hauts et des bas, j'ai changé d'école, j'ai eu des petits troubles de comportements si on veut. Après le secondaire, j'ai travaillé mais je n'ai jamais été capable d'avoir un job stable. Il a tout le temps fallu que je change de job, j'ai voyagé, j'ai fait si, j'ai fait ça. Le dernier coup quand je suis revenu de voyage, c'est sûr qu'il fallait que je me trouve un job stable. J'ai trouvé le job que j'ai là. Ça fait deux ans que je suis là. En deux ans, mon but c'est sûr que c'était de partir de chez mes parents. Sauf que je regarde au stade que je suis présentement et ça n'a pas changé grand-chose (Robert, 24 ans).

Pour d'autres répondants, c'est l'incertitude entourant leur situation professionnelle actuelle qui les pousse à rester au domicile familial. Un premier cas de figure est celui

de jeunes qui, présentement, n'occupent pas un emploi stable à temps plein, mais plutôt ont des emplois occasionnels et temporaires :

Dans un an et demi, je vais aussi avoir mon job à temps plein. Je vais faire du 40 heures semaine. Alors je vais être en moyen de déménager. Je suis bien ici, mais un moment donné, t'as le goût d'avoir tes affaires : faire ce que tu veux, manger ce que tu veux pour le souper, d'aller faire ton épicerie. Sinon, je vais m'arranger autrement. Mais c'est pas mal sûr que je vais déménager (Amélie, 23 ans).

Un autre cas de figure se rapporte à ceux qui ne savent pas encore ce qu'ils veulent réellement faire dans la vie. Par exemple, l'une des répondantes n'est pas certaine d'aimer la profession qu'elle exerce et pense faire un retour aux études. Un autre répondant est en chômage et entreprend des démarches d'orientation dans le but de retourner lui aussi éventuellement sur les bancs d'école :

Je dépense beaucoup pour l'argent que je fais à l'âge que j'ai. Où je m'en vais, je ne le sais pas trop. Je fais des cours pour faire des cours, mais je ne sais pas plus ce que je veux faire dans la vie. Oui, je suis encore jeune, mais il va falloir un jour que ça débloque et que je me dise : c'est ça que je veux faire, j'ai un but et je me mets de l'argent de côté pour partir. Mais ce n'est comme pas ces plans de carrières là encore. J'y vais au jour le jour. Il y a quelque chose qui arrive et on va essayer ça. C'est vraiment au jour le jour (Charles, 21 ans).

L'instabilité caractérisant la situation professionnelle actuelle ou passée des répondants est donc, pour ces jeunes, l'élément essentiel à retenir dans leur décision de continuer à vivre chez leurs parents. Plusieurs auteurs (Boyd et Norris, 1999; Galland 1993; Maunaye et Molgat, 2003c, Vultur, 2003) ont aussi relevé cette précarité professionnelle dans le cas de plusieurs jeunes adultes, surtout chez ceux n'ayant pas poursuivi leurs études au niveau collégial et universitaire. Les difficultés accrues que connaissent les jeunes au niveau de l'insertion professionnelle retarderaient ainsi leur stabilisation en emploi et les pousseraient conséquemment à prolonger leur séjour au domicile familial. En reprenant les données de Vultur (2003) sur la situation professionnelle des jeunes Québécois en 2000, nous pouvons constater la difficulté qu'ils éprouvent à se stabiliser en emploi. Ainsi, plus de la moitié (58,1%) des travailleurs de 15 à 24 ans non étudiants occupait un emploi atypique, c'est-à-dire à temps partiel, contractuel, occasionnel ou à durée temporaire. De plus, pour cette tranche d'âge à la même année, la durée moyenne de travail hebdomadaire était de

28,8 heures comparativement à 37,6 heures pour leurs homologues âgés entre 25 et 54 ans. Dans l'ensemble, nous pouvons remarquer que les jeunes sont plus touchés par les emplois flexibles que les catégories d'âge adulte. De plus, le taux de chômage continue aussi à être plus élevé pour les 15-24 ans que chez les 25 ans et plus, surtout chez les jeunes non diplômés du secondaire ainsi que chez les diplômés du secondaire par rapport à ceux du collégial et de l'université. Ceci peut permettre de comprendre pourquoi la majorité de nos répondants n'ont qu'un DES, un DEP ou sont non diplômés du secondaire³.

4.3 L'allongement du célibat et le report de la vie de couple

Par ailleurs, il n'y a pas seulement la situation professionnelle des répondants qui puisse expliquer le prolongement de leur séjour au domicile familial. Plusieurs d'entre eux sont encore célibataires et même s'ils occupent un emploi stable, ils ne voient pas l'utilité de s'en aller seul en appartement quand leurs parents possèdent une maison où ils peuvent être hébergés. Une vie de couple durable devient alors pour eux une des «conditions» de leur départ, mais assortie tout de même d'une aisance financière :

Si j'étais encore mieux rémunérée. Si je déménageais avec qui j'ai vraiment envie d'habiter. Pour moi, c'est le but. Avoir de la liberté pour moi, ce n'est comme pas assez pour déménager avec quelqu'un. Ça serait vraiment parce que j'ai envie de vivre avec cette personne là et avoir une intimité avec quelqu'un, partager et bâtir quelque chose avec quelqu'un (Sandra, 23 ans).

Autrement dit, il n'y a pas seulement l'atteinte d'une certaine stabilité professionnelle et conséquemment financière qui pousse les répondants à rester au domicile familial. Le fait de pouvoir rester chez leurs parents devient ainsi un moyen pour contrer toute forme d'isolement en leur permettant d'attendre d'être en couple et d'espérer de parvenir à une certaine stabilité affective avant leur départ du domicile familial :

³ Se référer au tableau 3.1

Je me suis toujours dit que quand je déménagerais, je déménagerais avec mon *chum*. Je ne le sais pas, c'est important je trouve d'avoir une intimité. Dans le fond si je déménage avec une de mes amies, mon *chum* vient à mon appartement, je n'habite pas encore seule. J'habite encore avec quelqu'un. Alors moi et mon *chum*, on n'a pas plus d'intimité qu'on en a. Peut-être un petit peu plus qu'avec tes parents, mais pas tant que ça. Moi c'est le coup qui va me faire partir de chez-nous je pense. Sinon, partir seule de moi-même, je ne pense pas que je vais le faire. C'est vraiment ça qui va me faire partir de chez-nous (Amélie, 23 ans).

La plupart des jeunes interviewés sont ainsi incapables de s'imaginer vivre seuls ou avec des amis, mais ils déménageraient plutôt avec leur copain ou leur copine. Comme le soulignent Rebughini et Santoro pour le cas des jeunes Italiens, «l'alternative à la vie en famille est donc représentée par la production d'un espace semblable – un couple stable – dans lequel se proposent à nouveau les mêmes modèles de relation expérimentés dans la famille d'origine» (Rebughini et Santoro, 2003, p. 107).

Nous retrouvons d'ailleurs cette représentation chez plusieurs répondants lorsqu'ils évoquent les conditions favorables pour quitter le domicile familial :

Les conditions favorables c'est premièrement d'avoir un bon emploi pour pouvoir vivre sans avoir des difficultés financièrement. Deuxièmement, on peut aller vivre célibataire, mais d'avoir un conjoint c'est toujours mieux. Partir à deux c'est comme une autre petite famille. On peut supporter, il y a deux personnes. Troisièmement, c'est pas mal ça. La profession et quand tu vas avoir une femme pour t'acheter une maison. C'est ça, d'être stable. Je pense que c'est plus ça, d'avoir de la stabilité un peu partout dans sa vie (Patrick, 25 ans).

Très peu évoquent la recherche de l'indépendance ou le fait de pouvoir vivre leur vie comme ils l'entendent comme raison pouvant motiver leur départ du domicile, contrairement aux jeunes de diverses études en France où les raisons évoquées autant chez les hommes que chez les femmes se rapportent principalement aux études et à la recherche de l'indépendance. À cet égard, les jeunes adultes de notre étude semblent avoir tendance à reproduire la trajectoire type des jeunes des années 1950 consistant à atteindre une certaine stabilité affective et professionnelle avant de quitter le domicile familial. En effet, comme le rappellent Billette et Le Bourdais (2005), dans les années 1950, la raison principale de départ chez les femmes était l'union (mariage). Pour les hommes, elle était surtout reliée à l'obtention d'un emploi et à l'indépendance.

Il y a seulement dans un cas où il semble que le départ du domicile familial soit davantage lié à l'obtention d'un emploi stable qu'à une éventuelle vie de couple. Il s'agit de la seule répondante qui ne fait aucune allusion à la vie de couple comme cause de départ. Elle désire plutôt retourner seule en appartement et c'est d'ailleurs la seule qui fasse preuve d'une forte volonté d'autonomie et d'émancipation à l'égard du nid familial :

Mais je suis comme prise. J'ai l'hôpital mais j'ai l'autre, le CLSC. Parce que moi je ne veux pas m'en aller avec quelqu'un d'autres, je veux m'en aller seule. Alors ce n'est pas à cause que je n'ai personne avec qui m'en aller. Même que je ne veux pas personne pour m'en aller. Alors ce n'est pas pour ça. Comme je te dis, si je n'aurais pas les deux jobs là (Valérie, 21 ans).

Par ailleurs, l'instabilité affective peut aussi se transformer en une cause de retour au foyer familial. Un des répondants a vécu brièvement en appartement avec son ex-copine, mais une rupture douloureuse avec celle-ci a été le facteur décisif qui l'a poussé à retourner vivre chez ses parents à la fin de ses études collégiales.

4.4 La centralité des aspects monétaires et pratiques

Plusieurs répondants évoquent aussi les avantages pratiques et monétaires qu'ils retirent de cette situation. Chez la majorité des répondants, ces aspects sont très présents pour justifier leur mode de vie actuel. Pour deux répondantes, la maison de leurs parents est située près de leur travail, elles considèrent cela comme une forme d'accommodation :

Pour l'instant, je ne me verrais pas habiter dans un appartement tout de suite. Je trouve que je n'ai pas un assez gros revenu pour habiter en appartement. Mon job est proche d'ici, j'habite à cinq minutes. Je ne voudrais pas non plus habiter seule et payer un appartement pour rien parce que présentement ça ne me coûte rien et c'est près de mon travail. C'est plus d'ici deux ans que je pense de partir de chez mes parents (Sandra, 23 ans).

Pour d'autres, ces avantages passent par le fait de ne pas avoir à se préoccuper des tâches domestiques :

Par rapport à une personne qui a quitté le domicile familial. Oui, je prends ça comme un avantage d'être encore chez mes parents de me faire traiter comme je me fais traiter. Que le souper soit prêt à chaque soir, que mon lavage soit fait. J'ai été dans une école privée et j'ai vu beaucoup d'enfants chouchoutés. Je ne me considère pas comme un enfant chouchouté. Bien peut-être que oui, mes parents y m'aiment. Oui, ils vont tout faire pour moi (Charles, 21 ans).

Par conséquent, certains répondants ont tendance à associer leur situation actuelle à un privilège par rapport à d'autres personnes ayant quitté le domicile familial et vivant en appartement :

Comme un privilège. Les avantages, ça dépend de la personne j'imagine. Pour moi, c'est un privilège parce que justement ça l'a été facile. Je n'ai pas eu de problèmes d'endettement ou je n'ai jamais manqué de rien. Pour moi, c'est un genre de privilège. Il y en a qui ont eu tout ça, mais qui ont eu à aller vraiment bas ou à travailler vraiment fort. Je ne dis pas que ce n'est pas bon. Au contraire, ça forge ton caractère (Olivier, 28 ans).

Pour plusieurs, le fait de pouvoir rester chez leurs parents leur permet d'économiser de l'argent et de ne pas avoir à se priver de rien. Ce discours est plus présent chez les répondants qui considèrent la location d'un appartement comme un gaspillage d'argent et comme une forme de privation et de sacrifices :

Ce sont les moyens. J'ai quand même un bon véhicule de luxe. Alors c'est le salaire au bout de la ligne qui fait que je suis encore chez mes parents. D'être capable de financer et d'arriver à payer tout ça au bout de la ligne. Je ne veux pas avoir la corde au cou et d'arrêter de vivre parce que tu es en appartement. C'est pour ça que je suis encore chez mes parents (Karine, 27 ans).

Avoir de l'argent. Je ne déménagerai pas si je n'ai pas d'argent pour m'en aller dans un petit 2½ avec des coquerelles et ne pas être capable de payer. J'aime mieux déménager et être en moyen de le faire. Je suis habituée d'avoir mes sous et pouvoir me payer pas mal tout ce que je veux. Lorsque je vais déménager, je ne veux pas être dans la merde, être serrée et ne pas arriver. Vraiment si je déménage c'est parce que j'ai l'argent pour y aller et que ça va bien aller. Je vais avoir une belle vie pareil (Amélie, 23 ans).

Autrement dit, chez eux, s'il y a certaines considérations d'ordre affectif à prendre en compte pour quitter le domicile familial, il y a aussi une motivation qui concerne l'économie d'argent générée qui leur permettra éventuellement de pouvoir préserver leur

mode de vie confortable lorsqu'ils déménageront. Ils se sont habitués à un certain style de vie dans lequel règne le confort et qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier lorsqu'ils iront en appartement. Pour ces répondants, et nous allons y revenir, la cohabitation au domicile familial ne constitue pas seulement un lieu de transition, leur permettant de se donner le temps nécessaire pour atteindre une certaine stabilité au niveau affectif, professionnel ou financier; elle représente avant tout un endroit confortable et facile à vivre dans lequel ils peuvent continuer à consommer sans avoir à faire de sacrifices, un lieu leur permettant de vivre leur vie sans avoir à se soucier des dépenses encourues.

En somme, il se dégage de l'analyse des entrevues qu'une certaine instabilité ressentie au niveau affectif et/ou professionnel est le principal élément poussant ces jeunes adultes à rester au domicile familial. Selon Galland (2001), cette phase de précarité professionnelle, conjuguée à un allongement du célibat, devient un des éléments importants qui caractériserait la jeunesse d'aujourd'hui. Mais ce qu'il ne souligne pas c'est que ces jeunes adultes ne prolongent pas leur séjour au domicile parental pour accéder nécessairement à un emploi stable. Certains le prolongent car ils sont incertains de ce qu'ils veulent réellement faire dans la vie ou encore parce qu'ils aiment un certain confort. En ce sens, la cohabitation avec leurs parents leur permet de vivre dans un environnement stable, allégé de certaines responsabilités et de dépenses. Cela permet à certains de prendre le temps de réfléchir à leur situation et d'avoir davantage les moyens d'entreprendre des démarches pour s'orienter dans un métier qu'ils vont vouloir exercer toute leur vie. Ce faisant, en n'ayant pas à gérer de contingences matérielles, le prolongement de la cohabitation au domicile familial permet peut-être à ces jeunes adultes d'avoir le temps de bien se préparer à cette entrée dans la vie adulte (Kaufmann, 1999).

4.5 Une définition ambiguë de soi

Nous pouvons remarquer que ce mode de vie a un certain impact sur l'identité des répondants (définition de soi) et sur la manière de se percevoir comme autonome ou non. Lorsque nous leur demandons s'ils se considèrent comme des personnes autonomes, ils oscillent ainsi entre des critères de dépendance objectifs et leur propre subjectivité (impression, perception de soi) pour répondre à cette épineuse question. Par

exemple, plusieurs ont tendance à se définir comme autonomes au sens où ils occupent un emploi, sont autonomes financièrement, n'ont pas de compte à rendre et sont capables de gérer leurs «propres affaires». Mais le fait d'habiter chez leurs parents les contraint à dire qu'ils ne sont pas complètement autonomes. L'achèvement de leur autonomie ne se fera selon eux qu'avec l'acquisition de l'indépendance résidentielle :

Je ne peux pas être autonome à 100%, je suis encore chez mes parents. Mais je suis autonome, oui parce que je gère mes propres affaires aussi. Oui, je me sens autonome à un certain point, mais tu ne le seras jamais autant que quand tu vas avoir ta maison. Tu n'as pas de marge d'erreur. Il faut que tu penses à tout, tu n'as pas le choix (Jean, 23 ans).

C'est ce qui pousse d'ailleurs une répondante à se définir pour l'instant comme «un adulte semi-autonome». Pour un autre, sa situation actuelle de dépendance familiale ne lui permet pas de se définir objectivement comme autonome, même s'il se perçoit subjectivement comme cela :

Oui, mais quand t'as un auto, t'as un job, quand tes parents ne payent pas pour toi, t'es quand même assez autonome. T'as besoin de quelque chose, tu te l'achètes. Tu n'as pas assez d'argent, tu ne l'achètes pas. Alors je suis autonome oui. Autonome mais je suis chez mes parents. C'est comme non, je ne suis pas autonome mais oui. Alors, dans ma situation je suis autonome, mais vis-à-vis la société je ne le suis pas parce que je dépends de mes parents pour vivre (Robert, 24 ans).

D'ailleurs, plus généralement, le fait d'occuper un emploi, mais d'habiter encore chez ses parents et, par conséquent, de ne pas avoir acquis une indépendance résidentielle amène la plupart des répondants à avoir une définition ambiguë d'eux-mêmes. Ainsi, ils ne se définissent pas complètement comme des adultes et sont en même temps réticents à employer le terme de jeunes :

Admettons que je vais me définir comme un jeune adulte pour ne pas me mettre dans adulte. Je considère qu'un adulte va peut-être voler de ses propres ailes et qu'il ne sera pas encore chez ses parents. On va dire un jeune adulte. Simplement pour la raison que je suis encore chez-nous. Ça peut sonner dans la tête que j'ai encore besoin d'une présence parentale, mais tout au contraire. Je pense que je suis capable de faire mes propres affaires. Je pense juste que ça prend une liberté pour être adulte (Sébastien, 25 ans).

Certains répondants vont ainsi se définir comme des adultes à travers l'occupation d'un emploi et des responsabilités qui peuvent y être associées. Mais ils vont tout de même s'identifier à la jeunesse pour certains de leurs comportements qui demeurent immatures et irresponsables. Ils vont donc avoir tendance à se situer entre la jeunesse et l'âge adulte :

Un entre-deux. J'ai une vie d'adulte parce que je travaille beaucoup mais j'ai encore la jeunesse en-dedans de moi qui est comme : on a juste une jeunesse à vivre, il faut faire le *party* quand on peut, quand on a le temps. J'ai encore ce petit côté-là, mais quand je suis en couple, je l'ai moins là. Mais il y a d'autres affaires qui prennent le dessus en couple (Charles, 21 ans).

Certains vont alors se considérer davantage comme des adultes lorsqu'ils posséderont une maison ou qu'ils auront des enfants :

Ça fait que je suis un jeune adulte, mais je pense que lorsque je vais avoir ma maison, je vais me considérer pas mal plus comme un adulte (Robert, 24 ans).

La plupart des répondants sont donc réticents à employer le terme jeune pour se définir et tendent plutôt à se qualifier comme des adultes se situant dans un entre-deux. Rappelons à cet égard que les attributs de l'adultéité sont

l'occupation d'un emploi stable et l'autonomie financière qui garantissent une certaine pérennité financière des moyens d'existence, l'autonomie résidentielle qui est le signe d'une indépendance acquise à l'égard des parents, et enfin la vie de couple qui représente l'accès à une certaine stabilité affective (Galland, 2001a, p. 632).

En regard de cette définition, nous pouvons comprendre pourquoi les répondants éprouvent certaines difficultés à se percevoir pleinement comme adulte et comme autonome. Certains ont une stabilité affective et tous sont autonomes financièrement, mais aucun n'a acquis une autonomie résidentielle et certains n'ont pas d'emploi stable capable de leur garantir la stabilité et l'indépendance nécessaires pour accéder pleinement à l'âge adulte et pour achever leur autonomie.

Par ailleurs, le fait d'avoir certaines réticences à employer le terme jeune pour se définir peut aussi venir du fait qu'ils associent la jeunesse à une culture de

l'irresponsabilité alors que celle-ci devrait plutôt se rapporter à l'adolescence, marquée par un sentiment d'insouciance et d'irresponsabilité. Plusieurs de nos répondants se situeraient donc davantage entre l'adolescence et l'âge adulte; un mode de vie les laissant aux prises avec des incertitudes statutaires, des situations d'«entre-deux», «dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes, ni tout à fait des rôles adolescents» (Galland, 1993b, p. 16).

Dans les cas de deux répondants qui refusent de s'identifier à la jeunesse, nous pouvons tout de même constater que leur situation actuelle illustre bien cette définition. En vivant ainsi chez leurs parents et en étant incertains de ce qu'ils veulent faire dans la vie, ils sont encore à la recherche d'eux-mêmes :

Présentement, c'est une situation indescriptible. J'ai travaillé pendant un an. Là je vais être sur le chômage. Je fais une démarche d'orientation pour retourner à l'école. J'aimerais bien ça y retourner. Présentement, je suis un peu en recherche de moi : trouver vraiment ce que je veux faire dans la vie et après ça, avoir des buts et agir (Patrick, 25 ans).

Comme le souligne Galland, «c'est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd'hui la jeunesse et explique l'apparition de cette phase moratoire» (Galland, 1993a, p. 37). Ainsi, cette recherche de la «bonne» définition de soi peut être longue et difficile et serait la principale caractéristique à laquelle est associée la jeunesse d'aujourd'hui.

4.6 Conclusion

En somme, nous pouvons constater que la situation des répondants correspond bien à cet «allongement de la jeunesse», même si certains sont réticents à s'en prévaloir et veulent plutôt s'en départir. Comme nous l'avons déjà mentionné, la jeunesse se conçoit, chez Galland, par la remise en cause du modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte qui prévalait pendant les Trente Glorieuses (1945-1975). À cette période, le passage à l'âge adulte se faisait par un franchissement synchronique, irréversible et rapproché de quatre seuils : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial et, finalement, la formation d'un couple et la constitution d'une famille. La jeunesse d'aujourd'hui, pour sa part, se caractérise non seulement par un

retard dans le franchissement de ces seuils, mais aussi par une désynchronisation et une réversibilité dans le franchissement de ceux-ci.

À cet égard, les trajectoires des répondants ne font pas exception à cette règle. Ainsi, deux des répondantes ont quitté le domicile familial pour leurs études avant même de débiter leur vie professionnelle. Mais tout comme deux autres répondants qui sont allés en appartement, elles ont décidé par la suite de revenir habiter chez leurs parents. Par ailleurs, tous les répondants travaillent actuellement, certains sont déjà en couple ou d'autres pensent retourner éventuellement aux études. Mais ils décident néanmoins de prolonger leur séjour au domicile familial depuis plusieurs années pour des considérations d'ordre professionnel, affectif, monétaire et/ou pratique. Dans ce contexte, ce mode de vie peut correspondre à l'atteinte d'une certaine stabilité professionnelle ou affective, mais peut aussi devenir un mode de vie confortable leur permettant de profiter pleinement de leur jeunesse sans avoir à faire de sacrifices relatifs à leurs besoins de consommation et sans se soucier des dépenses encourues. Cependant, même si les trajectoires des répondants sont différentes du modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, certains semblent avoir seulement du retard dans le franchissement de ces seuils. Ils ont fini les études et ne pensent pas y retourner, ils ont un emploi (stable ou précaire) et la vie de couple est un élément important à considérer pour quitter éventuellement le domicile familial. Dans ce contexte, nous pensons que les jeunes travailleurs prolongeant leur séjour au domicile familial vont plutôt avoir tendance à reproduire le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte que d'essayer d'en déroger.

CHAPITRE V

LA CONVIVIALITÉ FAMILIALE¹ : À LA SOURCE D'UNE REFORMULATION DES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS

5.1 Introduction

Tout d'abord, pour comprendre comment un climat familial convivial peut mener à des rapports plus égalitaires entre les parents et les répondants, il faudra reprendre la distinction que fait Ramos (2002) entre les trois dimensions du jeune adulte qui cohabite chez ses parents : le «chez ses parents», le «chez-soi» et le «chez-nous». Il faudra par la suite, montrer que cette convivialité familiale permet aux répondants de se sentir vivre «chez-nous» par l'entremise d'une certaine tolérance parentale pour leur mode de vie à l'intérieur du foyer familial. Ce qui tend à restructurer les rapports parents-enfant vers des relations plus égalitaires et permet davantage à ces jeunes adultes de se construire une certaine autonomie et de se réaliser au sein du domicile familial. Il faut tout de même garder à l'esprit que les deux parties doivent s'impliquer pour que s'établissent véritablement des rapports intergénérationnels plus égalitaires. À cet égard, le chapitre suivant nous montrera que la présence de rapports conviviaux n'entraîne pas automatiquement une redéfinition de la place et du statut qu'occupent les parents et les répondants au sein du domicile familial.

5.2 Se sentir vivre «chez-nous»

Comme il vient d'être mentionné, Ramos distingue trois dimensions dans lesquelles le jeune adulte peut se sentir vivre en cohabitant avec ses parents. À cet égard, quand le jeune adulte se sent vivre «chez ses parents», il y a habituellement primauté de la volonté parentale sur ses aspirations personnelles. C'est dans cette situation que l'autorité parentale prédomine et qu'il y a un rapport de force qui s'installe entre ses parents et celui-ci pour essayer de modifier certaines règles parentales. Par conséquent, la relation de filiation est très présente et les rapports intergénérationnels tendent à se

¹ Ce terme et certains autres seront empruntés à Ramos (2002) pour les deux prochains chapitres. Ils sont essentiels pour la compréhension de notre objet de recherche et, ce faisant, pour répondre à nos questions de recherche.

dérouler davantage sous le mode parents-enfant. Alors que lorsqu'il arrive à se sentir vivre «chez-soi», le jeune adulte a réussi à mettre en place différents processus de séparation dans le but de se différencier de la vision du monde parentale et de pouvoir insérer son propre univers personnel au sein du domicile familial. Tandis que dans le «chez-nous», les règles parentales prennent un autre sens, l'autorité parentale tend à s'effacer et les relations familiales se déroulent davantage sous un mode de coopération dans lequel le jeune adulte se sent exister comme l'égal de ses parents. En se sentant ainsi impliqué dans certains projets familiaux et écouté par ses parents, le jeune adulte peut se percevoir et être validé par ces derniers comme une personne entretenant des relations égalitaires avec une autre personne. La relation de filiation tend à disparaître et la cohabitation intergénérationnelle est moins vécue comme contrainte et comme dépendance.

Pour Ramos, c'est à cette condition que le jeune adulte peut se construire une certaine autonomie et se réaliser au sein du domicile familial tant que ce «chez-nous» demeure un espace de «réassurance identitaire» à l'intérieur duquel les projets du jeune adulte continue à être acceptés et validés par ses parents. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre II, ce sentiment de «chez-nous» ne peut alors se développer que par l'entremise d'une forte convivialité familiale. Bref, quand le climat familial tend à être convivial ou harmonieux, il semble conséquemment plus propice que le jeune adulte arrive à se sentir vivre «chez-nous» lui laissant ainsi une plus grande marge de manœuvre pour se construire lui-même et comme adulte autonome au sein du domicile familial. Cependant, certaines exigences ou obligations doivent être respectées chez les parents et encore plus chez les répondants afin que le climat familial demeure convivial pour les deux parties.

Nous pouvons d'abord constater que la majorité des répondants vivent dans un tel climat familial. Ainsi, tous les répondants jugent qu'ils entretiennent de bonnes relations avec leurs parents et que la présence de conflits est rarissime, surtout depuis la fin de leur adolescence :

Elles sont bonnes. Je dirais que c'est toujours très proche. Il n'y a pas grand-chose qui est privée ou cachée. Les pires moments ont été pendant l'adolescence. Ma mère était dans sa ménopause et moi dans ma crise d'adolescence. C'est là que c'était dur. Mais je dirais que depuis qu'on reste ici juste moi et ma mère, c'est une très bonne relation. C'est *cool* (Olivier, 28 ans).

Cependant, pour certains, en ne croisant pas très souvent leurs parents au domicile, le climat familial tend à être beaucoup plus supportable pour ceux-ci. Ils entretiennent en général de bonnes relations parentales qui peuvent être aussi soutenues par le fait qu'ils ne rencontrent pas très souvent leurs parents à l'intérieur du domicile familial minimisant ainsi les risques de conflits :

Ça va bien, je ne les vois pas beaucoup. Je les croise la fin de semaine. Je ne me suis jamais engueulé avec mes parents. Je n'ai jamais eu de mal à vivre avec mes parents. C'est peut-être pour ça que je suis encore ici (Karine, 27 ans).

Par ailleurs, comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, aucun répondant ne fait allusion à des problèmes relationnels pouvant les motiver à quitter le domicile ou à souhaiter l'indépendance résidentielle. D'ailleurs, si le climat familial était insoutenable, ils auraient quitté le domicile parental déjà depuis longtemps :

Mais non, je suis bien dans le fond là. Si je serais bien malheureuse ici, c'est sûr que je ne resterais pas. Vraiment si on ne s'entendait pas et qu'on aurait des conflits tout le temps (Valérie, 21 ans).

Un autre élément pouvant favoriser l'apparition de rapports plus conviviaux serait attribuable à une libéralisation des mœurs au sein de l'institution familiale dans la mesure où «la distance s'est beaucoup réduite entre parents et enfants à propos des valeurs et des normes de la vie quotidienne» (Galland, 1997, p. 15). Dans les années 1970, l'écart était grand entre les valeurs de chacune des deux générations dans le domaine des mœurs alors qu'au début des années 1990, la marge s'est presque entièrement réduite. C'est ce qui fait dire à Galland que les jeunes restent «volontiers au domicile familial, bénéficiant de conditions de vie confortables, sans que les parents empiètent sur le domaine de la vie privée de leur vie personnelle» (Idem, p. 15). Dans la majorité des cas, nous pouvons remarquer que peu de sujets demeurent tabous et opposent les répondants à leurs parents rendant ainsi le climat familial moins conflictuel

et plus convivial pour tous. Cependant, dans le cas de plusieurs répondants, des jugements parentaux peuvent persister dans certains domaines de leur vie privée (travail, étude, vie sentimentale) et des oppositions fondamentales peuvent subsister entre les deux générations sur certains sujets (marijuana, pari). Par exemple, pour trois d'entre eux, cette opposition se manifeste sur le sujet de la drogue, leurs parents s'opposant à l'usage de toutes drogues illicites :

Le *weed*. Quand j'en parle, je n'en parle pas longtemps. Les machines, il ne faut pas que je prononce ce mot là dans la maison. Jouer au poker, jamais je ne vais mettre de l'argent là-dedans. Tout ce qui est *gamblage*, elle ne veut rien savoir. Des fois on va écouter les nouvelles et on ne sera pas d'accord sur quelque chose (Michel, 25 ans).

Hormis un cas, un autre élément favorisant cette convivialité familiale peut se rapporter au fait que leurs parents ne leur mettent aucune pression pour quitter la maison :

Ils me font sentir que je suis chez-nous et que j'ai le droit de rester tout le temps que je veux (Amélie, 23 ans).

Non, jamais. Ils ne m'ont jamais laissé savoir que je n'étais pas à ma place. Il faut savoir respecter les autres, qu'est-ce qu'ils sont. Et une fois qu'on a compris ça, c'est normal qu'eux autres aussi ils me respectent (Patrick, 25 ans).

Ce dernier extrait est très intéressant car il montre que cette convivialité familiale doit nécessairement passer par le respect de la dignité de chacun des membres, c'est-à-dire de respecter «ce qu'ils sont». Comme le souligne deux répondants, c'est un respect réciproque qui peut se résumer à quatre mots : «vivre et laissez vivre». À cet égard, nous pouvons affirmer, à la suite de de Singly (2000), que la cohabitation devient alors un des «ressorts de la socialisation» permettant à ses membres de se développer comme des êtres sociaux, c'est-à-dire des individus qui ne tiendront pas compte uniquement de leurs propres besoins, mais apprendront à considérer et à respecter aussi les exigences des autres. Ce qu'un répondant décrit très bien en affirmant que :

Un bilan quand même constant qui aide avec les rapports que ce soit avec la famille ou n'importe qui. Quand tu vis dans le fond avec plusieurs personnes, t'apprends à être en société. Quand tu vis avec tes parents, t'as quand même aussi un modèle (Olivier, 28 ans).

Ce respect peut donc se traduire par de petites attentions faisant en sorte que le climat familial demeure harmonieux. Du côté des répondants, ces attentions peuvent notamment se rapporter à ne pas faire de bruit quand ils rentrent tard le soir, à ne pas mettre le volume de la télévision trop fort lorsque leurs parents sont couchés, à ne pas fumer dans la maison, à prévenir lorsqu'ils amènent des amis à la maison, etc. Bref, ils doivent arriver à respecter le plus possible l'environnement de leurs parents non pas en se soumettant à certains principes parentaux, mais en y adhérant :

Je suis pas mal en accord avec tous leurs principes de vie. Je trouve ça correct ce qu'ils appliquent dans la maison. Peut-être juste le fait que je ne peux pas amener une copine plus souvent. Mais je le comprends. C'est leur maison et je le respecte. Alors je n'ai pas vraiment de principes que je suis contre (Charles, 21 ans).

Comme nous le verrons néanmoins dans le chapitre suivant, certaines exigences parentales se rapportant notamment au partage de moments intimes avec un copain ou une copine, aux *party* et à l'invitation d'amis au domicile familial demeurent des sujets sur lesquels les répondants éprouvent un certain malaise. Dans ces situations, ils sentent qu'ils vivent tout de même chez leurs parents et qu'ils doivent respecter certaines volontés parentales en restreignant volontairement leurs aspirations personnelles.

De leur côté, les parents doivent aussi respecter la dignité des jeunes, c'est-à-dire leur mode de vie, leur intimité et leur vie privée. En ce sens, pour tous, il importe de ne pas ressentir que leurs parents empiètent trop dans leur vie privée, essaient de contrôler leur vie ou violent leur intimité :

Si moi, je ne leur parle pas, ils ne me posent pas de questions. Moins que tu parles à tes parents, plus ils te posent des questions. Mais mes parents, ce sont toujours des questions bien générales. Ils savent si tu veux en parler ou pas (Sandra, 23 ans).

Comme nous pourrons le constater plus loin, lorsque les répondants ne considèrent plus leurs parents comme des gens envahisseurs, autoritaires et parfois irrespectueux, les relations intergénérationnelles semblent davantage se dérouler sous le mode adultes-

adulte permettant aux répondants de se sentir vivre davantage «chez-nous» et d'avoir une plus grande marge de liberté pour se construire comme des adultes autonomes.

5.2.1 Le respect de certaines exigences parentales pour un climat familial convivial

Par ailleurs, tous les répondants savent qu'ils ne peuvent se soustraire complètement de l'univers parental et vivre leur vie sans se soucier du bien-être des autres. Les répondants n'ont aucune règle parentale explicite à respecter, mais ils doivent néanmoins vivre avec certaines exigences parentales implicites :

Il n'y a pas vraiment de règles. Comme je te dirais encore là, il y a des choses qu'on ne fait pas par question de respect pour l'autre parce que tu sais qu'il n'aime pas ça. [...] Chacun a sa petite vie sauf que c'est sûr que ça reste sa maison et ce sont ses règles si on veut. Alors on vit selon ses standards en partie (Olivier, 28 ans).

Ils peuvent mener leur vie en partie comme ils l'entendent car ils sont trop âgés pour que leurs parents puissent leur fixer des heures de sorties ou essayer de contrôler leur vie. Mais certains principes parentaux doivent tout de même être respectés pour que le climat familial demeure convivial et exempt de conflits :

Respecter mes parents premièrement. Ma mère n'est pas insistante sur les principes de vie de maison : enlever tes souliers quand tu rentres, rincer ton assiette et la mettre tout de suite dans le lave-vaisselle quand tu finis de manger. Elle n'a plus besoin de me dire ça. Ça se fait tout seul, ça vient avec la majorité si on peut dire. C'est juste pour qu'elle ait moins de quoi à te chier dessus. Moins de place à l'obstination pour des niaiseries (Jean, 23 ans).

Pour deux des répondants, cette obligation passe par le devoir «d'être avec» en parlant à leurs parents et en les écoutant :

T'habites chez tes parents, tu n'as pas le choix, il faut que tu parles avec eux autres. Tu ne peux pas t'en aller et leur dire : f*** là, faire n'importe quoi (Patrick, 25 ans).

À part ça, ma mère aime bien quand je m'assois avec elle et que j'y compte ma journée. Je l'écoute raconter la sienne. Des fois, on s'en passerait peut-être. Mais non, ça va bien quand même (Olivier, 28 ans).

À cet égard, ce «devoir d'être avec» peut aussi porter sur la fréquence des repas. Les repas du soir sont des moments que certains répondants déclarent souvent partager avec leurs parents et les autres membres de la famille :

C'est sûr que nous à six heures, c'est comme sacré chez-nous. On soupe souvent ensemble, admettons ma sœur, moi, mon père, ma mère. Sinon moi après ça, je quitte souvent la maison le soir après d'être revenu travailler. Après le souper, je vais quitter la maison. [...] Il faut que je vienne souper un minimum de fois. Sinon, il faut que j'aie des maudites bonnes raisons parce qu'eux autres c'est justement te voir qu'ils veulent (Charles, 21 ans).

Dans certains cas, il est intéressant de constater que le souper est un moment sacré ou une forme de rituel permettant à tous les membres de la famille de se retrouver et de se parler :

Quand on soupe, on ne s'assit pas et on écoute la télé. On jase, on conte notre journée, on s'écoute (Amélie, 23 ans).

Un répondant rapporte que ses parents ne veulent pas que leur maison devienne un hôtel à l'intérieur duquel il ne ferait que passer pour dormir et souper sans même les rencontrer. Comme d'autres, il ne côtoie pas souvent ses parents à l'intérieur du domicile familial et passe très peu de temps en son sein. Il sort souvent à l'extérieur le soir et le souper devient alors le moyen pour les réunir quotidiennement. En adhérant à ce principe, le jeune adulte conserve de bonnes relations avec ses parents et peut obtenir le maximum de marge de liberté et de temps à l'extérieur du groupe familial.

Pour d'autres répondants, le maintien de cette convivialité familiale passe par la participation à certaines tâches domestiques ou au fait de devoir «se ramasser» pour respecter l'ordre ménager des parents :

Je me ramasse, c'est normal si j'habite ici il faut au-moins que je me ramasse (Amélie, 23 ans).

La cohabitation, ça va très bien. On se partage des tâches qu'il faut. La vaisselle et quand ils font à manger, c'est moi qui fais la vaisselle le soir une couple de fois par semaine. Le ménage et des petites affaires comme ça : pelleter la cours, faire le gazon l'été. Je fais partie de la famille. Alors je fais quelque chose (Patrick, 25 ans).

En ce sens, l'exécution de certaines tâches domestiques permet à ces répondants de signer leur participation ou leur contribution à la vie familiale et d'entretenir des relations plus égalitaires avec leurs parents, se déroulant sous le mode de la coopération. Il faut tout de même souligner que l'accomplissement de certaines tâches domestiques demeure léger et restreint à certains domaines. Les répondants vont effectuer certains travaux ménagers ou extérieurs, mais vont rarement préparer les repas et faire le ménage dans toutes les pièces de la maison.

Il faut aussi mentionner que cette participation est souvent associée à la place occupée au sein du domicile familial. Par exemple, contrairement à d'autres, trois répondants versent une pension et aident leurs parents de diverses façons leur permettant ainsi de se sentir vivre «chez-nous» et d'atténuer la culpabilité qu'ils ressentent à l'égard de la dépendance résidentielle :

Ce sont des affaires qu'ils me demandent, mais je ne peux pas leur dire non. Je reste ici et ça me coûte 25\$ par semaine, c'est une vraie *joke*. Je ne peux pas leur dire : non, ça ne me tente pas. Ma mère va être en crise. Alors je vais les aider. Elle ne me l'impose pas, mais je me sens comme imposé de le faire par rapport à juste de ne pas me sentir mal de rester ici (Michel, 25 ans).

Ce répondant, comme d'autres, comprend ce que le prolongement de sa présence au domicile parental peut occasionner comme désagréments financiers pour ses parents surtout en sachant qu'il aurait les ressources nécessaires pour se louer un appartement. Toutefois, il essaie d'atténuer cette culpabilité en versant une pension et en exécutant certains travaux. Pour un autre répondant qui ressent une pression pour quitter le domicile familial, ne verse pas de pension et ne contribue aucunement à aider ses parents dans les tâches ménagères, il essaie d'atténuer le mécontentement parental et sa culpabilité en se soumettant aux règles parentales au détriment parfois du respect de sa dignité et au profit de rapports intergénérationnels plus asymétriques :

C'est sûr que je suis plus ou moins d'accord avec la règle qu'eux autres font ce qu'ils veulent et que moi je me plie à certaines affaires là. Mais sinon des règles que je ne suis pas d'accord, pas bien bien là. Je suis assez compréhensif étant donné que je suis vieux et que je sais qu'il faudrait que je parte de chez-nous. Alors il me dirait : tu fais dix pompes à chaque fois que tu oublies une lumière, mais je le ferais parce que je n'ai comme pas le choix (Robert, 24 ans).

Dans la majorité des cas, le respect de certains principes parentaux ne semble pas être vécu comme une contrainte par les répondants, mais plutôt comme étant légitime d'y adhérer. Le but est de maintenir en place un climat familial harmonieux leur permettant de légitimer ce mode de vie auprès de leurs parents et de continuer à vivre leur vie, en partie, selon leurs aspirations personnelles. À cet égard, ils ne revendiquent aucun changement à apporter à quelques règles ou principes parentaux que ce soit, preuve qu'ils ne considèrent pas ces exigences parentales comme une contrainte freinant leur liberté d'action. En reprenant de Singly et d'autres, nous pouvons dire que la famille est alors considérée comme un «groupe d'appartenance» ou une «communauté» dans laquelle tous les membres doivent contribuer à maintenir l'harmonie et la cohésion en son sein afin que chacun arrive à s'épanouir personnellement en respectant le plus possible la volonté des autres :

Elle continue de me garder car on s'entend bien tout le monde et on s'aide. C'est vraiment pour cette raison. On est bien, on ne se pile pas sur les pieds et on s'entraide (Sandra, 23 ans).

Comme le souligne d'ailleurs Ramos :

Le processus d'autonomisation du jeune adulte doit respecter certaines limites afin d'éviter un écueil qui est celui de l'assimilation du domicile parental à un hôtel. La distinction passe par l'application d'un *minimum* de principes parentaux : on passe un *minimum* de temps à la maison, on respecte un *minimum* de règles d'ordre ménager (Ramos, 2002, p. 222).

5.2.2 La capacité à se construire un «chez-soi» chez ses parents

Nous pouvons aussi remarquer que la plupart des répondants n'ont pas à faire de compromis dans le partage des pièces communes car ils ont déjà un «chez-soi» bien à eux au sein du domicile familial. Ceci explique entre autres pourquoi plusieurs ne

revendiquent aucun changement à leur situation. Par conséquent, ils n'ont pas à se soumettre à la volonté parentale quand il s'agit de partager une pièce commune. Dans ce contexte, être capable de se construire un «chez-soi» à l'intérieur du domicile familial devient une condition importante amenant les répondants à se sentir vivre «chez-nous». Différents processus de séparation sont mis en œuvre afin de permettre aux répondants d'acquérir une certaine indépendance et de se construire comme autonome au sein du domicile familial. Pour certains, cela peut davantage se remarquer au niveau de l'espace physique. Par exemple, dans deux cas, ces jeunes ont leur «petit appartement» au sous-sol comprenant une chambre, une salle de bain et un salon privé. Ils peuvent ainsi faire ce qu'ils veulent dans cet espace de la maison. Pour d'autres, la chambre devient un lieu pour s'isoler et avoir de l'intimité lorsque la présence de leurs parents les dérange trop, ou encore, elle est un espace de réalisation personnelle permettant de s'individualiser au sein du domicile familial :

Avoir mon petit appartement, je serais bien aussi. Mais avec ma chambre en haut, c'est comme j'arrive ici, je viens faire mes affaires ici [cuisine], mais après je remonte en haut. C'est comme mon appartement à moi. Je lis là et tout ça. Alors je suis bien (Valérie, 21 ans).

Ce sentiment de vivre «chez-soi» peut aussi se manifester dans la capacité des répondants à établir des séparations entre les domaines parentaux et des domaines qu'ils considèrent comme personnels, de faire ainsi une distinction entre ce que Ramos (2002) nomme le «je individuel» et le «je familial». À cet égard, le respect de leur vie privée et plus précisément de leur vie amicale, sentimentale et sexuelle deviennent des zones personnelles importantes à protéger contre le contrôle et le jugement parental. D'une part, le mensonge peut être utilisé parfois par certains répondants pour se protéger du jugement parental. D'autre part, il peut être déjà établi que certains sujets reliés à la vie personnelle des répondants ne peuvent faire l'objet de questionnements parentaux :

Je suis pas mal proche de mes parents. Alors je n'ai pas vraiment des choses à cacher. Mais il y a des choses qui ne me demandent pas. Admettons ma vie plus amoureuse, jamais qu'ils me posent de questions là-dessus. Ce sont mes affaires. Ils ne me demandent pas grand-chose de toute façon et on est proche. Alors si je veux en parler, je vais en parler. Sinon, eux autres ils ne me questionneront pas vraiment. [...] Ça m'arrive des fois quand j'ai trop peur de me faire chicaner. C'est là que je compte des menteries. Des fois ça peut être juste une petite affaire bien innocente, mais que je n'ai juste pas le goût de me faire réprimander sur cette chose là. Ça n'arrive pas souvent. Ou quand je trouve que c'est une chose que ce n'est pas de leur affaire, qu'ils ne sont pas obligés de savoir, que ce n'est pas de leur affaire dans le fond (Amélie, 23 ans).

Un autre moyen peut être de s'ouvrir aux parents et de les «sur-informer» pour qu'ils ne se rendent pas compte que le jeune adulte omet de leur dire quelque chose dans le but de protéger sa vie privée contre leur ingérence :

Je lui en parle quand même de ma vie privée avec ma mère. Ça l'empêche justement de rentrer. Je lui dis plein de choses. Alors les affaires plus privées que je ne veux pas lui dire, elle ne me les demande pas parce que je lui ai déjà dit plein de choses. Je ne la laisse pas venir à moi, je vais déjà à elle. C'est ça que j'aime dans le fond de ma mère, je peux lui parler de plein d'affaires (Michel, 25 ans).

En somme, la capacité de se construire un «chez-soi» chez ses parents est de pouvoir mettre en place un monde personnel se différenciant de l'univers et de l'ingérence parentale. À l'inverse, comme nous le verrons plus loin, l'incapacité qu'éprouvent certains répondants pour dissimuler des aspects de leur vie privée à leurs parents et les difficultés à distinguer des territoires personnels comme leur chambre des autres parties du domicile familial tendent à devenir un obstacle à la construction de leur autonomie et de leur réalisation personnelle.

5.3 Restructuration du rapport parents-enfant vers des relations plus égalitaires

Mis à part un répondant, tous entretiennent des rapports conviviaux avec leurs parents leur permettant à des degrés variables de se sentir vivre «chez-nous». L'asymétrie entre ceux-ci et leurs parents tend à s'estomper depuis la fin de leur adolescence et il peut désormais s'établir une relation plus sereine se déroulant davantage sous le mode adultes-adulte. Nous l'observons notamment par les

changements d'attitudes et de perceptions adoptés à l'égard de leurs parents depuis la fin de leur adolescence, mais aussi par une certaine reconnaissance à l'égard de l'éducation parentale reçue :

Mais avant, je les percevais un peu plus pas comme un obstacle, mais ils me forçaient trop à faire des choses. Ils voulaient trop avoir de l'autorité. Je ne dis pas que ce n'est pas la bonne chose. Mais maintenant, mon père c'est comme un ami, mais je ne lui confie pas tout parce que justement c'est mon père. Ma mère, c'est la même chose. Ce n'est plus comme mes parents. Oui, ce sont encore mes parents, mais je ne les vois plus comme de la discipline, un élément supérieur à moi. On est sur le même pied et on s'entraide (Charles, 21 ans).

C'est sûr que quand j'étais jeune, je les comprenais moins parce que j'étais plus concentrée sur moi-même et je voyais plus souvent mes amies. Maintenant, je les perçois plus à leur juste valeur. Je te dirais que je les comprends maintenant d'agir comme ils l'ont fait et je ne les vois plus comme une autorité. Je ne me cache plus d'eux autres parce que je ne les vois plus justement comme une police qui va fouiller dans mes affaires (Sandra, 23 ans).

En ce sens, en ne percevant plus leurs parents comme une figure d'autorité ou comme un «élément supérieur» à eux, mais plutôt comme des personnes avec lesquelles ils peuvent développer une relation d'égal à égal, les rapports intergénérationnels tendent à se restructurer vers des relations plus égalitaires se déroulant davantage sous le mode adultes-adulte. En redéfinissant ainsi leurs parents autrement que comme parents, ils arrivent à les considérer comme des partenaires et des égaux. Ce qui leur permettent de se situer non plus seulement que dans la relation de filiation, mais aussi de se définir en tant que personne.

Cependant, cette reformulation des rapports intergénérationnels ne peut se réaliser qu'à travers un respect réciproque de la dignité et de l'intimité des deux générations. À cet égard, la majorité des répondants ne ressentent aucune pression parentale pour quitter le domicile familial et ne considèrent pas que leurs parents empiètent trop dans leur vie privée. Ils ne jugent pas la présence parentale comme étouffante et vivent plutôt leur vie «comme si on était chacun dans nos appartements» (Olivier, 28 ans). L'une des répondantes résume d'ailleurs très bien cette situation :

Non, mes parents y font leurs affaires et je fais mes affaires. C'est bien rare qui s'infiltrer dans ma vie. Ils font vraiment leurs petites affaires, je fais mes petites affaires. Jamais qu'ils viennent me dire : tu ne devrais pas faire ça. Même si j'habite ici, je fais vraiment ma vie. Chacun nos affaires sur notre bord. Ils ne sont pas bien dérangeants (Amélie, 23 ans).

Dans le cas contraire, les répondants arrivent à mettre en place différents procédés comme le mensonge, l'omission ou la séparation physique pour se protéger de l'ingérence parentale dans certains domaines de leur vie qu'ils considèrent comme personnels. Il faut tout de même souligner que le mensonge ou l'omission ne doivent pas être utilisés trop fréquemment car ils peuvent alors placer les répondants dans une relation asymétrique plutôt qu'égalitaire. Ainsi, trop mentir ou s'abstenir de s'affirmer peuvent signifier que le jeune adulte craint le jugement parental sur certains aspects de sa vie et deviennent conséquemment des moyens de cacher sa vie plutôt que de la protéger contre le regard parental. Ce qui prédomine est alors la peur du jugement parental et non pas l'affirmation de ses désirs personnels :

Je pense que c'est pour ça que c'est très rare que je parle avec mes parents. Il y a plein de choses que j'aimerais dire, mais que je m'abstiens de dire à cause que j'ai toujours la peur d'être jugée. Je sais qu'il y a des choses que ce n'est pas correct ce que je fais. Alors je m'abstiens de les dire, je sais qu'ils n'aiment pas ça. C'est sur le côté de l'amour ces choses là. C'est moi aussi qui fais que je n'en parle pas. La peur d'être jugée. Même si ce sont nos parents, on a toujours peur d'être jugée quand même (Karine, 27 ans).

Nous remarquons néanmoins ce changement d'attitude à l'égard du jugement parental chez plusieurs répondants :

Oui, je leur ai menti quand j'étais plus jeune pour ça. Maintenant, je ne leur mens plus parce que ça ne donne rien. S'ils ont de quoi à me reprocher, je vais leur dire ce que j'ai fait. Admettons si j'ai un ticket, je n'ai pas peur de leur dire et je vais leur dire pourquoi. Et oui, ils vont me faire la morale un peu, mais ce n'est pas grave. J'ai compris là. Ils vont le faire beaucoup moins qu'avant. Donc, je n'ai plus besoin de leur mentir. Je pense que je leur mentais justement pour éviter des chicanes (Charles, 21 ans).

Par cet extrait, nous pouvons ainsi nous rendre compte que le répondant n'a plus peur d'affronter l'autorité et le jugement de ses parents. Ces derniers éléments s'étant

d'ailleurs estompés depuis la fin de son adolescence. L'indifférence accordée aux jugements parentaux conjuguée à une redéfinition du statut et du rôle accolés à ses parents permet au répondant de ne plus ressentir le besoin de cacher des choses ou de mentir sur certains sujets. Ce qui semble lui permettre de vivre de façon plus autonome et de se réaliser davantage au sein du domicile familial en ne se souciant plus du jugement parental et en ayant conséquemment moins d'entraves à mener sa vie selon ses propres aspirations.

Finalement, tous les répondants affirment que leurs parents ne sont pas un obstacle à leur accomplissement personnel. Leur réalisation personnelle passe le plus souvent par le travail, la pratique de sports, les voyages, la sociabilité amicale ou la consommation. Les parents les soutiennent et les encouragent d'ailleurs dans la plupart de leurs projets personnels. Ils peuvent toutefois ne pas les aider, mais ils ne nuisent pas non plus à leur réalisation. Par conséquent, la majorité des répondants ne considèrent pas que de continuer à habiter chez leurs parents peut nuire à leur accomplissement ou à leur épanouissement personnel :

Dans le fond ça ne te brime rien de rester chez tes parents. Tu peux quand même te réaliser, tu peux quand même accomplir des choses. Dans le fond qu'est-ce que j'accomplis c'est plus au niveau professionnel. On s'épanouit n'importe où. Ce n'est pas à cause que tu restes dans ta famille. Quand on est jeune, on reste chez nos parents et on continue à faire nos choses. Alors non, je m'épanouirais de la même façon que j'habiterais ailleurs je pense (Valérie, 21 ans).

Je me sens vraiment comme si j'étais chez-nous autant qu'eux autres là. Je ne me sens pas moins accomplie parce que je n'ai pas mon appartement. C'est sûr que j'ai hâte là et c'est sûr que je vais me sentir encore plus épanouie quand je vais avoir mon appartement. Mais quand même je travaille, ce n'est pas comme si je serais sur le BS. Que je ne foutrais rien et que je resterais ici sur leurs bras (Amélie, 23 ans).

Ce dernier extrait est très intéressant car il montre que pour légitimer leur place au sein du domicile familial et pour mériter d'être considéré comme une personne par leurs parents, ils doivent leur prouver qu'ils peuvent agir de manière responsable surtout en ce qui a trait à leur travail et leur finance personnelle. À cet égard, les parents semblent plus exigeants sur la façon dont ils gèrent leur finance personnelle et leur travail car ils ne veulent pas sentir que leur «enfant» profite trop de la situation. Ce sont

essentiellement sur ces deux aspects que les répondants sentent que leurs parents ne les traitent pas toujours en adulte responsable. Les relations égalitaires perdurent tant que les jeunes leur montrent qu'ils peuvent se comporter de manière responsable :

Ils me laissent dépenser pareil tant que je leur prouve que je fais des paiements, que je mets mon argent à la bonne place. En autant que je sois responsable, mais il y a une grosse partie qu'il faut que je respecte. Il faut que je respecte mes parents. Il ne faut pas que je les fasse chier. Quand ma mère arrive, il ne faut pas que je mette à l'engueuler parce qu'elle a fait de quoi de travers dans la maison. Je ne suis pas chez-nous (Michel, 25 ans).

Ils ne m'ont jamais jugé de rien. Ils m'ont juste encouragé à finir mon secondaire V. En autant que je travaille et que je ne sois pas chez-nous à rien faire. En autant que je fasse quelque chose et que j'avance (Sandra, 23 ans).

Comme nous le verrons néanmoins dans le chapitre suivant, il y a certains cas où la validation parentale à l'égard de leurs projets personnels semble insuffisante, ce qui ne permet pas à ces répondants de s'accomplir pleinement au sein du domicile familial. Dans ce cas, ce «chez-nous» n'est plus perçu comme un espace de «réassurance identitaire» (Ramos, 2002) à l'intérieur duquel les projets des répondants continuent à être acceptés et validés par leurs parents. Par conséquent, cette validation parentale insuffisante tend plutôt à les replacer dans une relation de filiation.

5.4 Conclusion

Depuis la fin de leur adolescence, la situation familiale de la majorité des répondants tend à s'orienter vers des rapports plus conviviaux permettant à ceux-ci de redéfinir leur place au sein de la famille et de se sentir exister davantage comme l'égal de leurs parents. En ce sens, l'adhésion plutôt que la soumission à certaines exigences parentales, le respect des parents pour le mode de vie des répondants et de leur dignité, l'absence de pression pour quitter le domicile familial et la capacité des répondants à pouvoir se construire un «chez-soi» chez leurs parents sont tous des éléments favorisant l'émergence du sentiment de vivre «chez-nous». C'est à cette condition qu'il semblerait que le processus d'individualisation pourrait continuer à se développer chez les répondants. La finalité du processus d'individualisation, rappelons-le, est d'en arriver

finalement à «un individu individualisé, c'est-à-dire un individu doté d'une identité personnelle et disposant de ressources lui permettant de mettre en œuvre cette identité et d'élaborer un *monde personnel* grâce notamment à une *indépendance relative* vis-à-vis de ses proches» (de Singly, 2002, p. 9).

Dans le cas des jeunes adultes vivant chez leurs parents, le processus d'individualisation se rapporte plutôt, comme le montre l'expérience de nos répondants, à un acteur qui cherche à devenir autonome et responsable, mais qui a aussi la capacité et les moyens de pouvoir se réaliser comme personne authentique au sein du domicile familial. Autrement dit, nous pensons que c'est seulement en assurant à ces jeunes les possibilités d'un véritable libre choix qu'ils seront en mesure de se réaliser pleinement et d'assumer la responsabilité de leur vie dans un contexte de prolongement de la cohabitation au domicile familial. Cela rejoint les propos de Cicchelli (2001) et de de Singly (2000) quand ils affirment que cette injonction à devenir soi-même serait réalisable de nos jours par des rapports intergénérationnels qui s'inscriraient davantage dans une dynamique d'individualisation que de dépendance en s'ouvrant fortement à l'action des jeunes adultes. Il faut tout de même nuancer ces propos car le chapitre suivant nous montrera que l'établissement de rapports plus conviviaux entre parents et répondants ne mène pas automatiquement à une restructuration des rapports intergénérationnels vers des relations plus égalitaires. Dans certains domaines, cette convivialité familiale peut à l'inverse maintenir les répondants dans un rapport parents-enfant freinant ainsi la construction de leur autonomie et de leur épanouissement personnel. Pour certains répondants, les possibilités d'autonomie au sein du domicile familial semblent alors être freinées par l'attitude et le comportement de leurs parents dans certains domaines étant importants pour le développement de leur individualisation.

CHAPITRE VI

LE MAINTIEN DE RELATIONS ASYMÉTRIQUES DANS LES RAPPORTS CONVIVIAUX

6.1 Introduction

Comme nous venons de le voir, si la convivialité familiale permet aux jeunes de se construire une identité, elle peut aussi générer des effets perniciox sur la construction de l'autonomie des répondants. Perniciox en ce sens que les parents apportent parfois une aide excessive à leurs enfants, les cantonnant alors dans une culture de l'irresponsabilité qui retarde du même coup la prise de certaines responsabilités et la réalisation d'une réelle autonomie chez eux. Par ailleurs, dans d'autres cas, l'asymétrie des statuts ou le fait de se sentir vivre «chez ses parents» peut découler d'une validation parentale insuffisante, de l'incapacité à se construire un «chez-soi» et de la primauté de la volonté parentale sur certaines aspirations des répondants.

6.2 Une culture de l'irresponsabilité entretenue par les parents et dans laquelle se complaisent les répondants

L'aide parentale parfois excessive ou l'entraide inconditionnelle des parents peut produire des situations nuisibles pour la construction de l'autonomie de certains répondants. À cet égard, des parents trop protecteurs qui accomplissent certaines choses à leur place et qui ne leur accordent que peu ou pas de responsabilités au sein du domicile familial freinent l'apprentissage de leur autonomie. Bref, dans plusieurs cas, les avantages pratiques que les jeunes retirent de cette situation tendent à les cantonner dans une culture de l'irresponsabilité. Les répondants le reconnaissant d'ailleurs eux-mêmes :

Je me définis comme un petit peu irresponsable, mais je le sais qu'en m'en allant de chez-nous, je sais que ça va me donner...comme là je reste chez-nous, mes parents me font à manger. Comment tu veux que je devienne plus responsable quand je ne peux jamais rien faire. Comme si je déménagerais en appartement, c'est sûr qu'au début sûrement que j'aurais de la misère, mais ça s'apprend et ça te responsabilise. Je suis peut-être un petit peu moins mûre. En plus je suis seule avec mes parents et ils me couvent pas mal. Ça c'est une des raisons pourquoi j'ai hâte de déménager : voler de mes propres ailes pour me responsabiliser plus (Amélie, 23 ans).

Peut-être que c'est sûr que je manque un peu d'autonomie face à d'autres. Ici, je suis bien servi et tu y prends goût. Comme je te dis, être seul, j'aurais besoin de me discipliner plus. Mais je ne suis pas dépendant, je suis assez autonome quand même (Olivier, 28 ans).

C'est une culture de l'irresponsabilité entretenue par les parents, mais aussi acceptée par les répondants qui n'essaient pas de se faire accorder plus de responsabilités et se complaisent plutôt dans cette situation. Contrairement à une répondante qui essaie de faire comprendre à sa mère qu'elle est capable de se débrouiller seule et qu'elle n'a pas besoin de son aide, nous ne pouvons pas avancer qu'il y a présence d'une forte volonté d'autonomie dans les discours de ces répondants. Celle-ci, en revanche, considère que l'aide excessive de sa mère devient une entrave à la construction de son autonomie et elle va conséquemment forcer sa mère à lui déléguer plus de tâches domestiques et à lui accorder plus de responsabilité :

Dans le fond, il faut que tu lui fasses comprendre que je veux être responsable. Il faut aussi lui faire comprendre. Si tu ne lui montres pas que tu veux faire tes propres affaires, c'est sûr qu'elle va tout faire. C'est sûr que ma mère comme je la connais, elle va tout faire pour toi pareil. Alors je lui dis : non fais-le pas pour moi, arrête de le faire pour moi (Valérie, 21 ans).

Certains jeunes sont toutefois parfaitement conscients qu'ils ne pourront pas se complaire dans cette culture de l'irresponsabilité toute leur vie, mais ils ne semblent pas vouloir changer leurs habitudes de vie tant qu'ils ne seront pas en appartement :

Je suis autonome mais il y a des petits points que c'est encore un exemple d'irresponsabilité. Un autre exemple, ça ne me vient pas. Mais si je serais fine, je dirais à ma mère : regarde, laisse faire et montre-moi le à la place et je vais finir par le faire. Parce que je n'aurai pas le choix lorsque que je vais déménager. Ma mère ne sera pas tout le temps en arrière de moi pour payer mes comptes (Amélie, 23 ans).

Bref, à partir de ces cas, nous pouvons constater qu'une forte convivialité familiale ne produit pas toujours l'effet escompté, c'est-à-dire qu'elle peut mener parfois à des rapports intergénérationnels freinant la construction de l'autonomie des répondants au lieu de l'encourager. Par ailleurs, nous pouvons dénoter dans certains cas que la croyance en une entraide inconditionnelle de leurs parents peut aussi entraver le développement de leur autonomie :

Ils vont m'aider si je suis dans la merde, ça ils vont toujours être là. Et peut-être que je prends trop ça pour acquis. Ce n'est peut-être pas bon d'un autre côté. (...) Du jour au lendemain s'il y a quelque chose qui ne va pas, je le sais qu'ils vont toujours être là. Oui, il ne faut pas que je me fie là-dessus comme ils me reprochent aussi eux autres (Charles, 21 ans).

Dans ce contexte, le répondant se reconforte en affirmant que s'il n'est pas capable de faire face à une situation hasardeuse, il peut toujours compter sur l'aide et le soutien parental. Il se décharge ainsi d'une partie de ses responsabilités en étant convaincu que ses parents seront toujours là pour l'aider. Bref, comme l'avaient aussi noté Rebughini et Santoro pour le cas de l'Italie, une présence exagérée des parents dans la vie du jeune adulte et une aide parfois excessive peuvent contribuer à produire l'effet inverse, c'est-à-dire :

un manque de responsabilisation et des nombreuses difficultés dans la réalisation d'une réelle autonomie, ainsi que l'absence d'une planification de la durée du soutien familial. La perception ou la conviction que, tôt ou tard, les parents ne pourront plus les soutenir n'est pas présente (Rebughini et Santoro, 2003, p. 110).

Finalement, cette peur de prendre ses responsabilités peut aussi se remarquer dans l'attachement prononcé que porte l'un des répondants à sa mère. Son discours est unique par rapport aux autres au sens où l'attachement maternel devient ici un élément essentiel pour comprendre les motivations de celui-ci à ne pas quitter immédiatement le domicile familial :

Comme je te dis, c'est ma mère et j'y suis attaché. Avoir ma propre maison, je penserais à elle. Je suis sûr qu'elle, elle penserait pareille à moi : a-t-il fait son lunch ? Quand tu vis avec quelqu'un pendant plusieurs années, tu connais les habitudes des autres. Je ne suis pas un gars qui aimerait vivre en appartement et ma mère a une belle petite maison et je m'y sens très bien. Je me sentirais mal entre quatre murs (Olivier, 28 ans).

Cet enfant unique entretient une relation de «quasi-couple» avec sa mère divorcée et son attachement envers celle-ci devient alors une source d'inquiétude et de tourment quand il s'agit de penser à la quitter. Cela se répercute sur la difficulté qu'a le répondant de prendre de la distance vis-à-vis de celle-ci et d'accéder éventuellement à une indépendance résidentielle. Cette dernière n'est pas envisagée comme une exigence ou une étape cruciale pour l'achèvement de son autonomie. Il est tellement attaché à sa mère qu'il n'arrive pas à concevoir à quel âge il pourrait quitter le domicile familial et ne ressent aucunement le besoin de voler de ses propres ailes. L'absence d'une volonté d'émancipation du nid familial transparaît d'ailleurs dans le besoin d'un soutien maternel pour continuer à avancer dans la vie :

Pour moi, ça l'a été une autre forme d'apprentissage ça. J'ai comme besoin encore d'avoir une autorité parentale même dans la vingtaine avancée pour apprendre les choses de la vie que la plupart apprennent par eux-mêmes. C'est pour ça que je dis que moi ça l'a été plus facile peut-être. Parce que ma mère m'aidait à voir les obstacles (Olivier, 28 ans).

C'est une situation facile à vivre, dans laquelle sa mère a toujours été présente dans les moments difficiles et qui l'aidait à surmonter certains obstacles. Encore aujourd'hui, le répondant considère qu'il a besoin de cette tutelle maternelle pour cheminer dans la vie. Rebughini et Santoro avaient aussi dénoté cette peur de prendre ses responsabilités dans le cas de plusieurs jeunes Italiens. Comme ils le mentionnent :

Le départ de la maison parentale n'est pas perçu comme une exigence, ni comme une étape inévitable du processus vers l'autonomie et l'émancipation de la famille d'origine. L'élan vers la réalisation de cette indépendance est freiné en partie par les avantages pratiques offerts par la permanence en famille : celle-ci apparaît comme le lieu protecteur par excellence où on trouve un réconfort dans les moments difficiles, un cocon où l'on est affectivement et matériellement libéré des fatigues quotidiennes (Idem, p. 105).

Cette culture de l'irresponsabilité, entretenue par les parents, ne favorise guère une reformulation des rapports intergénérationnels permettant aux répondants de se construire comme personne autonome. Certains répondants semblent se complaire dans cette situation et accepter ainsi que leurs parents continuent à les entretenir. Dans ce contexte, ils déchargent une partie de leurs responsabilités à leurs parents et reportent, du même coup, la prise de certaines d'entre elles. Mais il y a aussi certains comportements adoptés par les répondants eux-mêmes qui semblent les rapprocher alors d'une identité adolescente et, ce faisant, qui favorisent le maintien de ce rapport parents-enfant.

6.2.1 L'enfant-roi et la société de consommation

À cet égard, l'adolescence se définit par un sentiment d'insouciance et d'irresponsabilité et correspond de nos jours «au renversement des obligations mutuelles à l'intérieur des familles» (Galland, 2001a, p. 616). Nous retrouvons ce sentiment d'insouciance et d'irresponsabilité dans le discours de certains répondants. Par exemple, plusieurs d'entre eux s'impliquent très peu dans les tâches ménagères et l'un ne ressent même aucune obligation à l'égard de sa famille. De plus, certains autres ne recherchent pas à acquérir plus de responsabilités au sein du domicile familial, et vont d'ailleurs se définir quelque peu comme des personnes irresponsables et immatures :

Je ne sais pas comment expliquer ça. Pour moi, j'ai un tempérament de quelqu'un qui aime faire le *party*, qui aime ça quand les choses bougent et que c'est le *fun*. Ça fait qu'il y a des adultes qui sont encore adolescents. Ils ont 45 ans mais ils ne sont pas plus matures qu'un gars de 17 ans. J'espère juste que ça ne sera pas mon cas mais présentement je suis mature quand c'est le temps d'être mature et je fais le *party* quand c'est le temps de faire le *party* (Robert, 24 ans).

Pour certains, ces sentiments d'insouciance et d'irresponsabilité peuvent aussi être liés au fait de consommer. Ils ont un rythme de vie élevé où ils ne se privent de rien. Avoir un appartement à soi devient alors une forme de privation et de sacrifices. Pour l'instant, ils ne voient donc pas l'intérêt de réduire leur consommation, cette dernière étant plutôt perçue par ces répondants comme une façon de s'épanouir. Par exemple,

l'un avoue se considérer comme une personne matérialiste qui se réalise à travers les biens qu'il consomme :

On travaille tous pour l'argent. Il y en a qui ont d'autres valeurs. Moi je me considère comme une personne qui est matérialiste. J'aime ça avoir beaucoup de choses. J'aime ça faire du bicycle, du *snowboard*. J'aime ça m'épanouir dans les loisirs, des choses comme ça. Alors je travaille beaucoup mais pour me payer des choses en fin de compte. Je pense que ce sont ses choses là qui me font épanouir. Mais je n'ai pas d'épanouissement vraiment dans le domicile en tant que tel (Charles, 21 ans).

Nous pouvons aussi remarquer cet aspect quand il pense à quel âge il va partir :

Je te dirais pas avant 25 ans je pense. Je pense bien que c'est tard mais ma situation financière ne me le permet pas en ce moment. J'aime ça investir sur d'autres choses. Je ne me prive pas de rien. C'est sûr que si j'ai de l'argent dans le compte-chèque, ça va plus m'inciter à partir que de rester (Charles, 21 ans).

À partir de ces propos, nous constatons que ces répondants recherchent la facilité et le confort en ne voulant pas faire de sacrifices qui pourraient restreindre leur capacité à consommer. La consommation est ici associée au fait de pouvoir vivre pleinement leur jeunesse, d'avoir du plaisir et d'assouvir leurs besoins dans l'immédiat sans avoir à se priver. C'est ce que Lipovetsky (2003) associe d'ailleurs à la seconde phase de la société de consommation, c'est-à-dire à une période, à partir des années 1950-1960, au cours de laquelle notre rapport à la consommation a changé. La consommation est alors moins perçue comme un potentiel de prestige (consommation «pour l'autre») et l'est davantage comme un instrument de plaisir individualiste (consommation «pour soi»). Pour Lipovetsky :

Mieux vivre, jouir des plaisirs de la vie, ne pas se priver, disposer du «superflu» sont apparus de mieux en mieux comme des comportements légitimes, des finalités en soi. Le culte du bien-être de masse célébré par la phase II a commencé à miner la logique des dépenses en vue de la considération sociale, à promouvoir un modèle de consommation de type individualiste (Lipovetsky, 2003, p. 78).

Dans la troisième phase qui correspond à la période actuelle, nous nous retrouvons pour Lipovetsky dans une «société d'hyperconsommation» faisant la promotion d'un

modèle «consument-émotionnel-individualiste» dans toutes les classes d'âge. Il est intéressant de noter que la consommation fonctionne alors comme un agent d'«infantilisation» chez les jeunes adultes en réponse aux pressions sociales de se prendre en charge et de responsabilité de soi. Comme l'explique Lipovetsky :

Si le cosmos de la rationalité instrumentale est témoin d'une poussée de «quête de sens», il l'est plus encore du besoin croissant d'oublier le sens, de s'évader de la vie courante dans des activités insignifiantes et gratuites qui nous libèrent de l'œuvre de la liberté, qui nous rendent une irresponsabilité que nous vivons avec plaisir (Idem, p. 90).

Il faut aussi mentionner que l'avènement de la société de consommation a transformé profondément la famille. En reprenant les termes de Langlois (1990), «la consommation socialise [désormais] les enfants et concurrence la famille». À cet effet, dans la famille traditionnelle ou dans la famille à un pourvoyeur, l'adolescent qui travaillait remettait son salaire ou payait une pension à sa famille. Alors qu'aujourd'hui :

Rien de tel dans la famille contemporaine, où le renversement est total. Cette fois, c'est la famille qui aide l'adolescent à consommer. Si ce dernier travaille ; il garde l'argent gagné pour lui ; il le garde pour consommer. Le bien-être et la vie quotidienne des enfants et des adolescents s'appuient de plus en plus sur une consommation élargie de biens et de services produits en dehors de la famille : loisirs et sorties, vêtements, disques ou appareils électroniques (Langlois, 1990, p. 107).

Les comportements autonomes des plus jeunes sont alors favorisés par l'intermédiaire des achats et de l'argent de poche. La consommation n'est plus seulement pensée comme un instrument de plaisir, mais aussi d'éveil et de développement de l'autonomie de l'enfant.

Dans la famille contemporaine, l'attention des parents s'est ainsi de plus en plus centrée sur les besoins de l'enfant. La consommation est devenue le moyen par excellence pour assouvir les besoins croissants de l'enfant. «Avoir tout, tout de suite» est devenue la devise et c'est ainsi que la notion d'«enfant-roi» (Allain, 2004; Marcelli, 2003) est apparue pour désigner ces enfants vivant à l'ère de la consommation et de l'immédiateté et encadrés par des parents qui ne leur refusent rien. Pour reprendre le terme de Lipovetsky, nous voici à l'âge de «l'enfant hyperconsommateur» où

s'épanouit «l'enfant-roi» informé, décideur et prescripteur, la consommation apparaît comme un moyen pour «acheter la paix» dans la famille, une manière de se faire pardonner de trop longues absences, en même temps qu'un droit de l'enfant fondé sur le droit au bonheur, aux plaisirs, à l'individualité (Lipovetsky, 2003, p. 92).

Nous pouvons d'ailleurs retrouver chez nos répondants certains éléments caractérisant cette ère de l'«enfant-roi». Leur recherche de la facilité et du confort, leur refus des sacrifices, leur facilité à se complaire dans les avantages pratiques et monétaires qu'ils retirent de cette situation et, enfin, l'hédonisme et l'infantilisation vécue dans la consommation viennent renforcer cette thèse. Par exemple, certains répondants participent très peu aux travaux ménagers et le font que lorsqu'ils ont le temps et l'envie. En ne se sentant pas vivre chez eux, ils justifient leur choix par le désintéret porté à des travaux qu'ils jugent inutiles ou en sachant que de toute manière leurs parents vont les faire si eux ne les font pas :

Quand ça me tente, je le fais et quand ça ne me tente pas, je ne le fais pas. Parce qu'on dirait qu'on le sait qu'il y a quelqu'un qui va le faire pareil. Chez-nous, ça ne serait pas pareil, mais je ne suis pas chez-nous. Je sais qu'il y a quelqu'un en arrière qui le fait. Alors tu ne le fais pas. J'ai des tâches à faire dans la maison. Si je ne les fais pas, c'est eux autres qui les font (Karine, 27 ans).

Ainsi, ces répondants ne cherchent pas à s'impliquer dans la vie familiale et à acquérir plus de responsabilités. Pour l'un d'entre eux, il adopte plutôt une vision individualiste ou même égoïste qui relaie la famille en second lieu et qui place la satisfaction de ses besoins individuels à l'avant-scène :

Admettons que j'aurais pu faire plus de tâches ménagères, j'aurais pu contribuer plus à la vie en famille. Mais, je ne sais pas, je pense que j'ai pensé plus à moi qu'à tout le monde dans le fond. La famille c'est important mais pour moi, ça a comme toujours passé en deuxième (Robert, 24 ans).

Ce qui vient rejoindre les propos d'Allain quand il affirme qu' «à la maison la coopération de ces enfants [enfants-roi] est inexistante. Ils n'acceptent pas les responsabilités et fuient les tâches ménagères. Leurs parents ou les adultes ne leur inspirent qu'un respect occasionnel» (Allain, 2004, p. 58).

Bref, pour plusieurs répondants, le prolongement de leur séjour au domicile familial se transforme alors un lieu stable allégé de certaines responsabilités et obligations leur permettant d'être à l'aise financièrement et de vivre leur vie sans avoir à se soucier des dépenses encourues :

C'est une bonne situation. Comme je suis là, j'en profite. Je me gâte. Je m'achète des affaires, j'ai de l'argent en fou. Comme je me suis acheté un *pick-up*, je vais faire du bateau l'été. Comme je te dis, j'ai un train de vie assez élevé. J'aime ça faire d'autres choses. J'aime ça dépenser et avoir plein d'affaire. Pour l'instant, j'en profite (Michel, 25 ans).

La cohabitation facilite l'épanouissement de ces personnes à travers le fait de consommer, ce qui retarde du même coup leur départ du domicile familial et ne prépare aucunement ces jeunes adultes à faire face à des situations imprévues demandant certains sacrifices ou à leur permettre de développer un certain sens de l'anticipation ou de la planification. À cet égard, le prolongement de la cohabitation avec leurs parents semble être un lieu paradoxal pouvant aussi bien aider ces jeunes adultes à se réaliser à certaines conditions comme personne autonome et de la même manière devenir un obstacle à la construction de leur autonomie en retardant leur accession à une indépendance résidentielle et à la prise de certaines responsabilités. Dans ce contexte, il semble que ce soit les répondants eux-mêmes qui veulent maintenir en place ce rapport parents-adolescents en conservant certains comportements liés à l'identité adolescente et en déchargeant certaines responsabilités à leurs parents.

6.3 Une validation parentale insuffisante

Par ailleurs, nous avons remarqué que la plupart des répondants accordent une grande importance à l'opinion de leurs parents et vont rechercher leur assentiment dans la réalisation de leurs projets personnels. En ce sens, pour des projets leur tenant à cœur, ils vont souvent se tourner vers leurs parents car ils reconnaissent le grand bagage d'expérience qu'ils ont acquis durant leur vie. Comme le rappelle d'ailleurs Taylor, chaque individu doit entretenir des rapports étroits avec des «autres qui comptent» pour pouvoir se construire une identité originale, mais aussi pour que cette dernière soit reconnue comme telle. La reconnaissance par l'entremise de relations avec les autres devient alors la condition *sine qua non* permettant à l'individu de se réaliser.

Parmi les relations significatives qui valident leur évolution identitaire, les parents occupent une place privilégiée pour plusieurs répondants.

Pour eux, la validation parentale est très importante et devient une entrave de moins à leur réalisation de soi :

Ce qui m'aide c'est qu'ils soient d'accords avec mes choix. Je ne sais pas ce qu'ils pourraient me dire de mieux : je respecte tes choix à 100%. Ils ne me mettront pas des bâtons dans les roues (Jean, 23 ans).

Lorsque les parents leur mettent «des bâtons dans les roues», nous pouvons constater que les relations tendent à se maintenir dans un rapport parents-enfant plutôt qu'égalitaire, replaçant alors les répondants dans une relation de filiation asymétrique.

Par exemple, certains ne semblent pas avoir l'appui parental désiré pour leurs projets (travail, études, vie sentimentale) et il devient plus ou moins difficile pour eux de s'épanouir pleinement sans avoir l'approbation parentale :

Moi j'aimerais bien faire un métier non conventionnel et eux autres, ça les bloque un peu. J'aimerais faire de la lutherie, faire des violons. Ils me disent qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois. Alors c'est un peu dur pour atteindre ses buts. Pas de se faire décourager mais de se faire limiter on va dire par ses parents. Parce que tu veux tout le temps que tes parents t'approuvent mais ce n'est pas le cas pour la lutherie. Pour le retour à l'école, ils commençaient à trouver que j'étais vieux. Alors je leur ai dit : c'est le temps. Après 30 ans, je ne suis pas sûr que ça va me tenter (Patrick, 25 ans).

Une autre rapporte que ses parents ne sont pas d'accord avec sa vie sentimentale et, connaissant le jugement négatif de ceux-ci, elle évite alors d'en discuter avec eux et de les confronter. Tandis que pour un répondant, ce maintien du lien de filiation transparaît par l'autorité et le contrôle que ses parents continuent à exercer sur certains aspects de sa vie privée et sur ses projets personnels. Il trouve ainsi que son père empiète trop dans sa vie privée en ce qui a trait à sa situation financière. Il dépense beaucoup et son père veut savoir s'il est capable de s'en mettre de côté. Le répondant considère que son père a raison, mais qu'étant majeur, il ne devrait pas se mêler de sa vie privée. En ce qui concerne ses projets personnels, il mentionne :

Mais ce que je lui reproche un peu, c'est qu'il ne me laisse pas encore voler de mes propres ailes. Admettons que j'ai une idée, s'il ne veut vraiment pas que je la fasse, il va me mettre des bâtons dans les roues d'une façon ou d'une autre. Ça va être indirect mais les bâtons vont être là quand même (Charles, 21 ans).

Bref, la majorité des répondants arrivent à respecter la dignité de leurs parents et ces derniers font de même dans la plupart des situations, ce qui favorise des rapports intergénérationnels plus égalitaires se déroulant sous le mode adultes-adulte. Cependant, sur certains aspects relationnels, cette «égalité en dignité» n'est pas toujours respectée par les parents et conséquemment les répondants ne peuvent arriver à s'accomplir pleinement en présence de ceux-ci. À cet effet, cette volonté d'une restructuration des rapports intergénérationnels semble s'être davantage concrétisée chez les répondants que du côté des parents. Nous pouvons d'ailleurs remarquer le maintien de cette asymétrie des statuts par les parents lors du déroulement d'une mésentente. Dans le cas de tous les répondants, leurs parents écouteront leur opinion, mais il est rare qu'ils leur donneront raison ou qu'il y aura compromis sur ledit sujet. En ce sens, ils peuvent arriver à leur donner raison sur certains points, mais la situation conflictuelle va davantage se régler en faveur des parents :

Non. Ça ils ne sont pas vraiment forts là-dessus. Pareil quand on était à l'école. Bien là, ils sont en accord. Surtout ma mère qui n'a jamais été en accord à première vue. Ils vont peut-être analyser un peu plus. Ils ne sont toujours pas en accord, mais ils vont me donner raison sur certains points. Mais à ce niveau là, ils ont tout le temps été contenus là (Charles, 21 ans).

6.4 Se sentir vivre «chez ses parents»

Par ailleurs, le fait pour certains répondants de se sentir vivre «chez ses parents» plutôt que «chez-nous» favorise aussi des relations asymétriques où il y a habituellement primauté de la volonté parentale sur les aspirations ou les désirs des jeunes adultes. D'une part, ceci peut être dû au fait que certains répondants sont incapables de parvenir à se construire un «chez-soi» chez leurs parents. D'autre part, lorsque les répondants abordent des sujets comme l'intimité, les *party* ou l'invitation d'amis au domicile familial, ils vont plutôt avoir tendance à se replacer dans un rapport

de filiation et d'employer le «chez mes parents» plutôt que le «chez-nous». Le fait de cohabiter avec leurs parents devient conséquemment un frein à la construction de leur autonomie.

6.4.1 L'incapacité à se construire un «chez-soi»

Il faut dire que la majorité des répondants sont arrivés à se construire un «chez-soi» chez leurs parents. Seuls trois répondants semblent incapables de se différencier suffisamment de l'univers parental et de mettre en avant une réalité plus personnelle qui leur permettrait de redéfinir leur place au sein de la famille. Un premier répondant explique que ses parents ne se privent pas de lui faire savoir leur mécontentement et il ressent d'ailleurs une certaine pression à quitter le domicile familial, ceux-ci ne tenant pas compte de sa présence ou respectant plus ou moins son mode de vie :

C'est sûr qu'ils ont hâte qu'on s'en aille, ils font exprès, ils picossent, ils ne se privent pas du tout. Ils font toutes leurs affaires comme s'ils seraient seuls, qu'il y ait du monde ou pas, ils s'en foutent (Robert, 24 ans).

Par ailleurs, l'autorité parentale est très présente dans cette relation et transparaît dans la perception que le répondant conserve à l'égard de ses parents :

Présentement, ce sont des colocs mélangés avec de l'autorité mélangés avec des amis. Quand j'étais jeune, c'était plus de l'autorité, c'était pas mal de l'autorité même. C'est resté un peu, mais en même temps si je fais une idée générale, c'est pas mal ça (Robert, 24 ans).

En ce sens, en ne participant que très rarement aux travaux ménagers, en ne versant aucune pension, en se sentant vivre chez ses parents et en ressentant une certaine culpabilité à profiter de cette situation, le répondant se sent obligé de se soumettre à cette autorité parentale au détriment du développement de son individualisation. Dans cette situation, il a donc très peu de pouvoir sur l'élaboration des règles communes et sur les décisions prises dans la transformation de l'espace. Ce qui va l'amener à considérer la plupart des territoires du domicile comme des espaces parentaux plutôt que familiaux :

Dans le fond aussi chez-nous j'ai toujours pensé que c'était chez-nous, mais plus que je vieillis et plus je me rends compte que je ne suis pas chez-nous. C'est la maison de mes parents, c'est eux autres qui décident et il faut que je fasse avec ça. Ça fait qu'il y a des affaires qui me dérangent un peu, mais ça revient toujours au même. C'est eux autres le boss (Robert, 24 ans).

Bref, nous pouvons constater que le répondant se laisse très peu de marge de manœuvre pour élaborer de nouvelles règles de cohabitation et pour se construire un «chez-soi» à l'intérieur du domicile familial. Dans ce cas, en reprenant Ramos (2002), nous pouvons dire qu'aucun processus de différenciation n'est mis en oeuvre par le répondant pour essayer de distinguer le «je individuel» du «je familial». Ainsi, il ne met en place aucune stratégie lui permettant de distinguer des territoires personnels comme sa chambre des autres parties du domicile familial. Par conséquent, il n'essaie pas de se construire un «chez-soi» en déployant des stratégies pour modifier certaines contraintes parentales afin d'accroître sa marge d'autonomie, renégocier sa place au sein de la famille et essayer d'atteindre finalement l'«égalité en dignité» (Cicchelli, 2001).

Par conséquent, à l'encontre de ce que soutiennent de Singly (2000) et Cicchelli (2001), nous ne pouvons prétendre dans ce cas à une recomposition des relations familiales qui tendrait à s'orienter vers une reconnaissance mutuelle et une ouverture à l'autre contribuant à l'épanouissement individuel. Cette relation semble davantage satisfaire les exigences parentales que les aspirations du répondant et semble enfermer davantage celui-ci dans un statut de fils-adolescent plutôt qu'elle ne le prépare au statut responsable d'adulte.

Par ailleurs, cette incapacité à pouvoir se construire un «chez-soi» n'est pas reliée uniquement à l'espace physique, mais aussi au cadre relationnel dans le cas de deux répondants. L'une craint le jugement parental sur sa vie sentimentale et elle va conséquemment s'abstenir de leur en parler et de s'affirmer pleinement. Ce qui prédomine dans cette situation est alors la peur du jugement parental au détriment de l'affirmation de ses désirs personnels. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle sera plus encline à se confier à ses amies qu'à ses parents :

Des amies. Des gens que je sais que je ne serais pas jugée avec eux. C'est très rare que ça va être mes parents sur ma vie personnelle (Karine, 27 ans).

Un autre éprouve de la difficulté à essayer de protéger certains aspects de sa vie privée contre la curiosité de sa mère. Il a déjà essayé en lui mentant, mais cette dernière finissait toujours par découvrir ce qu'il essayait de cacher. Certaines choses reliées aux relations sexuelles ou amicales qu'elle finit par savoir et qu'il n'avait pas vraiment envie de lui confier :

Oui, c'est arrivé. Des choses qu'elle finit par savoir. Ce n'est pas grave, mais ce sont juste des choses que des fois tu n'as pas tout le temps envie de parler. Ou dans des relations avec des amis. Ma mère est assez curieuse, elle aime bien savoir ce qui se passe dans la vie de tout le monde. Ça ne me dérange pas vraiment. Pour moi, je n'ai rien à cacher mais ce n'est peut-être pas tout le temps la grosse joie d'en parler. Je le fais justement pour éviter qu'elle sente trop (Olivier, 28 ans).

De plus, comme il a été mentionné antérieurement dans ce texte, ce répondant se sent très proche de sa mère et un fort attachement les unit. Il accorde une grande valeur à la socialisation familiale et au soutien maternel dans la construction de son identité personnelle. Cependant, en attribuant trop d'importance au soutien maternel pour cheminer dans la vie, le répondant n'arrive pas à se distancer ou à se différencier suffisamment de cette socialisation familiale afin de pouvoir se construire soi-même et d'acquérir davantage d'autonomie en envisageant de voler un jour de ses propres ailes. Ce fort attachement maternel et cette proximité relationnelle deviennent alors une entrave à la construction de l'autonomie du répondant. En ce sens, un manque d'intérêt évident pour l'indépendance résidentielle, une complaisance dans les avantages pratiques de cette situation et une incapacité à protéger sa vie privée contre la curiosité de sa mère conduisent plutôt à entretenir une culture de l'irresponsabilité, à freiner la construction de son autonomie et à renforcer le «je familial» au détriment du «je individuel».

6.4.2 Primauté de la volonté parentale sur les désirs du jeune adulte

Comme nous l'avons vu, les répondants adhèrent à certaines exigences parentales dans le but d'entretenir des rapports conviviaux avec leurs parents et de se sentir vivre davantage «chez-nous» que chez leurs parents. Ces stratégies leur permettent de continuer à vivre en partie leur vie comme ils le veulent. Toutefois, quand il s'agit d'aborder l'intimité, les *party* et l'invitation d'amis au domicile familial, les répondants semblent à cet égard se sentir vivre davantage chez leurs parents. L'univers parental prédomine alors dans ces situations et les répondants semblent ressentir un malaise ou une certaine gêne à agir librement. Ils vont donc restreindre d'eux-mêmes leurs aspirations personnelles et leur liberté d'action au profit de l'importance accordée à l'univers parental :

Mes parents y comprennent ça aussi dans un certain sens. Ce n'est pas la première blonde que j'amène. C'est un petit peu plus gênant des fois, on n'est pas chez-nous. Je suis chez-nous mais dans un certain sens c'est plus la maison à mes parents. Leur univers à eux autres là. Mais j'ai des moments d'intimité le soir, la nuit. Pas juste ces moments là mais quand je veux avoir la paix, on s'en va dans ma chambre et on fait ce qu'on a à faire (Patrick, 25 ans).

Pas à cause de mes parents, c'est parce que je ne suis pas chez-nous. Dans le fond, je ne peux pas rien faire sans me sentir mal. Je veux écouter un film en haut, mes parents sont là et je ne change pas le poste devant eux autres. D'inviter du monde, il faut toujours que je leur demande. J'ai 25 ans et il faut que je demande la permission à mes parents encore (Michel, 25 ans).

Plusieurs vont donc se priver carrément de faire quelque chose dans la maison de leurs parents ou d'essayer d'influer sur cet univers parental pour le remodeler quelque peu à leur image. Ils vont plutôt le quitter pour accomplir leur projet :

C'est sûr que ça me gêne parce que je n'ai pas ma liberté. Par exemple, je ne peux pas amener quelqu'un souper et faire un petit souper intime avec des amis ici. Je me sens tout le temps dérangé, donc je me sens mal à l'aise de faire ça. Sinon, il faut quasiment que je lui demande de partir, mais c'est arrivé assez rarement. Je vais plus profiter d'aller ailleurs que d'amener mes *chums* ici (Sébastien, 25 ans).

En ce sens, c'est surtout au niveau du manque d'intimité et de ne pas pouvoir inviter qui ils veulent quand ils le désirent qu'un certain malaise s'installe auprès des répondants et leur fait sentir qu'ils vivent tout de même chez leurs parents. C'est une forme de respect envers leurs parents que les répondants savent honorer en leur présence en restreignant leurs désirs. Ainsi, quand leurs parents sont présents à la maison, les répondants savent que certaines limites ne doivent pas être franchies afin de ne pas se faire rappeler qu'ils ne sont pas chez eux et qu'ils doivent tout de même se soumettre à certaines exigences parentales. Le processus d'autonomisation des répondants qui est ici conditionnel à respecter l'univers parental en ne tombant pas dans l'excès :

Oui, je rentre quand je veux. Je m'en vais quand je veux. Ils me laissent faire ce que je veux, je peux inviter du monde, mais il faut que je ramasse là. Je le sais qu'il y a toujours des...ça va marcher tant que je n'exagérerai pas. Dans le fond, ils me laissent faire ce que je veux parce que je ne fais pas d'excès là (Amélie, 23 ans).

Bref, la plupart des répondants évoquent surtout ces deux éléments lorsque nous leur demandons ce qu'ils changeraient s'ils déménageaient en appartement ou possédaient une maison :

Ce n'est pas la même énergie, avoir une maison et être chez tes parents. Tu as ta maison, t'es chez toi et je suis chez mes parents, ce n'est pas pareil. C'est sûr que je pourrais inviter plus du monde comme je voudrais. Mais je ne vois pas ce que je changerais de plus là (Patrick, 25 ans).

En leur absence, les répondants peuvent faire davantage ce qu'ils veulent, mais en gardant toujours à l'esprit qu'ils habitent encore chez leurs parents. Par conséquent, ils ne doivent pas décevoir leurs parents afin que ceux-ci continuent à leur faire confiance et à les considérer comme des adultes responsables. Même en leur absence, ils vont donc continuer à restreindre leur autonomie et à se plier à certaines exigences parentales en respectant notamment l'ordre ménager parental et en se rapprochant de la conception parentale d'un *party* :

Ils partent souvent en voyages. Ils me laissent la maison. Je ne crois pas qu'ils vont engager une gardienne, mais ils me font confiance. Ils disent : invite des amies et tu peux faire des *party*, tu peux inviter du monde, tu peux inviter du monde à coucher, fais ce que tu veux. Ils me font confiance. Pourvu que lorsqu'ils reviennent, tout soit correct. Ils le savent de toute façon. Ils savent que je ramasse tout le temps (Amélie, 23 ans).

Ça fait que c'est sûr qu'il n'y a pas de problème sauf que ma mère a toujours été ben stricte sur les *party*. Dans sa tête un *party*, c'est tout le monde tout nu, la bière partout et on casse quasiment tout. Alors les fois que j'ai fait des *party* chez-nous, c'était tranquille. Je voulais prouver qu'un *party* ça pouvait être super le *fun* au bout, mais que toute reste *clean* en faisant le moins de ménage possible même (Robert, 24 ans).

Dans le cas d'une des répondantes, la gêne ressentie lors de moments intimes avec son copain quand ses parents sont présents au domicile va même l'amener à s'interdire de faire l'amour avec lui :

Je n'aime pas ça. Même si on est juste sur le divan et on se colle. Je ne sais pas, on dirait que je n'aime pas ça. Comme chez-nous, je ne veux pas qu'on ait de relations. C'est bien rare. À moins que mes parents soient partis le matin. Mais si mes parents sont couchés, ma chambre est à côté de leur chambre et je me sentirais irrespectueuse envers eux (Amélie, 23 ans).

Dans ce contexte, lorsqu'elle fait allusion au fait de manquer de respect envers ses parents :

elle formule l'idée de porter atteinte à ses parents, d'agir contre eux et de ne pas correspondre à son rôle «d'enfant» attendu par ses parents [...] comme si la relation à ses parents était encore trop exclusive pour pouvoir dire à ses parents qu'elle a un autre objet d'amour qu'eux-mêmes (Ramos, 2002, p. 176).

Par la proximité affective qui l'unit à ses parents, elle éprouve de la difficulté à concilier et à se vivre simultanément comme «fille de» et «partenaire de» au sein du domicile familial. C'est pour cette raison qu'elle invite rarement son copain chez elle et qu'elle ressent de la gêne à faire l'amour chez ses parents car elle a peur de faire du bruit et que ceux-ci puissent l'entendre et l'imaginer dans un autre rôle que celui de «fille de». Bref, quand elle est chez ses parents, elle va avoir tendance à privilégier l'identité «fille de» afin de ne pas altérer la relation parents-enfant. Elle va ainsi coucher fréquemment chez son copain car elle se sent moins dérangeante à l'égard de ses parents et se sent

plus à l'aise de faire l'amour dans un espace qui n'est pas parental et qui lui permet, du même coup, d'assumer pleinement le rôle de «partenaire de» (Ramos, 2002).

6.5 Conclusion

En somme, dans certaines situations, il y a primauté de l'univers parental au sein du domicile familial que les répondants reconnaissent en inhibant leurs désirs ou en restreignant quelque peu leur autonomie dans le but de s'accorder le plus possible à celui-ci. C'est dans ces moments que les répondants se sentent vivre chez leurs parents et que la cohabitation est davantage vécue sous le mode parents-enfant et à travers le lien de filiation. Par ailleurs, le maintien de relations statutaires asymétriques peut aussi découler du fait que les parents apportent parfois une aide excessive à certains répondants et que ceux-ci vont justement se complaire dans les avantages pratiques qu'ils retirent de cette situation au lieu d'essayer de se faire déléguer plus de responsabilités. Des rapports intergénérationnels trop conviviaux peuvent provoquer alors des effets nuisibles sur la construction de l'autonomie de ces répondants. Pour d'autres, les possibilités d'autonomie au sein du domicile familial semblent être freinées par l'attitude et le comportement adoptés par les parents dans certains domaines étant essentiels pour le développement de leur individualisation.

CONCLUSION

Ce mémoire se proposait comme premier objectif d'appréhender comment un jeune adulte québécois se construit progressivement comme personne autonome et comme «être original» dans un contexte de prolongement de la cohabitation avec ses parents. Le deuxième objectif était de rendre compte des nouveaux liens de filiation qui se tissent entre les deux protagonistes en regard de ce processus d'individualisation. Pour ce faire, nous nous étions appuyés sur des travaux provenant de divers champs (sociologie de la jeunesse, de la famille et philosophie politique) nous permettant de préciser le point de vue théorique choisi pour ce mémoire. Dans un contexte qui serait marqué par une libéralisation des mœurs familiales et par l'essor de relations familiales plus ouvertes à la négociation, il semblait ainsi possible pour le jeune adulte continuant à habiter chez ses parents de se construire, à certaines conditions, comme personne autonome et authentique. Cette injonction à devenir soi-même semblait réalisable par des rapports intergénérationnels qui s'inscriraient davantage dans une dynamique d'individualisation que de dépendance en s'ouvrant fortement à l'action des jeunes adultes (Cicchelli, 2001; de Singly, 2000; Galland, 2001b; Maunaye et Molgat, 2003c; Ramos, 2002). Nous avons néanmoins décidé de confronter cette perspective théorique avec de nouvelles données récoltées lors d'entrevues individuelles auprès de jeunes travailleurs québécois vivant chez leurs parents. Nous avons donc privilégié une méthode qualitative, celle de la théorisation ancrée (Paillé, 1994), qui nous a conduit à des résultats fort intéressants.

À la lumière des résultats obtenus et en regard des questions qui guident cette recherche, nous ne pouvons prétendre que tous les répondants peuvent arriver à se construire comme personne autonome et à s'accomplir pleinement par un prolongement de la cohabitation avec leurs parents. Dans certains cas, le fait de continuer à vivre au domicile familial peut leur permettre non seulement de stabiliser certains aspects de leur vie (professionnel, financier, affectif) et de les aider à accomplir plus facilement cette transition à l'âge adulte. Mais cette situation peut favoriser à l'inverse une culture de l'irresponsabilité freinant la construction de leur autonomie et retardant la prise de certaines responsabilités. Dans le discours de ces répondants, il ne semble pas y avoir

d'ailleurs présence d'une forte volonté d'autonomie et d'émancipation à l'égard du nid familial.

Hormis pour un cas, nous remarquons néanmoins que des rapports intergénérationnels moins asymétriques et des relations plus égalitaires semblent s'être installés entre les répondants et leurs parents depuis la fin de leur adolescence. En ce sens, une atténuation du statut et du rôle accolés à chacun des membres de la famille et un respect mutuel de leur dignité permettent aux répondants de redéfinir leur place et de se sentir vivre davantage comme les égaux de leurs parents. Nous le remarquons d'ailleurs par leur adhésion plutôt que leur soumission à certaines exigences parentales, le respect de leurs parents pour leur mode de vie, l'absence de pression parentale pour quitter le domicile familial et leur capacité pour plusieurs à pouvoir se construire un «chez-soi» chez leurs parents. C'est à ces conditions qu'il semblerait que le processus d'individualisation puisse continuer à se développer chez les répondants. En réorientant ces rapports intergénérationnels vers une dynamique d'individualisation, les répondants ont ainsi moins d'entraves à mener leur vie selon leurs aspirations personnelles et peuvent arriver à atteindre cette «égalité en dignité». Ce qui semble leur permettre à des degrés variables de vivre de façon plus autonome et de se construire une «identité individualisée» au sein du domicile familial.

Toutefois, la primauté de la volonté parentale sur les désirs des répondants dans certaines situations, une culture de l'irresponsabilité entretenue par les parents et dans laquelle se complaisent ces jeunes adultes et, enfin, la persistance d'un rapport parents-enfant maintenu par le contrôle des parents sur certains aspects de leur vie viennent remettre en doute la possibilité pour ceux-ci de se construire comme adulte autonome et de se réaliser pleinement au sein du domicile familial (processus d'individualisation). À cet égard, cette volonté d'une relation plus égalitaire semble plus consentie et appliquée dans le cas des répondants que dans celui des parents où ces derniers tendent à être réticents à reconnaître complètement cette nouvelle réalité.

Tout comme les étudiants (Cicchelli, 2000), il faut comprendre que les répondants doivent prouver à leurs parents qu'ils peuvent se comporter en adultes responsables afin d'être reconnus comme tel par leurs éducateurs et, du même coup, de mériter cette

redéfinition du statut occupé au sein de la famille. Ça ne semble pas toujours être le cas, surtout chez ceux qui manifestent peu d'intérêt à s'engager dans une relation d'entraide avec leurs parents, qui ne démontrent pas une forte volonté d'autonomie et qui ne sont pas sur le point de remplir pleinement leur rôle d'adulte. Il est normal que l'asymétrie des statuts perdure alors dans certains domaines entre les répondants et leurs parents (travail et finances). De plus, comme le souligne Ramos, même si les relations familiales s'orientent davantage vers une dynamique d'individualisation, l'autonomie est toujours concédée par les parents tant que le jeune adulte n'aura pas acquis une indépendance résidentielle. En ce sens, «les parents signalent que même si des marges d'autonomie peuvent s'acquérir sous le toit parental, l'autonomie complète ne peut se réaliser que dans le cadre de l'indépendance résidentielle» (Molga, 2003, p. 66).

Les parents souhaitent ainsi que les répondants deviennent autonomes et responsables en continuant tout de même à les prendre en charge, à les entretenir et à essayer de contrôler dans une moindre mesure leurs comportements. D'où le fait que la cohabitation plus tardive chez ses parents devienne un lieu paradoxal pouvant aider aussi bien les répondants à prendre le temps de consolider certaines bases de leur vie (stabilité professionnelle, financière et affective) et d'agir comme tremplin pour un plongeon plus réussi dans l'âge adulte (impératif d'autonomie et départ de chez les parents) et, de la même manière, pouvant devenir un frein à la construction de leur autonomie en ne les préparant que partiellement ou aucunement à quitter le domicile familial et à entrer dans la vie adulte par le report de certaines responsabilités. Bref, comme le fait remarquer très pertinemment de Singly, «l'individualisation réalisée au domicile de ses parents est une individualisation protégée, en attendant l'aventure – combinant indépendance et autonomie – de la «vraie vie»...» (de Singly, 2002, p. 13).

Par ailleurs, nous n'avons pas remarqué de différences significatives selon le sexe concernant les procédures utilisées pour se construire comme personne autonome au sein du nid familial. À cet égard, les jeunes femmes ne semblent pas faire l'objet d'un contrôle parental accru par rapport aux jeunes hommes et ne semblent pas vivre davantage ce mode de vie comme une contrainte pour leur épanouissement personnel. La particularité apparaît plutôt au niveau des enfants uniques. Dans le cas de deux répondants, nous pouvons constater qu'il y a une forte proximité affective qui les unit à

leurs parents. Cet attachement parental et cette relation exclusive se traduit souvent par une aide excessive et une surprotection de la part des parents, cantonnant ainsi les jeunes dans une culture de l'irresponsabilité qui tend à les maintenir dans une relation parents-enfant où la dimension statutaire est très présente. Il semble plus difficile dans ces cas de redéfinir la place et le statut qu'occupent les parents et les répondants au sein du domicile familial. En ce qui a trait à la structure familiale, nous avons remarqué que les répondants vivant dans une famille recomposée (mère biologique et conjoint), semblent ressentir davantage de pression pour quitter le domicile familial comparativement à ceux habitant dans un foyer où les deux parents sont encore ensemble. Pour deux répondants, leur beau-père semble moins enclin à soutenir la prolongation de leur séjour au domicile que leur mère biologique. Ils entretiennent néanmoins de bonnes relations avec celui-ci, mais il demeure toujours moins compréhensif à l'égard de leur mode de vie.

Finalement, il aurait été intéressant de poursuivre cette étude en allant interroger les parents de ces répondants. Nous aurions pu savoir comment est vécue cette situation par ceux-ci et recueillir des points de vue différents sur le sujet. Un autre aspect qui permettrait d'approfondir l'analyse de ce phénomène serait de recueillir les discours de jeunes adultes d'origines ethniques différentes afin de voir si des particularités culturelles peuvent influencer sur le choix de ce mode de vie, mais aussi sur l'expérience vécue au domicile familial. Ces pistes de recherche demandent cependant beaucoup plus de temps et de moyens et, ce faisant, pourraient être accomplies lors d'un parcours doctoral. Lors du recrutement des répondants, nous aurions pu aussi considérer les jeunes adultes qui n'ont jamais quitté le domicile familial de ceux qui l'ont fait, mais qui y sont retournés après un bref séjour en appartement (*boomerang kids*). L'objectif aurait été alors de savoir si des différences notables apparaissent entre ces deux trajectoires au niveau de l'expérience vécue chez les parents, de leurs motivations à demeurer chez ces derniers et des rapports intergénérationnels.

Néanmoins, nous pensons que cette recherche a permis de nous éclairer davantage sur l'évolution des comportements de la jeunesse et de ses rapports avec la famille d'origine. Par exemple, nous avons mis en lumière de quelles manières les jeunes travailleurs habitant chez leurs parents arrivent, à des degrés variables, à se construire

comme personne authentique et autonome. Nous avons aussi été en mesure d'établir plusieurs éléments pouvant favoriser ce processus d'individualisation et les restructurations devant être apportées par les deux protagonistes pour établir des rapports intergénérationnels plus égalitaires tenant compte des aspirations personnelles de chacun des membres. À cet égard, nous pensons avoir répondu adéquatement à nos deux questions de recherche et atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

APPENDICE A

GUIDE D'ENTREVUE

Question de départ : Alors pour commencer, j'aimerais que tu me racontes comment cela est arrivé et pourquoi continues-tu à vivre chez tes parents ?

Thème 1 : Expérience vécue chez les parents

- Maintenant, j'aimerais que tu m'expliques comment se vit la cohabitation avec tes parents au jour le jour ?

Sous questions :

- Es-tu seul avec tes parents ou as-tu des frères ou des sœurs qui habitent avec vous ?
- À quoi peut ressembler une journée de semaine au sein du domicile familial ? Comment cela se passe-t-il, par exemple au moment des repas, le matin, quand tout le monde est dans le «rush» ?
- Et la fin de semaine ?
- Quel genre de relation as-tu avec tes frères et tes sœurs ? Leur présence te dérange-t-elle parfois ? Des exemples ?
- Es-tu souvent à la maison ? Combien d'heures par jour et qu'est-ce que tu y fais la plupart du temps ?
- Ressens-tu certaines obligations à l'égard de tes parents du fait qu'ils te logent ?
- Verses-tu une pension pour le logement, pour la nourriture ou fais-tu autre chose pour dédommager tes parents ? Penses-tu que cela est juste et équitable ?
- Participes-tu aux tâches ménagères, aux repas ou à l'exécution de d'autres travaux dans la maison ? Lesquels ? Décris-moi un peu comment cela se passe ?
- Quand tu amènes ta blonde ou des amis à la maison, comment cela se déroule-t-il habituellement et comment te sens-tu ? Des exemples concrets ?
- Quand tu es avec ta copine à la maison, as-tu des moments intimes avec elle ? Comment cela se passe ?
- Lors de ces moments, la présence de tes parents te permet-il d'agir en toute aisance avec elle ?

Thème 2 : Perceptions de cette situation

- S'il fallait faire une sorte de bilan ou un état de ta situation, que dirais-tu ou qu'en penses-tu?

Sous questions :

- La conçois-tu comme un avantage ou un privilège par rapport à d'autres personnes qui ont déjà quitté le domicile familial ?
- Qu'est-ce que tes parents pensent de cette situation ?
- Comment réagissent-ils face à cette situation ?
- Te laissent-ils savoir que tu n'es pas à ta place ici ?
- T'est-il arrivé de ressentir une pression pour quitter le domicile familial ? Peux-tu me parler de cela ?
- Pour quelles raisons penses-tu que tes parents continuent à te garder à la maison ?
- Comment réagit ton entourage quand ils savent que tu continues à habiter chez tes parents ?
- Selon toi, quelles sont les conditions favorables pour quitter le domicile familial ?
- Pour toi, la vie de couple est-il un élément important à considérer pour quitter le domicile familial ? Expliquez.
- À quel âge penses-tu le quitter ? Pourquoi cet âge ?

Thème 3 : La réalisation de l'autonomie

- J'aimerais maintenant que tu m'expliques comment parviens-tu à t'accomplir, à t'épanouir ou à te réaliser en vivant sous le même toit que tes parents à un âge où d'autres ont quitté le domicile familial et volent de leurs propres ailes ?

Sous questions :

- Tes parents sont-ils un obstacle à ton accomplissement ? Tu vois cela comment ?
- Tes parents contribuent-ils à te fournir d'autres choses ou d'autres aides autrement que leur maison ?
- As-tu des biens personnels qui peuvent profiter à toute la famille ?

- Où est située ta chambre ? Tes parents y ont-ils accès en tout temps ou tu leur interdis l'accès ? Et pourquoi ?
- Qu'est-ce que ta chambre représente pour toi ?
- As-tu des lieux ou des domaines de ta vie que tu considères comme personnels et sur lesquels tes parents n'ont aucun droit de regard ? Comment parviens-tu à leur faire respecter cela ?
- Trouves-tu que tes parents empiètent trop dans ta vie privée parfois ?
- Te laissent-ils faire ce que tu veux ? Peux-tu me donner des exemples concrets ? Au niveau des sorties, des loisirs, de la répartition des tâches ménagères, des heures de repas, de l'utilisation de la télévision, des appels téléphoniques, etc.
- Y a-t-il des règles parentales que tu dois respecter dans la maison et avec lesquelles tu es d'accord et d'autres en désaccord ?
- Comment tu t'y prends pour essayer de les changer et arrive-t-il que tes parents se plient à tes revendications ? Exemples concrets.
- Apporterais-tu d'autres changements à ta situation si tu serais en appartement ou si tu possèderais une maison ?
- J'aimerais maintenant pour terminer sur ce thème que tu me dises comment tu te définis ? Comme un adulte? Comme un jeune ?
- Dirais-tu que tu es un jeune /un adulte autonome? Des exemples.
- Et qu'est-ce qu'être autonome selon toi ?

Thème 4 : Le sens accordé aux relations intergénérationnelles

- Parle-moi maintenant de tes relations avec tes parents ? Comment les décris-tu ? Bonne communication, relations amicales ou tendues, présence de conflits...

Sous questions :

- Passes-tu du temps avec tes parents ? Par exemple, partages-tu des loisirs avec eux ?
- Tes parents s'intéressent-ils et acceptent-ils tes projets personnels ? T'aident-ils dans la réalisation de tes projets ? Exemples concrets.
- Sur quels principes «de vie» ou conduites de vie es-tu en accord avec tes parents et sur lesquels l'es-tu moins ?

- Comment cela se passe-t-il quand tu n'es vraiment pas d'accord avec quelque chose? Tes parents prennent-ils le temps de t'écouter et te donnent-ils parfois raison ?
- As-tu l'impression que tes parents te traitent en adulte responsable ? Peux-tu me donner des exemples concrets ?
- Est-ce que tu mens à tes parents parfois ? Si oui, pour quelles raisons et sur quel sujet ?
- Lorsque tu as des problèmes personnels, à qui en parles-tu d'abord ?
- Comment percevais-tu tes parents pendant ton adolescence et comment les perçois-tu maintenant ?
- Sur quels points est-ce que tu t'identifies à eux ?
- Quelles sont les principales valeurs que tu partages avec eux ?
- As-tu des sujets particuliers sur lesquels tu ne t'entends aucunement avec eux ?

Caractéristiques socio-économiques

- Quel est ton âge ?
- Ton statut ?
- As-tu un (des) enfant (s) ?
- Quelle est ta profession ?
- Quel est ton dernier diplôme obtenu ?
- Quel est ton revenu annuel ?
- Quels sont tes loisirs ?
- Où habites-tu ?
- As-tu des frères ou des sœurs ? Habitent-ils au domicile familial ?
- Quel est l'âge de tes parents ?
- Sont-ils mariés, séparés, divorcés, autre ?
- Leur scolarité ?
- Leur profession ?
- Quel est le revenu familial brut ?

BIBLIOGRAPHIE

- Allain, Carol. 2004. *Enfant-roi : tout, tout de suite !*, Outremont (Qué.) : Les Éditions LOGIQUES, 204 p.
- Aquilino, William S. 1990. «The Likelihood of Parent-Adult Child Coresidence : Effects of Family Structure and Parental Characteristics», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, no. 2, p. 405-419.
- Aquilino, William S. 1991. «Predicting Parents' Experiences With Coresident Adult Children», *Journal of Family Issues*, vol. 12, no. 3, p. 323-342.
- Aquilino, William S. et Khalil R. Supple. 1991. «Parent-Child Relations and Parent's Satisfaction with living Arrangements When Adult Children Live at Home», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, no. 1, p. 13-27.
- Beck, Scott H. et Rubye W. Beck. 1984. «The Formation of Extended Households During Middle-Age», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 46, no. 2, p. 277-287.
- Beck, Scott H. et Rubye W. Beck. 1989. «The Incidence of Extended Households Among Middle-Aged Black and White Women», *Journal of Family Issues*, vol. 10, no. 1, p. 147-168.
- Beck, Ulrich. 1998. «Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités», *Lien social et Politiques - RIAC*, no. 39, p. 15-25.
- Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986. *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens – Klincksieck, 288 p.
- Billette, Jean-Michel et Céline Le Bourdais. 2005. «Le départ du foyer parental et le retour vers le milieu familial au Canada», Séminaire tenu le 14 mars à l'Institut national de recherche scientifique de Montréal.
- Blöss, Thierry. 1997. *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*. Paris : Presses Universitaires de France, 154 p.
- Boyd, Monica et Edward T. Pryor. 1989. «Les jeunes adultes vivant avec leurs parents», *Tendances sociales canadiennes*, été, p. 17-20.
- Boyd, Monica et Doug Norris. 1995. «Quitter le foyer familial ? L'influence de la structure de la famille», *Tendances sociales canadiennes*, automne, p. 16-19.
- Boyd, Monica et Doug Norris. 1999. «Continuer de vivre chez ses parents», *Tendances sociales canadiennes*, printemps, p. 16-19.

- Chaland, Karine. 2001. «Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme», dans F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre. Famille et individualisation. Tome 2*, Paris : L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 223 p. Extrait : p. 31-43.
- Charbonneau, Johanne et Marc Molgat. 2003. «Les relations sociales», dans M. Gauthier (dir.), *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, Les presses de l'Université Laval, 155 p. Extrait : p. 73-90.
- Cicchelli, Vincenzo. 2000. «Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants», *Lien social et Politiques - RIAC*, no. 43, p. 67-79.
- Cicchelli, Vincenzo. 2001a. *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris : Presses Universitaires de France, 228 p.
- Cicchelli, Vincenzo. 2001b. «Recomposer le sens du lien de filiation. De l'individualisme éthique au processus d'individualisation», dans F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre. Famille et individualisation. Tome 2*, Paris : L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 223 p. Extrait : p. 119-132.
- De Singly, François. 1998. «Individualisme et lien social», *Lien social et Politiques - RIAC*, no. 39, p. 33-46.
- De Singly, François. 2000. *Le soi, le couple et la famille*, Paris : Nathan/HER, 255 p.
- De Singly, François. 2001. «Préface – Les âges du soi», dans F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre. Famille et individualisation. Tome 2*, Paris : L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 223 p. Extrait : p. 5-11.
- De Singly, François. 2002. «Entre anarchie domestique et structuration personnelle», dans E. Ramos, *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris : L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 264 p.
- Dubar, Claude. 2000. *La socialisation*, Paris : Armand Colin, Coll. «U», 255 p.
- Duval, Luce et Marc Molgat. 2001. «Coup d'œil sur la jeunesse au Canada», dans M. Gauthier et D. Pacom (dirs.), *La recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada*, Québec : Les Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC, 168 p. Extrait : p. 149-168.
- Galland, Olivier. 1993a. «La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie», dans A. Cavalli et O. Galland (dirs.), *L'Allongement de la jeunesse*, Paris : Actes Sud, 221 p. Extrait : p. 19-39.
- Galland, Olivier. 1993b. «Qu'est-ce que la jeunesse ?», dans A. Cavalli et O. Galland (dirs.), *L'Allongement de la jeunesse*, Paris : Actes Sud, 221 p. Extrait : p. 11-18.
- Galland, Olivier. 1997. «L'invention de la jeunesse», *Projet*, no. 251, p. 7-18.

- Galland, Olivier. 2001a. «Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations», *Revue française de sociologie*, vol. 42, no. 4, p. 611-639.
- Galland, Olivier. 2001b. *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin, Coll. «U», 248 p.
- Gauthier, Madeleine. 1994. *Une société sans les jeunes ?*, Sainte-Foy (Qué.) : Institut québécois de recherche sur la culture, 390 p.
- Gauthier, Madeleine (dir.). 2003. *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, Les presses de l'Université Laval, 155 p.
- Giraud, Christophe. 2001. «Introduction», dans F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre. Famille et individualisation, Tome 2*, Paris : L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 223 p. Extrait : p. 117-118.
- Glenn, Norval D. et Sara McLanahan. 1981. «The Effects of Offspring on the Psychological Well-Being of Older Adults», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 43, no. 2, p. 409-421.
- Glenn, Norval D. et Sara McLanahan. 1982. «Children and Marital Happiness : A Further Specification of the Relationship», *Journal of the Marriage and the Family*, vol. 44, no. 1, p. 63-73.
- Glick, Paul et Sung-Ling Lin. 1986. «More Young Adults Are Living with Their Parents : Who Are They ?», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 48, no. 1, p. 107-112.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1999. *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris : Nathan, 208 p.
- Langlois, Simon. 1990. «L'avènement de la société de consommation : un tournant dans l'histoire de la famille», dans D. Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, 243p. Extrait : p. 89-114.
- Laperrière, Anne. 1998. «La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées», dans J. Poupart (dir.), *La recherche qualitative. Tome 1. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 405 p. Extrait : p. 309-340.
- Laurent, Alain. 1993. *Histoire de l'individualisme*, Paris : Presses Universitaires de France, Coll. «Que sais-je ?», 126 p.
- Lipovetsky, Gilles. 2003. «La société d'hyperconsommation», *Le débat*, no. 124, mars-avril, p. 74-98.
- Marcelli, Daniel. 2003. *L'enfant, chef de la famille : l'autorité de l'infantile*, Paris : Albin Michel, 302 p.

- Maunaye, Emmanuelle et Marc Molgat. 2003a. «Conclusion», dans E. Maunaye et M. Molgat (dirs.), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p. Extrait : p. 223-226.
- Maunaye, Emmanuelle et Marc Molgat. 2003b. «L'acquisition de l'autonomie: enjeux et limites du rapport entre les jeunes et leurs parents», dans E. Maunaye et M. Molgat (dirs.), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p. Extrait : p. 1-25.
- Maunaye, Emmanuelle et Marc Molgat (dirs.). 2003c. *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p.
- Mitchell, Barbara A., Andrew B. Wister et Thomas K. Burch. 1989. «The Family Environment and Leaving the Parental Home», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, no. 1, p. 605-613.
- Mitchell, Barbara A. 1998. «Too close for comfort ? Parental Assessments of 'Bommerang Kid' Living Arrangements», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 23, no. 1, p. 21-46.
- Molgat, Marc. 2000. «L'insertion résidentielle et les théories de la modernité avancée. Quelques renseignements de la comparaison entre quatre sociétés», *Lien social et Politiques - RIAC*, no. 43, p. 81-91.
- Molgat, Marc. 2003. «Pourquoi, aujourd'hui, quitter père et mère ? Ruptures et continuités dans les motifs du départ du foyer parental au Canada», dans E. Maunaye et M. Molgat (dirs.), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p. Extrait : p. 45-73.
- Mucchielli, Alex. 1991. *Les méthodes qualitatives*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. «Que sais-je ?», 126 pages.
- Mucchielli, Alex. 1996. «Qualitative (méthode)», in A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Éditions Armand Colin, Coll. «U», 275 p. Extrait : p. 182-184.
- Paillé, Pierre. 1994. «L'analyse par théorisation ancrée», *Cahiers de recherche sociologique*, no. 23, p. 147-181.
- Poupart, Jean. 1998. «L'entrevue de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques», in J. Poupart (dir.), *La recherche qualitative, Tome 1, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 405 p. Extrait : p. 173-209.
- Ramos, Elsa. 2002. *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan, Coll. «Logiques sociales», 264 p.

- Ramos, Elsa. 2003. «Les jeunes producteur de nouvelles relations dans la cohabitation intergénérationnelle. Étude de cas en France», dans E. Maunaye et M. Molgat (dirs.), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p. Extrait : p. 27-44.
- Rebughini, Roberto et Monica Santoro. 2003. «Entre instrumentalité et affectivité. La transformation des rapports entre les jeunes et leurs parents en Italie», dans E. Maunaye et M. Molgat. (dirs.). *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Sainte-Foy (Qué.) : Les presses de l'Université Laval, Coll. «Culture et Société», 226 p. Extrait : p. 101-124.
- Statistique Canada. 2002. *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversité se poursuit*, Recensement de 2001 (Série «analyses»), Numéro de catalogue 96F0030XIF2001003, www.statcan.ca, Ottawa, Statistique Canada.
- Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal : Bellarmin, Coll. «L'Essentiel», 150 p.
- Taylor, Charles. 1998. *Les sources du moi: la formation de l'identité moderne*, Montréal : Boréal, 712 p.
- Trottier, Claude et Claire Turcotte. 2003. «La scolarisation des jeunes Québécois», dans M. Gauthier (dir.), *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, Les presses de l'Université Laval, 155 p. Extrait : p. 39-56.
- Umberson, Debra. 1992. «Relationships Between Adult Children and Their Parents : Psychological Consequences for Both Generations», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, no. 3, p. 664-674.
- Vultur, Mircea. 2003. «L'insertion sociale et professionnelle des jeunes au Québec. Évolution et situation actuelle», dans M. Gauthier (dir.), *Regard sur...La jeunesse au Québec*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, Les presses de l'Université Laval, 155 p. Extrait : p. 57-72.
- Ward, Russel A. et Glenna Spitze. 1992. «Consequence of Parent-Adult Child Co-residence: A Review and Research Agenda», *Journal of Family Issues*, vol. 13, no. 4, p. 553-572.
- Ward, Russel A. et Glenna Spitze. 1996. «Gender Differences in Parent-Child Coresidence Experiences», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, no. 3, p. 718-725.
- White, Lynn. 1994. «CORESIDENCE AND LEAVING HOME: Young Adults and Their Parents», *Annual Review of Sociology*, vol. 20, p. 81-102.